

**COUR D'APPEL : UNE ANNÉE JUDICIAIRE
MARQUÉE PAR LA CRISE SANITAIRE**

**INTERVIEW : LES AMBITIONS DE
CHAMBÉRY-GRAND LAC ÉCONOMIE**

www.la-vie-nouvelle.fr

la vie nouvelle

LES AFFICHES DE SAVOIE

VENDREDI 22 JANVIER 2021 - N°1960 - 1,70 €

La revanche du ski nordique!



TOUTES LES ANNONCES LÉGALES ET LES MARCHÉS PUBLICS DE LA SAVOIE

H 28329 - 1960 - F. 1,70 €



3 782832 901706 19600

AUJOURD'HUI, FINANCER DES PROJETS DEMAIN, CONQUÉRIR DE NOUVEAUX MARCHÉS

Pour rester à la pointe de leur activité, nos clients entreprise disposent d'un conseiller proche d'eux qui les accompagne avec des solutions de financement adaptées.



Banque Laydernier



PLUS LOIN, AVEC VOUS

C'EST PATHOLOGIQUE

J'AI GAGNÉ!
J'AI GAGNÉ!
J'AI GAGNÉ!
J'AI GAGNÉ!
J'AI GAGNÉ!
J'AI GAGNÉ!
J'AI GAGNÉ!
...

ASSURÉMENT!

Cambon



TAUX 0%⁽¹⁾

CITAN 108 CDI FOURGON LONG

À partir de :

149 € HT* par mois
avec apport
de 3 052 € HT*(1)

Crédit-Bail Facility 36 mois - 60 000 km
ServiceCare Complete +
Complémentaire financière inclus

S'offrir le meilleur n'est pas forcément un luxe.

(Re)découvrez le Citan, parfaitement adapté aux multiples problématiques de la circulation urbaine. Confortable, pratique et sécurisant il saura répondre à toutes vos attentes.



Mercedes-Benz



SVI 73

CHAMBERY

Tél : 04 50 27 57 00

TOURNON-FRONTENEX

Tél : 04 79 38 57 57

depuis 1889

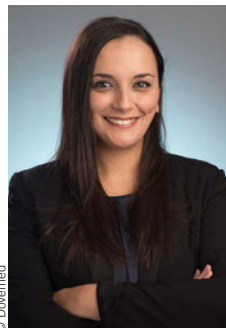


Van ProCenter

Consommation combinée (l/100km) : 4,5 - 4,6 (NEDC corrélé) / 5,6 - 5,8 (WLTP). Émissions de CO₂ combinées (g/km) : 118 - 122 (NEDC corrélé) / 147 - 151 (WLTP). (1) Modèle présenté : Crédit-Bail Facility 36 mois - 60 000 km CITAN FG 108 CDI long, Pack design RED, peinture Noire Dravite Métallisée, Volant gaine de cuir, boîte à gants fermée côté passager avant, 1^{er} loyer 3 052 € HT*, 35 loyers 149 € HT* et option d'achat 7 281 € HT*. Coût total emprunteur : 14 964 € HT** ou 15 547 € HT*. Offre au prix tarif remisé du 01/01/2021, réservée aux professionnels, hors loueurs et flottes, pour tout Citan Fourgon Mercedes Benz, hors Worker, commandé chez un distributeur participant entre le 01/01/2021 et le 31/03/2021 et livré jusqu'au 30/06/2021, dans la limite des stocks disponibles, sous réserve d'acceptation par Mercedes-Benz Financial Services France S.A. - 7 avenue Niépce - 78180 Montigny-le-Bretonneux - RCS Versailles 304 974 249, N° ICS FR77ZZZ149071, ORIAS n° 07009177 (www.orias.fr). * TVA au taux en vigueur en sus, incluant la prestation ServiceCare Mercedes-Benz Complete et l'assurance Complémentaire Financière. ** TVA au taux en vigueur en sus, hors prestation et assurance. © Mercedes-Benz : marque déposée de Mercedes-Benz AG, Stuttgart, Allemagne. Mercedes-Benz France, SAS - RCS Versailles 622 044 287.

ÉDITO

Serpents de mer



© Doremis

Avant la crise du Covid-19, la fin du précédent mandat municipal, et donc les pré-campagnes électorales, ont eu le mérite de faire table rase du passé. Certains exécutifs, en concertation ou non, ont décidé de

s'attaquer une bonne fois pour toutes aux « serpents de mer », ces dossiers qui pouvaient cristalliser le débat public depuis de nombreuses années sans jamais trouver d'issue... qu'elle soit favorable ou non. Au mieux étaient-ils continuellement « repoussés », ce qui est plus politiquement correct. Immédiatement, chacun d'entre nous a forcément un exemple en tête, peu importe la dimension du dit « serpent de mer ». Entre 2019 et début 2020, avant la crise sanitaire qui nous a frappés de plein fouet en mars dernier, certains sujets ont ainsi été soit définitivement abandonnés, soit définitivement lancés, avec quelques corrections ou adaptations apportées au passage. N'attendez pas ici un jugement concernant les solutions retenues, tant elles relèvent de choix politiques. Mais juste un constat : certains élus ont su faire preuve de courage et des décisions ont enfin été prises, après des années de tergiversations. Mais attention, le courage politique, le courage de décider, le courage de trancher ne doit pas vaciller sous prétexte d'opportunités ou d'eaux troubles. S'il y a bien un effet néfaste de la crise que nous vivons qu'il faut absolument éviter, c'est l'émergence de nouveaux « serpents de mer ». Plus que jamais, nous avons besoin de projets qui se concrétisent. Le temps nous est compté, car si les « serpents de mer » génèrent au mieux de la lassitude, au pire, ils peuvent laisser s'installer une perte de confiance, qu'il sera, plus qu'auparavant, difficile de renverser. Plus que jamais nous avons besoin de croire... de croire en ce qui a été engagé! ●

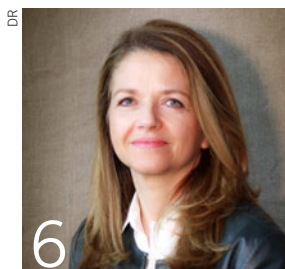
NASRINE KAHIA,
DIRECTRICE GÉNÉRALE
DIRECTRICE DES RÉDACTIONS



© Compra

24

GRAND FORMAT



DR

6

INTERVIEW



© Compra

15

LA PAROLE À



© Philippe Hamelin

28

BALADE

ACTUALITÉ

- 6 Interview : **Marie-Pierre Montoro-Sadoux**, présidente de Chambéry-Grand Lac Économie
- 11 7 jours en Savoie
- SOCIÉTÉ**
- 12 Une année bien particulière pour la cour d'appel
- 15 La parole à : **Hervé Garioud**, président du groupement de défense sanitaire des Savoie
- ÉCONOMIE**
- 17 Stages en entreprises, quelles incidences ?
- 20 Portrait d'entreprise : **Vivet'Art magnifie les métaux précieux**
- MONTAGNE**
- 21 Face à la saison blanche, les stations voient rouge
- TERRITOIRES**
- 22 La gendarmerie en route vers sa transition énergétique
- GRAND FORMAT**
- 24 La revanche du nordique

LOISIRS

- 28 Balade : **Le GR9 de Corbel au désert d'Entremont, en Chartreuse**

DROIT & CHIFFRE

LES PAGES DES PROFESSIONNELS

- 30 L'expertise du Chiffre : Maintenir son développement en 2021, les réponses de la loi de finances 2021
- 32 Indices

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

- 33 Ventes aux enchères
- 35 Audience du tribunal de commerce
- 37 Vie des sociétés
- 48 Marchés publics

BULLETIN D'ABONNEMENT P. 50

Photo de couverture : © Compra / Virginie Trin



08

MARIE-PIERRE MONTORO-SADOUX, PRÉSIDENTE DE CHAMBÉRY GRAND LAC ÉCONOMIE

« On veut attirer des entreprises nationales ! »



Chambéry Grand Lac Économie est un syndicat mixte, qui rassemble les parcs d'activités des agglomérations Grand Chambéry et Grand Lac. Éluë à Aix-les-Bains, vice-présidente de Grand Lac et conseillère régionale, Marie-Pierre Montoro-Sadoux en est la présidente depuis septembre dernier.

Quelles seront les grandes lignes directrices de ce mandat ?

M.-P. M.-S. C'est vraiment de poursuivre le développement économique des territoires qui sont autour de Chambéry et de Grand Lac. Le tout, en ayant bien conscience de l'économie de foncier à réaliser, pour conserver des espaces naturels et des terres agricoles. C'est la raison pour laquelle nous allons densifier nos parcs existants, en les requalifiant. Les modifications apportées dans les PLU des communes-supports des parcs nous le permettent, et c'est un réel enjeu. En parallèle, nous poursuivrons l'une des grandes missions de CGLE, qui est d'accompagner la création d'entreprises, à la fois au sein de l'existant, mais aussi dans

les futures zones, comme La Cassine, à Chambéry ou Les Sources, à Grésy-sur-Aix, que nous devons remplir. Il y a donc des objectifs en matière de prospection par rapport aux entreprises, car nous ne bâtissons pas de nouvelles zones pour le simple fait de construire, mais pour s'assurer justement que ces nouveaux bâtiments trouvent preneurs rapidement.

Savoie Technolac est concernée par un projet d'extension. Où en êtes-vous ?

M.-P. M.-S. Il nous manquait quelques documents et données pour lancer officiellement la phase administrative du projet. Cela devrait être enclenché lors du conseil syndical de février. Autant la phase 1 de Technolac

avait été pensée de manière architecturale et étendue sur du foncier, autant cette phase entrera clairement dans ces objectifs de densification pour économiser le foncier.

Avec en sus, de vraies interrogations sur la mobilité, car la D1504 est déjà bien saturée...

M.-P. M.-S. Oui, tout à fait. La question de la mobilité est incontournable avec l'aménagement de la ZAC 3. On ne peut plus faire, comme sur la phase 1, des grands parkings, coûteux en foncier occupé et vides le week-end. Cette question sera au cœur des enjeux et Grand Lac, actuellement en discussions sur la délégation de service public des transports en commun, a déjà intégré dans le

REPÈRES

- » Le 1^{er} juillet 2017, Grand Chambéry et Grand Lac ont officiellement mis en commun leur compétence « développement économique » en créant Chambéry Grand Lac Économie.
- » Le premier président de cette structure nouvelle était Xavier Dullin, alors président de Grand Chambéry.
- » Les deux agglomérations ont chacune quinze élus au conseil syndical.



FORMATIONS POST-BAC BAC+3 & BAC+5

SAVOIE TECHNOLAC
12, Avenue du Lac d'Annecy
73370 Le Bourget du Lac

Tél. : 04 79 25 32 54

WWW.INSEEC.COM/CHAMBERY

• 8 SPÉCIALISATIONS
#RH #SPORT #DIGITAL #LUXURY #FINANCE
#MARKETING #MANAGEMENT #INTERNATIONAL

- Une pédagogie active
- Une professionnalisation de vos compétences

« Avec Alpespace, nous travaillons ensemble. »

nouvel appel d'offres la nécessité d'une desserte efficace de Technolac et des Sources.

La crise sanitaire a mené toutes les entreprises. Est-ce que CGLE a mené des actions particulières auprès des entreprises qu'elle accueille ?

M.-P. M.-S. Oui, nous avons aidé les entreprises qui se trouvent dans nos parcs, notamment en mettant en place des reports de loyers, ou bien des annulations. Soixante-dix entreprises ont sollicité des aides via le fond régional, que CGLE a relayé auprès d'elles. Nous avons par ailleurs demandé à l'antenne Savoie d'Aura Entreprises, l'agence économique régionale, de venir faire un état des lieux du tissu local lors de notre prochain conseil syndical. Les aides de l'État et de la Région ont permis aux entreprises de résister, mais quid de 2021 ?

Est-ce que la crise sanitaire a eu un impact sur les installations, les créations d'entreprises, les investissements ?

M.-P. M.-S. Nous n'avons pas observé de ralentissement particulier. Si je prends l'exemple

du parc d'activités Les Sources, qui sera livré prochainement, quatre des cinq lots achetés le sont par des entreprises locales, qui avaient décidé d'accélérer leur développement, avant la crise.

Peut-on imaginer dans un avenir proche, ou lointain, que CGLE évolue et devienne le guichet unique pour celles et ceux qui veulent s'installer dans un parc d'activité savoyard ?

M.-P. M.-S. CGLE n'a pas vocation à intégrer d'autres agglomérations. Nous sommes complémentaires de Cœur de Savoie avec Alpespace, et nous travaillons déjà ensemble, notamment en ce qui concerne les opérations de prospection pour faire connaître le territoire. Si d'aventure une entreprise ne trouvait pas chaussure à son pied dans les parcs de CGLE, nous la redirigerions vers Alpespace, pour que cette entreprise puisse rester sur le territoire savoyard.

En matière de prospection, avez-vous des objectifs précis ?

M.-P. M.-S. Nous aimerions faire venir des entreprises de dimension nationale sur notre



© Eileen Cole

PARC D'ACTIVITÉS LES SOURCES. Situé sur Aix-les-Bains et Grésy-sur-Aix, ce nouveau parc d'activités verra la livraison de son premier bâtiment en 2022.

territoire. Cela fait un an que nous œuvrons sur ce sujet, avec un prestataire. CGLE a participé plusieurs fois au salon de l'immobilier d'entreprises, à Paris, pour faire connaître la destination aux constructeurs et aménageurs. Nous avons d'ailleurs reçu plusieurs candidatures, lorsque nous avons fait des appels à manifestation d'intérêt pour Les Sources ou bien à La Cassine.

Vous accompagnez aussi les premiers pas des

entreprises...

M.-P. M.-S. Oui, d'autant plus que le pôle entrepreneurial à Savoie Technolac est désormais ouvert. Il rassemble l'incubateur CGLE, l'accélérateur d'entreprises ainsi que le Village by CADS. Tout est au même endroit, avec l'université à côté. C'est un outil très intéressant aussi pour les PME locales, pour les services publics... Cela va être un haut lieu d'innovation et de création d'activités ! ●

PROPOS RECUEILLIS

PAR BENJAMIN LECOUTURIER

Focus sur Les sources et La Cassine

Les Sources est un parc d'activité se trouvant sur les communes d'Aix-les-Bains et de Grésy-sur-Aix, le long de l'autoroute. Cinq lots ont déjà été acquis, dont quatre par des entreprises locales. Le parc doit comprendre : un village d'entreprises avec des ateliers et des bureaux, un bâtiment tertiaire avec une offre de restauration, des bureaux et des services aux entreprises. Les premières

installations devraient se faire courant 2022. La Cassine, à Chambéry, voit pour le moment la construction du LinkLab, deux bâtiments hautement technologiques, se voulant la vitrine du futur quartier de La Cassine, qui mêlera habitations collectives et entreprises, à deux pas du centre-ville chambérien. La livraison du LinkLab est prévue pour 2022.

Nathalie Verrier Van

Des bijoux qui ont du sens !



Beauvoir Photographie



Un univers énergétique...
La nature vous offre le meilleur
Ma main n'est que son instrument

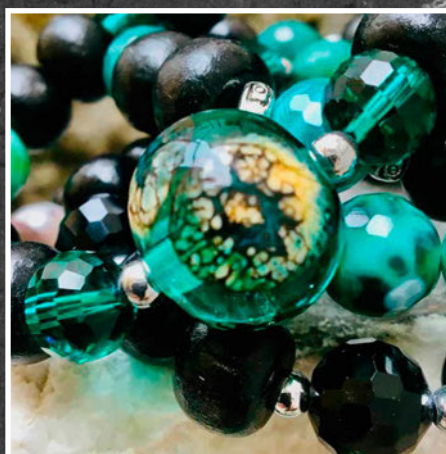
Créateur d'émotions



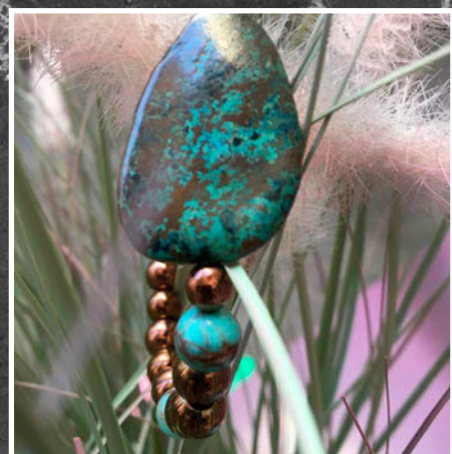
Nathalie Verrier Van



Nathalie Verrier Van



Nathalie Verrier Van



Nathalie Verrier Van

Avec Aline RASSAT, Beauvoir Photographie, pour un partage entre passionnées



Atelier Verrier – Nathalie Van

4 Place du Château – Chambéry
06 62 13 89 46 – nathalie-van@hotmail.com



L'IMAGE

SAMEDI 16

LE BARRAGE DE TIGNES S'ILLUMINE

C'est une véritable prouesse technologique : la façade courbée du barrage de Tignes est mise en lumière, « pour mettre en avant la beauté du site et son paysage exceptionnel », indique EDF dans un communiqué. Le barrage du Chevril sera ainsi illuminé tous les jours, de 18 h à 20 h, jusqu'au 6 mars.



© EDF

C'EST DIT

MARDI 19



« Tous les rendez-vous proposés ont déjà été réservés. [...] Nous le voyons à Chambéry comme partout en France : l'État a besoin des collectivités locales pour mener à bien la campagne de vaccination. »

THIERRY REPENTIN, MAIRE DE CHAMBÉRY, à l'occasion de l'ouverture du centre de vaccination contre le Covid-19 au Manège de Chambéry pour les personnes de plus de 75 ans.

7 INFOS À RETENIR

Hommage à deux policiers nationaux

JEUDI 14 JANVIER

Le 12 décembre dernier, deux policiers nationaux se jetaient à l'eau pour secourir une septuagénaire qui avait sauté dans la Leysse. Aujourd'hui, une médaille pour acte de courage et de dévouement leur est décernée à la préfecture.

Report des 10 km de Grand Lac

VENDREDI 15 JANVIER

La huitième édition des 10 kilomètres de Grand Lac aura lieu le 5 septembre prochain. Annulé en mars 2020 en raison de l'épidémie de Covid-19, les 10 kilomètres Grand Lac font leur retour en 2021. Cette fois, les organisateurs ont décidé de programmer l'événement début septembre, pour permettre des conditions de course plus favorables, tout en espérant que la situation sanitaire soit moins incertaine qu'à l'heure actuelle. Les inscriptions sont déjà ouvertes.

Contrôle du couvre-feu à 18 heures

SAMEDI 16 JANVIER

Ce samedi, le couvre-feu passe de 20 heures à 18 heures. Le préfet, accompagné par les gendarmes de la Savoie, effectue des contrôles routiers à La Motte-Servolex, pour s'assurer du bon respect des nouvelles règles liées à la crise sanitaire.

Alexis Pinturault troisième en Autriche

DIMANCHE 17 JANVIER

Alexis Pinturault continue sur sa lancée en coupe du monde : ce dimanche à Flachau (Autriche), le

skieur de Courchevel s'est offert la troisième place du podium de slalom. La veille, toujours en Autriche, Clément Noël signait son premier podium de la saison, en terminant deuxième du slalom.

Des pièces jaunes pour l'hôpital

LUNDI 18 JANVIER

L'opération nationale Pièces jaunes débute ce lundi et se poursuit jusqu'au 5 février. Cette année, le centre hospitalier Métropole Savoie espère pouvoir financer, grâce à cette opération, l'aménagement de la maison des parents Olivier et Patrick Berthet.

Concert de l'Orchestre des Pays de Savoie

MARDI 19 JANVIER

C'est un concert exceptionnel que propose l'Orchestre des Pays de Savoie, avec la pianiste Célimène Daudet, donné au Grand Théâtre de Provence, et retransmis en live sur Facebook. Il marque le début de la nouvelle collaboration entre l'orchestre et la plateforme NomadPlay.

Rémy Coste quintuple vainqueur

MERCREDI 20 JANVIER

Et de cinq ! Le musher Rémy Coste remporte la 17^e Grande Odyssée, la mythique course de chiens de traîneau, après dix étapes à huis clos dans les montagnes enneigées de Savoie Mont-Blanc, soit 318 km. La Haut-Savoyarde Cindy Duport remporte la course dans la catégorie Limited. Aurélie Delattre finit quant à elle deuxième du trophée Aésio, derrière l'Espagnol Iker Ozkoidi. ●

ILS ONT FAIT LE BUZZ

LES MONITEURS DE SKI ESF

En attendant la réouverture des remontées mécaniques, les moniteurs ESF organisent une descente aux flambeaux, samedi 16, comme ici à Courchevel. Leur mot d'ordre : « Pour ne pas laisser la flamme de la montagne s'éteindre », alors que le monde de la montagne est à l'arrêt depuis le début de la saison. Sur les réseaux sociaux, les personnes qui ne peuvent assister physiquement au spectacle découvrent les pulls rouges et leurs flambeaux, issus de toutes les stations de France.



© Courchevel Tourisme

EN FORME / EN PANNE

AMPHI POUR TOUS : UNE CONFÉRENCE SUR LES CHANGEMENTS CORPORELS



DR

La prochaine conférence du programme Amphis pour tous, de l'Université Savoie Mont-Blanc, aura lieu le mardi 26 janvier, et se déroulera en ligne. La thématique sera : « *De l'anorexie mentale à l'obésité, un cerveau aveugle aux changements corporels majeurs* ». Quels sont les dysfonctionnements communs qui pourraient contribuer au surdimensionne-

ment de la représentation du corps dans ces deux pathologies ? Voilà l'une des questions à laquelle répondra Morgane Metral, maîtresse de conférences à l'USMB. Le rendez-vous est fixé à 18 h sur la chaîne YouTube de l'université, pour assister en direct à la conférence. Par ailleurs, la vidéo restera visible jusqu'au 31 janvier.

Une année bien particulière pour la cour d'appel

L'audience solennelle de rentrée de la cour d'appel de Chambéry a été l'occasion d'évoquer l'incidence de différents événements sur l'année judiciaire 2020, ainsi que les principales réformes, comme la justice de proximité.

JUSTICE Traditionnellement, l'audience solennelle de la cour d'appel de Chambéry rassemble de nombreuses personnalités de tout bord. Crise sanitaire oblige, il n'y avait que les représentants du monde judiciaire dans la grande salle d'audience, le 15 janvier dernier. Les activités judiciaires étant

publiques, car effectuées au nom du peuple français, il a été décidé d'enregistrer l'audience de rentrée pour pouvoir la partager ensuite à tous, via le site Internet de la cour d'appel.

UNE JUSTICE PLUS « PROCHE ». Dans ses réquisitions, la procureure générale près la cour d'appel de

Chambéry, Thérèse Brunisso, a évoqué les réformes à venir au sein du monde judiciaire, notamment en matière de justice de proximité. La procureure générale a annoncé la création de vingt-et-un postes sur les cinq juridictions du ressort de la cour d'appel de Chambéry (Chambéry, Albertville, Thonon-les-

Bains, Annecy et Bonneville). Ces agents contractuel(le)s doivent permettre d'accélérer certaines procédures, via des alternatives aux poursuites.

UNE ACTIVITÉ IMPACTÉE. Dans son allocution, la Première présidente, Chantal Ferreira, a souligné l'impact des événements extérieurs sur les juridictions : « *Nous avons eu un fonctionnement chaotique, notamment au cours du premier semestre, mais toujours à cause d'événements extérieurs aux juridictions, d'événements subis par ces juridictions.* » Citant notamment le mouvement de grève des avocats de janvier à mars – « *Ce n'est pas un reproche, mais un fait que je ne peux pas passer sous silence car il impacte notre fonctionnement* » – et le premier confinement entre le 16 mars et le 11 mai, avec un « *fonctionnement quasi habituel* » retrouvé au cours du mois de juin.

Après avoir exposé les différentes réformes démarrant en 2021 : divorce, aide juridictionnelle, justice pénale des mineurs et nouvelles compétences du juge des libertés et de la détention, Chantal Ferreira a conclu par ces mots : « *Comme toujours, nous nous adapterons et nous travaillerons envers et contre tout, n'en déplaise à tous nos pourfendeurs habituels.* » ●

Du fait de la situation sanitaire, l'audience solennelle de rentrée était réservée au monde judiciaire et à la presse.



© Compra

Et les nouveaux chefs étoilés au Michelin sont...

GASTRONOMIE C'est chaque année un moment très attendu dans le monde de la gastronomie. L'annonce des nouveaux chefs étoilés au guide Michelin, retransmise comme toujours sur les réseaux sociaux, s'est faite lundi 18 janvier. Crise sanitaire oblige, très peu de chefs étaient conviés pour participer à ce grand direct. Parmi les nouvelles « 1 étoile Michelin » décernées, notons désormais la présence du restaurant Le Panoramic, de Clément et Jean-Michel Bouvier, perché à 3 032 mètres d'altitude, à Tignes, et accessible par funiculaire ou par les pistes.

TROIS ÉTOILES VERTES. Le Panoramic est l'unique table de montagne étoilée cette année. Avec cette nouvelle distinction, la famille Bouvier accroche ainsi une nouvelle étoile à l'un de ses restaurants, après avoir reçu, en 2019, une étoile pour L'Ursus. Pour Clément Bouvier, « *la surprise est totale et la fierté énorme. C'est surtout une très grande fierté familiale. Je remercie toute mon équipe, c'est une motivation supplémentaire à rendre cet instant magique à 3 032 mètres d'altitude* ».

Autres chefs récompensés cette année : Éric Prowalski (Les Trésoms, à Annecy), Vincent Favre-Félix (restaurant Vincent



© Stéphane Couchet

MAISON BOUVIER. Clément Bouvier avait déjà reçu une étoile Michelin pour le restaurant L'Ursus, également situé à Tignes. Dans les cuisines du Panoramic, c'est le duo père-fils qui officie : Jean-Michel et son fils Clément travaillent à quatre mains pour sublimer les produits du terroir chers à leurs yeux.

Favre-Félix, à Annecy) et Stéphane Froidevaux (Le Fantin Latour, à Grenoble). Ces nouveaux étoilés s'ajoutent à la longue liste des restaurants étoilés les années précédentes. Trois autres restaurants du coin décrochent, quant à eux, une « étoile verte » qui promeut

les établissements particulièrement engagés dans une approche durable de la gastronomie : Thomas Tricault (Le Toi du Monde, à Flumet), Alain Périllat-Mercerot (Atmosphères, au Bourget-du-Lac) et Florian Favario (L'Auberge de Montmin, à Talloires-Montmin). ●

Une plateforme collaborative pour améliorer la qualité de l'air

OUTIL Avec le soutien de la Région et de l'État, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes – l'observatoire régional de surveillance et d'information sur la qualité de l'air – vient de lancer une nouvelle plateforme collaborative et participative, Air Attitude, disponible à l'adresse suivante : <https://airattitude.fr>. Accessible aux citoyens comme aux organisations, elle permet de visualiser, de référencer des actions et de découvrir leur impact sur la qualité de l'air, le climat et les consommations d'énergie. Lorsque l'impact de ces actions est évaluable, Atmo Auvergne-Rhône-Alpes et d'autres experts partenaires calculent en effet les quantités



de polluants atmosphériques, de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie évitées. Ce service vient compléter ceux proposés par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes et s'inscrit dans une stratégie d'accompagnement des changements de comportements des citoyens par le biais des services numériques dans laquelle s'engage depuis plusieurs années l'observatoire. ●

La Ville de Chambéry recrute cinq Atsem supplémentaires

ÉDUCATION La nouvelle municipalité de Chambéry annonce le recrutement de cinq agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem). Le sujet avait cristallisé les débats lors de l'ancienne mandature, où seize postes avaient été supprimés dans le cadre d'une réorganisation des services.

9 ÉCOLES CONCERNÉES. En plus de ces cinq agents nouvellement recrutés, deux autres Atsem ont vu leur temps de travail être augmenté, et deux agents avaient été recrutés par la Ville à la rentrée en septembre. La Ville annonce par ailleurs, compte tenu des contraintes fortes pesant sur le service éducation pendant la crise sanitaire, que

les contrats des quatre Atsem remplaçantes sont maintenant, permettant ainsi d'avoir un agent par classe dans neuf écoles maternelles. « *C'est une décision très importante qui marque le début de notre mandat, et qui va contribuer à corriger les erreurs passées. Je salue la communauté éducative : personnel, familles mais aussi élèves qui traversent cette période dans des conditions difficiles* », a indiqué le maire, Thierry Repentin. La Ville indique par ailleurs que des recrutements supplémentaires seront effectués tout au long du mandat, la priorité ayant d'abord été mise sur les écoles très fréquentées, celles où les conditions de travail sont spécifiques et celles qui sont situées dans les quartiers populaires. ●

**On ne va pas
se gâcher la journée
avec le temps pourri
des autres.**

La météo 100% locale.

france
bleu
pays de savoie



LA PAROLE À

HERVÉ GARIOUD, PRÉSIDENT DU GROUPEMENT DE DÉFENSE SANITAIRE DES SAVOIE

Éleveur laitier installé à Belmont-Tramonet, Hervé Garioud préside depuis trois ans cette association bidépartementale qui œuvre à la maîtrise et à l'amélioration de l'état sanitaire des animaux d'élevage.



© Compta

« Nos valeurs sont représentées par la solidarité, le mutualisme et le respect animal »

Qu'est-ce qu'un GDS ? « Le groupement de défense sanitaire permet d'accompagner les éleveurs dans la gestion des maladies réglementées et les problèmes sanitaires qui peuvent intervenir. Le GDS gère notamment les prophylaxies pour le compte de l'État, c'est-à-dire l'ensemble des méthodes permettant la prévention des maladies au sein du troupeau. Il gère aussi les programmes de certifications, qui permettent d'indiquer que telle ou telle maladie est absente du cheptel. Mais un GDS fait aussi de l'accompagnement personnalisé en fonction des exploitations, et peut également octroyer des aides financières en cas de coup dur, quand les éleveurs sont confrontés à d'importantes pertes animales. Nos valeurs sont représentées par la solidarité, le mutualisme et le respect animal ».

L'organisation de l'association. « Le groupement de défense sanitaire des Savoie est devenu bidépartemental entre 2014 et 2015, ce qui nous permet d'avoir plus de poids et de travailler tous ensemble. Il regroupe la coopérative d'insémination, le contrôle laitier et les deux GDS de Savoie et de Haute-Savoie. Sur les deux départements, 80 % des éleveurs bovins, 71 % des éleveurs ovins et 69 % des éleveurs caprins sont adhérents de

l'association, ainsi que quatorze apiculteurs. Nous travaillons aussi activement à l'installation d'une filière porcine au sein du groupement. Enfin, en avril 2022, nous organiserons le congrès national ».

Un suivi précis. « Les différentes analyses et actions que nous menons nous permettent de suivre activement les vecteurs de maladie, les mouches ou les moustiques par exemple, en fonction de la localisation des troupeaux et ainsi, d'agir efficacement. Nous travaillons en lien très étroit avec la chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc, les vétérinaires ruraux, mais aussi avec la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations. On s'aperçoit aussi que le dérèglement climatique provoque des changements. Par exemple, il fait plus chaud en altitude, ce qui peut favoriser l'apparition de maladies au sein des troupeaux faisant la transhumance. Les contrôles qui sont systématiquement effectués à la montée et à la descente permettent de relever ce genre d'informations. Mais cela va parfois plus loin avec les changements brutaux de température, qui sont fatals aux animaux les plus faibles au sein du troupeau ». ●

Propos recueillis par BENJAMIN LECOUTURIER



© Compta

LES DIFFÉRENTES ACTIONS CONCERNANT LES BOVINS

En tant qu'éleveur de vaches laitières au sein du Gaec Les Acacias, à Belmont-Tramonet, Hervé Garioud et son associé sont concernés par les différentes

actions de prévention liées à la tuberculose, à la brucellose, à la rhinotrachéite infectieuse bovine, à la maladie du varron ou encore à la leucose. En cas d'introduc-

tion d'un nouvel animal dans le troupeau, ils doivent procéder obligatoirement à un dépistage de certaines maladies, le tout étant géré par le GDS des Savoie.



PROCHAINEMENT

Votre
encart
publicitaire
au cœur du
dossier



Édition spéciale Immobilier d'entreprise 2020.

ÉDITION SPÉCIALE Immobilier d'entreprise



RÉSERVEZ DÈS AUJOURD'HUI VOTRE ENCART PUBLICITAIRE



Vous souhaitez être visible ?

Contactez dès à présent le **service PUBLICITÉ** pour réserver votre **ENCART**.

Service PUBLICITÉ

Tél. : 04 76 84 32 10

pub@la-vie-nouvelle.fr

Une diffusion auprès :

- ▶ Abonnés de La Vie Nouvelle,
- ▶ Kiosques,
- ⊕ **Diffusion supplémentaire et qualifiée** en points de dépôts auprès d'une cible de lecteurs en lien avec la thématique.

DATES À RETENIR

Parution : 5 Mars 2021.

102

➔ C'est le nombre d'alternants qui ont rejoint la Banque populaire Auvergne-Rhône-Alpes en 2020, dans vingt-six métiers différents (réseau bancaire et fonctions supports). C'est deux fois plus qu'en 2018. En septembre 2020, près d'un alternant sur deux est resté au sein de la BPAura, en CDI, en CDD ou avec un nouveau contrat d'alternance.

6

➔ L'entreprise Pixminds, basée à Barberaz, vient de remporter six distinctions au CES 2021, qui s'est tenu en ligne. Ce salon est le plus important en matière de produits technologiques, et se déroule traditionnellement en janvier à Las Vegas, aux États-Unis. Il s'agit de deux trophées pour une souris professionnelle, et quatre pour les écrans tactiles interactifs qu'elle développe depuis quelque temps.



© Insee Chambéry

Stages en entreprises, quelles incidences ?

Dans l'ombre de la crise sanitaire, de nombreuses problématiques se forment au fil des semaines. Ainsi, nombre d'étudiants, déjà lourdement impactés par le distanciel imposé et les périodes de couvre-feu et déconfinement, se trouvent face à une autre difficulté : trouver un stage obligatoire.

STAGES De nombreux témoignages d'étudiants, qu'ils soient en bac pro ou bien à l'université, en passant par les écoles supérieures, montrent une vive inquiétude des jeunes, par rapport à l'obligation de réaliser des stages pour valider une année ou bien un diplôme. Pour les élèves de lycées pro-

fessionnels, devant réaliser des périodes de formation en milieu professionnel, l'Éducation nationale a indiqué de son côté que celles et ceux n'ayant pas pu en réaliser suffisamment bénéficieraient de dérogations. Mais pour les autres types d'enseignement, le flou reste assez intense.

QUID DES ENTREPRISES ? Du côté des entreprises, au Medef Savoie, on nous indique avoir souvent entendu ces derniers temps la réponse suivante : « On ne sait déjà pas comment faire entre l'activité fluctuante, le télétravail et nos salariés, alors pour le moment, on ne prend pas de stagiaires ». Si elle ne blâme

L'Insee U. Chambéry indique avoir mis en place un certain nombre d'outils pour aider les étudiants à décrocher un stage.

pas les entreprises concernées, Marine Coquand, déléguée générale du syndicat patronal, aimerait que la situation se décante, car elle s'inquiète des conséquences sur les étudiants et leur cursus.

À L'INSEEC, ON BOUGE. Si l'on prend l'exemple de l'Insee U. Chambéry, la direction a pris le taureau par les cornes. « Les étudiants ont un référent pour les stages, qui fait un travail monstre depuis la rentrée, avance Sarah Molina, responsable des études bachelor. Le paquet a été mis sur le travail en amont : les CV, les lettres de motivation, les postures en entretien, pour mettre le maximum de chances de leur côté. En troisième année, 88 % de nos étudiants ont réussi pour le moment à décrocher un stage, qui leur permettra de valider leur année. Il faut dire aussi que nos entreprises partenaires ont joué le jeu en proposant de nombreuses offres de stages sur la plateforme interne malgré le contexte sanitaire, et des anciens de l'école ont aussi fait un peu de forcing dans leur entreprise pour accueillir des stagiaires. Pour les 12 % restants, le message est clair : il faut se bouger, tous les outils sont là, l'accompagnement aussi, il faut trouver un stage sinon l'année ne sera pas validée ». ●



CHAMPAGNE

Alain Vesselle

— PROPRIÉTAIRE - RÉCOLTANT —



NOS REVENDEURS DÉPOSITAIRES

Matthieu DELOGE

284 rue de la Savoyarde
73490 La Ravoire

Freddy BERTIN

Lieu dit la Prairie
ZA La Prairie
73350 Bozel

www.champagne-alainvesselle.fr

15, rue de Louvois - 51150 Bouzy

Tél. +33(0)3 26 57 00 88

contact@champagne-alainvesselle.fr

Alphi : des investissements tournés vers l'innovation

INDUSTRIE Elle fait partie des quelques entreprises savoyardes lauréates du fond d'accélération aux investissements industriels dans les territoires. Spécialiste française du coffrage et de l'étalement, Alphi, qui a reçu le 15 janvier la visite des élus dans le cadre du déploiement du plan France Relance, s'apprête à développer plusieurs projets (2,6 millions d'euros au total) sur sa plateforme de Saint-Genix-les-Villages. « Nous travaillons depuis une bonne année déjà sur l'amélioration de ce site, avec deux priorités : l'atelier bois et l'atelier de réparation alu, pour renforcer notre position de leadership à l'échelle nationale, et

avoir davantage encore de chiffre d'affaires en Suisse avec le coffrage bois. Autant de vecteurs importants pour la réussite de l'entreprise dans le temps », explique Alexandre Souvignet, pdg d'Alphi.

CRÉATION ET AMÉLIORATION D'OUTILS. Lorsqu'il a eu vent du plan de relance, le pdg d'Alphi n'a pas hésité à « présenter le plan rêvé », tel qu'il l'aurait imaginé sans crise sanitaire. « Nous avons pu intégrer à notre réflexion la création d'un atelier de 4 000 m² dédié au stockage et à la production sur notre terrain de Saint-Genix. L'enjeu ? Relocaliser une partie de notre production, que



PLATEFORME LOGISTIQUE. Aujourd'hui, trente-huit salariés sont basés sur le site de Saint-Genix-les-Villages (contre quatre à leurs débuts), où Alphi s'est installée en 2014. Seize nouveaux emplois seront créés d'ici 2022.

nous sous-traitons aujourd'hui à 100 % (80 % en Haute-Loire et dans l'Ain, 20 % en Italie). Ce recentrage français, tout en continuant à travailler avec nos partenaires, a aussi une vocation écologique. Et, grâce à l'amélioration des outils d'aide au travail et de l'organisation des postes pour nos équipes de Saint-Genix, nous amenons à nos clients la performance par la sécurité et la lutte contre la pénibilité. » Malgré une année impactée

par la crise sanitaire, Alphi a réalisé 27,5 millions d'euros de chiffre d'affaires (30 septembre 2019 - 1^{er} octobre 2020). Soit une clôture de l'activité avec 10 % de plus que l'année précédente. Dans un mois, c'est dans un bâtiment « extrêmement moderne et performant à Savoie Hexapole » qu'Alphi déplacera son siège de quelques centaines de mètres. Des projets à la pelle, donc, pour cette entreprise qui fête ses vingt-cinq ans d'existence. ●

1 140 prêts garantis par l'État accordés par le Crédit mutuel Savoie Mont-Blanc

BANQUE Jeudi 14 janvier, le Crédit mutuel Savoie Mont-Blanc tenait, à Annecy, sa conférence de presse des vœux. L'occasion, pour la banque, de revenir sur l'actualité qui a marqué l'année 2020, en présence de Jean-Louis Maître, président de la Fédération du Crédit mutuel Savoie-Mont Blanc et d'Estelle Malet, nouvelle directrice générale.



Jean-Louis Maître, président de la Fédération du Crédit mutuel Savoie-Mont Blanc, a succédé en 2020 à Daniel Rocipon ; et Estelle Malet, directrice générale, a succédé, au 1^{er} janvier dernier, à Mireille Haby.

UNE FÉDÉRATION DYNAMIQUE. Si 2020 a été une année chahutée, elle était malgré tout une année importante pour la Fédération du Crédit mutuel Savoie - Mont Blanc qui fêtait ses 30 ans d'existence ! À fin 2020, le Crédit mutuel Savoie Mont-

Blanc comptait 222 300 clients, dont 80 % de sociétaires. Avec 506 salariés dans ses 49 caisses locales (69 points de contacts), il s'agit là d'une fédération dynamique. Pour 2020, les encours d'épargne s'élevaient à 5,5 milliards d'euros (+ 11,3%) : c'est la

plus forte progression annuelle enregistrée par le Crédit mutuel Savoie Mont-Blanc ces cinq dernières années. Les encours des crédits s'élevaient, eux, à 4,9 milliards d'euros (+ 6,5% en 2020). Pour s'adapter aux besoins de sa clientèle, le Crédit mutuel

a su diversifier ses métiers et proposer ces dernières années des produits et services dans d'autres secteurs. À fin 2020, le Crédit mutuel Savoie Mont-Blanc assurait 20 000 véhicules, 41 200 habitations et près de 19 000 familles pour leur santé. Enfin, du côté de la téléphonie, ce sont 25 000 contrats qui étaient enregistrés fin 2020, soit 11 % des clients.

ET AVEC LA CRISE ? Face à la situation sanitaire, le Crédit mutuel Savoie Mont-Blanc, qui compte 20 000 clients entreprises, a accordé 1 140 prêts garantis par l'État pour un montant de 80 millions d'euros. 6 847 prêts avec échéances ont été prorogés (28 millions d'euros au total). 246 primes de relance mutualiste ont été versées pour un montant d'1,6 million d'euros, et 447 étudiants et apprentis ont été bénéficiaires d'une prime (soit 67 000 euros). ●

Vivet'Art

magnifie les métaux précieux

S'offrir le talent d'un joaillier pour marquer les plus beaux moments de sa vie avec le bijou de ses rêves est tout à fait possible. À Chambéry, Vivet'Art propose des créations artisanales contemporaines façonnées avec soin, finesse et qualité.

Derrière les portes de son atelier chambérien où les outils nécessaires à la conception et à la fabrication de ses créations uniques trônent sur son établi en bois, Patrice Vivet imagine quotidiennement, et en toute petite série, des bijoux épurés qui viendront embellir le quotidien ou rappeler un moment clé de la vie. Depuis qu'il a débuté en 1982, ce créateur-joaillier, dont le parcours s'est étoffé au fil de ses expériences, a toujours eu à cœur de travailler les métaux les plus précieux. Dans l'univers de Patrice Vivet, les bijoux façonnés en or 750, en argent 925 et en platine 850 sont parfois amenés (surtout l'argent) à côtoyer des pierres précieuses d'exception qu'il apprécie de mettre en valeur (diamants, rubis, saphirs roses, bleus ou orange, tsavorites...). « *Je ne fais pas de fantaisie. J'ai toujours eu à cœur de travailler avec des choses naturelles et de belle qualité, car un bijou raconte une histoire* », explique-t-il.

Et sa vitrine laisse aujourd'hui entrevoir une petite série raffinée de bijoux, parmi lesquels bagues, bracelets, pendentifs, boucles d'oreilles et alliances ont su se faire une place toute particulière. On trouve également quelques croix de Savoie, petite spécificité de la maison. « *Je suis natif de Chambéry. Cette croix de Savoie a donc un sens culturel pour moi, car elle raconte beaucoup de choses, en réunissant symboliquement l'histoire d'une naissance, d'une famille et de cette région que j'aime. Sans compter qu'elle défend bien cette idée d'identité à travers l'achat d'un bijou* ».



ARTISANALES ET SUR-MESURE. L'inspiration, Patrice Vivet la puise sans nul doute auprès de son épouse Édeline, avec qui il a créé, en 2015, la marque Vivet'Art, tous deux unissant alors leurs savoir-faire. « *Ce partage et cette relation que nous avons dans l'entreprise nous ont conduits à la création du fermoir qui nous a valu le prix Artinov de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Savoie. Ce travail à deux est quelque chose qui me nourrit et m'apporte une autre ouverture* », confie Patrice Vivet. « *C'est tout là le sens de Vivet'art* », ajoute Édeline Vivet. Édeline se montre toujours présente pour donner vie aux idées et aux envies de celles et ceux qui poussent leur porte pour s'offrir une fabrication artisanale unique, personnalisée, qui leur ressemble. « *En création, je suis toujours dans la spontanéité*, confie

celui dont le grand-père maternel était horloger. *Lorsque les gens viennent me voir avec une envie particulière, le plus essentiel, pour moi, est d'arriver à bien les comprendre au fil de notre échange, pour qu'au final, cette sensibilité fasse que le bijou ressemble vraiment à ce qu'ils avaient envie d'avoir. Se montrer disponible et à l'écoute est indispensable* », explique-t-il. Également sculpteur et fondeur d'art, Patrice Vivet maîtrise toutes les étapes de la création et de la fabrication d'un bijou. Et ses créations au sens large dépassent même la joaillerie. « *Ily a plein de choses qui me touchent : le métal, le bois, faire fondre du verre...* », termine-t-il. ●

CÉLIA DI GIROLAMO

35

Avec plus de 35 ans de métier derrière lui, Patrice Vivet a toujours exercé en tant que créateur-joaillier.

160

Bagues, boucles d'oreilles, alliances... Vivet'Art a développé plus de 160 modèles de bijoux.

2017

Cette année-là, Vivet'Art est lauréate du prix Artinov (CMA) pour la création d'un fermoir non apparent.

3

Il faut compter environ 3 mois pour pouvoir porter l'une des créations sur-mesure réalisées par Patrice Vivet.

Face à la saison blanche, les stations voient rouge

ÉCONOMIE Les bruits de couloir laissaient déjà présager le pire dès le début de semaine. Mercredi 20 janvier, à la mi-journée, la tension était à son comble, alors qu'à l'appel du collectif interprofessionnel de la montagne, les professionnels installaient un monticule de neige, des skis et un cercueil symbolisant la mort de la montagne, à l'entrée de la préfecture, à Chambéry (photo). Avec, pour tous, la même inquiétude : les remontées mécaniques seront-elles autorisées à rouvrir pour les vacances de février ? « On continuera à se battre [...] On ne va pas mourir dans le silence », rappelait alors au micro Alexandre Maulin, président de

Domaines skiables de France. Au même moment, Gabriel Attal, le porte-parole du gouvernement, rappelait que « l'Allemagne et l'Italie ont décidé de prolonger la fermeture [de leurs stations] au moins jusqu'au 15 février ». Il a fallu attendre une réunion avec Jean-Baptiste Lemoine, à 17 heures, pour que le couperet tombe : « Une réouverture mi ou fin février apparaît hautement improbable », spécifiait le secrétaire d'État au Tourisme.

INJUSTICE ? « Il y a une probabilité immense que les remontées mécaniques restent à l'arrêt tout l'hiver ! a livré Jean-Luc Boch, président de l'Association Nationale des Maires des Stations de



Montagne (ANMSM), par téléphone à nos confrères de *Montagne Leaders*, au sortir de cette visioconférence. Cette décision est très certainement motivée par un principe de précaution par rapport à une troisième vague et la circulation du virus dans les stations. Aujourd'hui, nous demandons des aides pour tout le monde, pour tous les socio-professionnels afin de ne laisser personne sur le carreau ». Malgré un protocole renforcé,

approuvé en décembre par le conseil interministériel de crise, et plusieurs mobilisations pour tenter d'infléchir jusqu'au bout la décision du conseil de défense, députés et sénateurs, qui ont enchaîné réunions et courriers, réclamant un plan Marshall pour la montagne, n'ont pas su faire entendre leur voix vers une issue favorable pour les stations. La perte serait de 4 milliards d'euros pour la saison. ●

Les tapis, l'alternative ultime aux remontées

ÉQUIPEMENT Ces longs tubes transparents, équipés d'un tapis roulant, fleurissent dans les stations depuis quelques années. Cette saison, s'il y a bien des investissements que les stations ne regrettent pas, ce sont ceux sur les tapis ! Depuis le début de l'hiver, les exploitants des domaines skiables sont en effet priés de laisser les remontées mécaniques fermées. Mais les tapis pour débutants, qui remplacent bien souvent les téléskis, peuvent fonctionner.

PARADIS DES DÉBUTANTS. Certaines stations autorisent l'accès à ces tapis uniquement aux élèves

des écoles de ski. C'est le cas par exemple à La Féclaz, même si l'affluence à l'entrée du tube laisse croire que certains, mal informés, profitent de l'occasion pour s'infiltrer. « C'est le meilleur moment pour apprendre à skier ! Il y a peu de monde car les groupes sont limités à six personnes maximum », jure-t-on du côté de la Tarentaise, à l'office de tourisme de La Rosière. Idéal pour les débutants qui veulent enchaîner la piste verte sans se fatiguer dans la montée.

POUR LES COURS OU POUR TOUS ? Si les tapis ne réussissent pas à eux seuls à porter l'activité de la station, ils s'avèrent un atout



AUTORISATION. Si les remontées sont fermées en ce début de saison, les tapis pour débutants sont tolérés.

de choix. Si bien que d'autres stations ouvrent leurs tapis au grand public, comme aux Aillons Margériaz, le week-end du 9 janvier, toujours en respectant au maximum les gestes barrières. Aux Saisies, les deux tapis (Chardons et Bötet), ouverts à tous, fonctionnent eux aussi à plein régime, depuis le début des vacances scolaires

de Noël. Dans plusieurs stations, les familles peuvent aussi s'essayer à la luge sur rail, qui est aussi plébiscitée cette année. Cette saison, plus que jamais, c'est la revanche des débutants et des enfants en station. Quant aux skieurs confirmés, les plus motivés ne lésinent pas sur la montée en ski de randonnée ! ●



INITIATIVE

DES « ÉCO-JUNIORS » DE BARBERAZ À LA DÉCOUVERTE DE LA CHARTREUSE

Gagnants du jeu-concours co-organisé par Savoie Mont Blanc Juniors et L'Agence Savoie Mont Blanc, les jeunes du centre d'animation socioculturel l'Amej de Barberaz ont été récompensés pour leurs actions d'éco-ramassage, le 13 janvier dernier, par une éco-journée dans le massif de la Chartreuse, alternant pratique de la raquette à neige, sensibilisation à la

protection de la nature par les accompagnateurs en montagne et intervention en duplex des organisateurs de la Grande Odyssée Savoie Mont Blanc. Le collègue Perret d'Aix-les-Bains, lui aussi lauréat pour son club Planctonium de protection du plancton dans le lac du Bourget, se verra récompensé prochainement par une journée en traîneau à chiens dans les Bauges.

La gendarmerie en route vers sa transition énergétique

La politique de relance de l'État profite aussi à la gendarmerie, pour moderniser des casernes et son parc de véhicules.

SÉCURITÉ Évoquer le plan de relance de l'État, c'est penser d'abord au coup de pouce offert aux entreprises pour leur rebond. Mais France Relance vise également d'autres structures, notamment les forces de l'ordre. Ainsi, l'État annonce débloquer une enveloppe de 8,244 millions d'euros pour des travaux immobiliers en Savoie. Outre la rénovation du commissariat de police d'Albertville, c'est la gendarmerie qui en bénéficie le plus, avec 7,5 millions d'euros. Les travaux concerneront uniquement les sept casernes domaniales, gé-

rées directement par l'État, qui constituent la moitié des logements de gendarmes dans le département.

BASSENS ET VAL-CENIS. Cet argent est destiné surtout à la rénovation énergétique de la caserne de Val-Cenis (1,2 million d'euros), qui date des années 1950 et est fortement soumise aux aléas climatiques, ainsi qu'à celle de la gendarmerie mobile de Bassens (6,5 millions d'euros). « Ces deux projets étaient déjà bien identifiés. Mais d'autres n'auraient pas avancé aussi vite sans le plan de relance, notamment la rénovation

des locaux de services techniques qui ne sont habituellement pas la priorité », détaille la capitaine Émeline-Marie Raphanaud, cheffe du groupe soutien ressources humaines, qui intègre le service des affaires immobilières. C'est le cas pour les 68 000 euros alloués à la modernisation du poste de secours de Modane, qui intègre notamment le détachement aérien. Par ailleurs, 75 000 euros serviront à offrir de nouveaux bureaux à la section opérationnelle de lutte contre les cybermenaces (Solc), située actuellement sous les toits d'un garage.

CONSTRUCTIONS. Les autres casernes, que la gendarmerie loue aux communes, elles aussi datant des années 1960, ne sont pas concernées par le plan de relance. Les travaux de rénovation énergétique font tout de même l'objet de discussions avec les bailleurs, moyennant une augmentation du loyer. C'est le cas des casernes d'Aix-les-Bains et de Grésy-sur-Isère. Cette année, des constructions devraient aussi voir le jour, notamment à Montmélian et aux Belleville. D'autres projets de construction concernent la brigade de Yenne et le peloton autoroutier de Novalaise, sous deux ans.

VÉHICULES BLEUS... ET VERTS ! La gendarmerie de la Savoie a consommé la totalité des crédits alloués en 2020 dans le cadre du plan « poignées de portes ». Ainsi, de menus travaux sur le chauffage, les canalisations, etc. ont été effectués pour un montant de 62 000 euros. Récemment, la gendarmerie a aussi reçu onze Peugeot 5 008. Deux autres sont en attente de livraison, ainsi que huit Renault Zoé électriques, pour les trajets plus courts. « La gendarmerie compte 250 véhicules vieillissants sur le département. Un quart du parc a atteint les deux critères d'obsolescence que sont huit ans d'âge et 200 000 km, justifie le commandant du groupement de la Savoie, le colonel Guillaume Chantereau. Les remplacer était donc une nécessité! ». ●



VÉHICULES. Outre la rénovation des casernes, la gendarmerie de la Savoie a déjà acquis onze Peugeot 5 008, et devrait recevoir prochainement huit Renault Zoé électriques, pour les trajets de liaison.

Ça roule pour les déplacements doux !

ÉQUIPEMENT La préfecture vient de publier son étude sur le trafic routier pour l'année 2019, dont un volet recense la fréquentation des voies vertes en modes doux, principalement les vélos. Les comptages concernent les véloroutes ViaRhôna (quatre stations), de Grand Lac (trois stations dont une gérée par Grand Chambéry), la galerie de secours du tunnel du Chat (une station) et des Préalpes (trois stations), ainsi que sur les accès à treize grands cols. Le constat est sans appel : « *Malgré une circulation annuelle régulière pour les véloroutes proches des centres urbains, l'ensemble de*

ces itinéraires connaît une hausse de fréquentation très marquée d'avril à septembre, qui démontre leur intérêt pour la pratique sportive et touristique du vélo en site propre. » Ainsi, entre 2018 et 2019, la fréquentation sur les véloroutes du département a augmenté de 6,3 %. Les grands cols (Mont du Chat, Saint-Jean-d'Arvey, les Aravis, le Grand Cucheron, le Galibier, le Granier, l'Iseran, la Madeline, le Glandon, la Croix de fer...), quant à eux, ont connu une hausse de 0,8 % de leur fréquentation sur la même période.

TRAJETS PENDULAIRES. L'engouement pour les modes de dépla-



© Grand Chambéry

VÉLO. Entre 2018 et 2019, la fréquentation sur les véloroutes du département a augmenté de 6,3 %.

cement doux se fait d'autant plus sentir sur les onze compteurs de l'agglomération chambérienne, dont le dernier, à La Ravoire, a été installé courant 2019. L'année 2020 aura ainsi vu les compteurs de vélos battre des records de passage. Depuis 2011, sur les vingt plus fortes fréquentations à la journée, dix-sept ont eu lieu après le premier déconfinement. Grand

Chambéry affirme dans un communiqué que « *si nous analysons les chiffres hors les deux périodes de confinement (du 17 mars au 10 mai, et du 30 octobre au 14 décembre), la fréquentation est en hausse de 10 % par rapport à 2019* ». une belle échappée pour le vélo en Savoie, où les aménagements cyclables se multiplient d'année en année. ●

Retour aux urnes dans quatre communes

VIE PUBLIQUE Quatre communes de Savoie vont être concernées par de nouvelles élections municipales, totales ou partielles : Valgelon-La Rochette (annulation du scrutin de mars par le tribunal administratif de Grenoble, élection à refaire entièrement), Les Mollettes (deux sièges à pourvoir, suite à des recours), Thénésol (démission du maire élu, Jean-Pierre Falgon) et Rognaix (démission du maire élu, Joël Gachet, et d'un conseiller municipal).

DEUX DATES SONT FIXÉES. Pour l'ensemble des communes citées, le premier tour du scrutin se déroulera le dimanche 28 février,



© Comina

de 8 h à 18 h. Dans le cas où un second tour est nécessaire, il aura lieu le dimanche 7 mars 2021, de 8 h à 18 h. Pour les élections de Val Gelon La Rochette, le dépôt des candidatures doit de se faire en préfecture du 8 au 10 février de 13 h à 16 h et le 11 février de 13 h à 18 h. Pour Les Mollettes, c'est le 10 février de 13 h à 16 h et le 11 février de 13 h à 18 h, en préfecture. Pour Thénésol et Rognaix, du 4 février 10 février de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h ; jeudi 11 février, de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h, en sous-préfecture d'Albertville. ●

La Fondation Banque populaire Aura lance un appel à projets culturels

BANQUE La Fondation Banque populaire Auvergne-Rhône-Alpes (BP Aura), lancée le 28 octobre dernier, annonce son premier appel à projets visant à accompagner et soutenir les initiatives culturelles sur le territoire régional. Elle souhaite « *inciter à l'innovation et au développement de nouvelles idées et replacer le monde de la culture au centre des préoccupations de chacun* », développe la banque dans un communiqué.

50 000 EUROS. Une enveloppe de 50 000 euros sera répartie entre les projets sélectionnés et soutenus. La banque entend soutenir des initiatives qui ont pour triple objectif de maintenir l'accès et le lien à la culture pour tous les publics, soutenir

l'organisation d'événements culturels et sensibiliser le grand public à la culture : « *La culture est l'une des quatre grandes causes pour lesquelles BP Aura s'engage à travers le soutien à des projets d'intérêt général, tout comme l'enseignement, la santé et l'intégration sociale* ». En cette période de crise sanitaire, « *cet appel à projets, qui fait écho aux valeurs coopératives et solidaires de la BP Aura, apportera un soutien aux acteurs de la culture qui ont en tant besoin* », appuie Daniel Karyotis, directeur général de la BP Aura. La banque invite donc toute association, structure d'intérêt général éligible au mécénat et autre porteur de projet à adresser son projet avant le 8 mars sur www.fondationbpaura.fr. ●



© Compta

LA REVANCHE DU NORDIQUE

Cette saison d'hiver particulière est-elle plus que jamais celle des pratiques nordiques ? Si certains professionnels constatent un vrai « boom » de ces activités, cet engouement est à relativiser.

PAR CÉLIA DI GIROLAMO, BENJAMIN LECOUTURIER ET VIRGINIE TRIN

Il n'est pas encore midi, en ce vendredi 8 janvier à La Féclaz, et déjà la fréquentation des parkings de la station donne la température : les skieurs sont au rendez-vous. Certains apprennent le skating en suivant attentivement les conseils de leurs moniteurs à pulls rouges, d'autres repèrent sur les plans du domaine quel sera leur tracé du jour. À la caisse, où les mesures sanitaires sont affichées, le thermomètre affiche 2 degrés. Le temps ensoleillé est idéal pour arpenter les sous-

bois du domaine ! Au départ des pistes, Franck Perrin, directeur d'exploitation du domaine skiable, est sur tous les fronts : la radio toujours branchée pour rester en lien avec ses collègues du secours, il s'active au damage, une pelle à la main, tout en veillant au bon fonctionnement des bornes automatiques de contrôle des forfaits de ski, installées il y a plus de six ans. « En temps normal, nous accueillions déjà beaucoup de monde, se réjouit Franck Perrin. Mais avec la fermeture administrative

des remontées, les séjournants qui avaient l'habitude de pratiquer l'alpin en profitent pour s'adonner au nordique ». Cet engouement pour le nordique perdurera-t-il ? « Le temps nous le dira, mais parmi ceux qui se sont essayés au ski de fond, certains adhéreront et resteront forcément. D'autant plus que le ski de fond coûte un peu moins cher en termes de forfait et d'équipement, que l'alpin. »

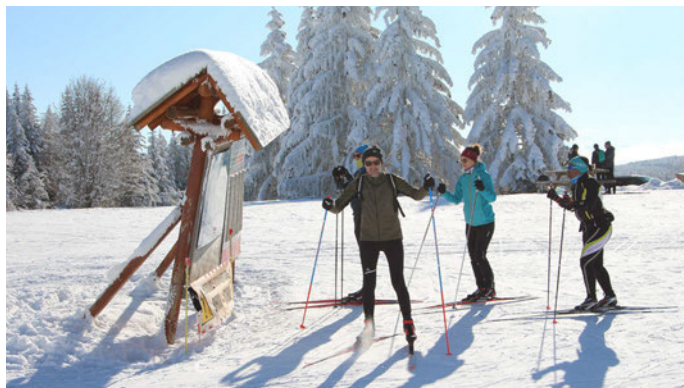
Mais avec le ski alpin à l'arrêt, le manque à gagner se fait ressentir chez les loueurs, les

commerçants et à l'École de ski français (ESF) qui arrivent tout de même à maintenir une petite activité. « Sans l'alpin, nous enregistrons 95 % de pertes. Certains de nos moniteurs alpins sont au jardin d'enfants, quelques-uns proposent de la rando alpine, et les autres sont à la maison », se désole Gilles Bal, directeur de l'ESF de La Féclaz. Habituellement, l'activité est principalement tournée vers les cours de ski alpin (70 %). La tendance s'est forcément inversée cette saison avec moins de 10 % de cours en alpin, et 95 % de cours nordiques (classique, skating, biathlon). « Même en ayant commencé la saison plus tôt, nous avons perdu entre 17 et 20 % de chiffre d'affaires. Pour le moment, on s'en sort plutôt bien, car le nordique fait remonter le chiffre d'affaires, mais ce dernier ne rattrapera jamais la perte de l'alpin ». Sur les espaces réservés, les pulls rouges et leurs élèves sont en effet moins visibles qu'à l'accoutumée.

+20% EN NORDIQUE. La situation de Savoie Grand Revard reflète bien, cette année, celle d'autres sites de moyenne montagne situés dans le Jura, en Chartreuse ou dans le Vercors : « En ayant deux pôles, un de ski alpin et un de ski de fond, on ne va pas trop mal cette saison grâce au ski nordique. Si nous n'ouvrons pas du tout, les compensations financières vont pouvoir maintenir en état l'activité pour l'année prochaine, mais cela ne permettra pas les investissements », estime Franck Perrin. Autre difficulté soulevée par la crise sanitaire : « Avec la mise en place du chômage partiel, nous n'embauchons que la moitié de notre personnel et nous sommes contraints aux 35 heures. Or, en station, nos horaires sont variés et dépendent beaucoup de la météo et de l'affluence ».

À Savoie Grand Revard (La Féclaz, Le Revard, Saint-François-de-Sales et Arith), premier site nordique de France, « le ski de fond est égal au ski alpin en termes de recettes, poursuit Franck Perrin, tandis qu'aux bornes de contrôle, les validations de forfaits s'enchaînent les unes après les autres. Actuellement, nous enregistrons une progression de 20 % du nordique. Nous connaissons déjà un chiffre d'affaires exceptionnel, puisqu'il est en constante augmentation chez nous depuis près de cinq ans ! ».

ET À RAQUETTES ? Savoie Grand Revard dispose également de sept itinéraires de sentiers pour les raquettes. Si en ce vendredi, la plupart des personnes croisées à La Féclaz chaussent les skis, certains sont équipés en raquettes. Accompagnateur en montagne principalement sur le massif des Bauges, Fabien Lamborot, qui aime faire « découvrir la montagne dans de bonnes conditions et en toute sécurité, tout en apprenant aux pratiquants à marcher, à soulager leurs efforts, à avoir la bonne pratique dans les descentes et les montées », est aux premières loges : « Cette saison, les sentiers ressemblent aux Champs-Élysées. C'est noir de monde ! Les traces en hors-piste sont elles aussi assez nombreuses, alors qu'habituellement, pas grand monde ne sort des chemins balisés ». Et se limiter à des sorties à cinq personnes, représente, pour lui, une véritable contrainte : « Il y a plus de monde, donc il y a plus de demandes. Nous sommes nombreux à avoir dû refuser des clients durant les vacances et à avoir démultiplié les sorties ». Un compromis pas vraiment gagnant, donc, pour celui qui a aussi dû tirer un trait sur ses sorties raquettes nocturnes, pour respecter le couvre-feu. ●



Savoie Grand Revard compte 150 km de pistes nordiques. « Notre domaine est vaste et bien enneigé. Les gens qui n'hésitent pas à venir des grandes agglomérations proches comme Annecy, Aix-les-Bains et Chambéry, apprécient la variété de nos pistes. C'est une station de proximité qui génère beaucoup d'activités (ski-joëring, chiens de traîneau...) pour les familles, avec une belle ambiance conviviale, même si elle est forcément différente cette saison », indique Franck Perrin, directeur d'exploitation du domaine skiable.



Si en nordique, les pratiquants ont davantage l'habitude de s'apprendre mutuellement la technique, ce n'est pas le cas du ski alpin. « Nous avons beaucoup d'enfants jusqu'à 12-15 ans, qui partent ensuite skier dans une autre station », explique Gilles Bal, le directeur de l'École de ski français de La Féclaz. Au plus fort de l'activité, en février, cette ESF fait travailler jusqu'à cinquante moniteurs.



« Aujourd'hui, le skating est beaucoup plus utilisé comme technique. Le ski de fond classique revient à la mode dans les clubs depuis plusieurs années, car les jeunes découvrent le plaisir du pas alternatif. Il y a d'ailleurs de plus en plus de compétitions dans des formats haut niveau. Il y a donc à nouveau un engouement pour le classique ! Les clubs sont aujourd'hui pluridisciplinaires : ils enseignent le classique, le skating, le ski alpin, car c'est très complémentaire », explique Franck Perrin.

« On remarque que c'est l'accès aux grands espaces qui motive »

Savoie Nordic est une association chargée de la promotion et du développement économique des activités nordiques. Elle partage une marque commune avec son homologue haut-savoyarde, Savoie Mont-Blanc Nordic, en partenariat étroit avec l'Agence Savoie Mont-Blanc, la structure de promotion touristique qui rassemble les deux départements. Entretien avec son directeur, Nicolas Rosset.

Quelles sont les missions de l'association ?

N.R. L'association a été créée en 1985, suite à la loi montagne et aux dispositions concernant la redevance activités nordiques. Il s'agit en gros de l'équivalent des forfaits de ski alpin, qui donne l'accès à des pistes de ski nordique balisées et régulièrement damées, mais aussi aux installations collectives destinées à favoriser la pratique du ski de fond.

À quoi sert-elle ?

N.R. La redevance est perçue par les collectivités locales pour contribuer à l'entretien et l'extension des pistes, ainsi qu'aux opérations de développement et de promotion des activités nordiques. Ainsi, à Savoie Nordic, nous assurons aussi des missions de promotion touristique des activités nordiques, et nous œuvrons dans le développement économique en lien avec les quatorze domaines adhérents. Nous faisons en sorte de les aider à porter des projets, autant dans la modernisation

de l'offre que dans l'harmonisation des balisages ou des barèmes de difficulté.

Est-ce qu'il y a un premier bilan à tirer de la période d'ouverture ?

N.R. D'une manière générale, 80 % des journées skieurs se font en Savoie, les 20 % restants étant en Haute-Savoie. Seul le ski de fond a un réel poids économique pour les domaines qui le proposent, mais nous faisons la promotion de toutes les activités qui y sont liées : ski-joëring, raquettes, luge, etc. Ce que nous avons constaté, c'est que les pré-réservations ont été très bonnes dans le courant du mois d'octobre, mais elles se sont brutalement arrêtées dès l'annonce du reconfinement en novembre. La période de Noël a toutefois été très intéressante, notamment à Savoie Grand Revard, où on est allé jusqu'à 100 % de taux d'occupation pour les hébergements.

Comment fidéliser et intéresser cette clientèle nouvelle ?

N.R. Nous remarquons, c'est que les personnes qui ont opté pour les activités nordiques, avaient presque toutes en commun cette volonté de « faire de la montagne », de prendre l'air, d'avoir accès aux grands espaces et de faire comme une reconnexion avec la nature. Les domaines skiables ont, qui plus est, fait très attention au niveau des normes sanitaires et du respect des gestes barrières. Il est clair que d'un certain point de vue, la crise sanitaire a accéléré



Nicolas Rosset, directeur de Nordic Savoie.

nos efforts sur l'aspect clientèle. Nous cherchons à casser cette image un peu vieillotte de la pratique du nordique, pour insister justement sur ces aspects « grands espaces », « ludique », « reconnexion ». Chaque pratiquant est un prescripteur dans son cercle et peut inciter ses proches à venir essayer les activités nordiques sur les domaines savoyards. Ceci étant, il est important de prendre des cours quand on est un débutant, pour ne pas se dégoûter en empruntant des boucles qui sont trop dures pour son niveau et pour adopter les bons gestes, afin de se faire plaisir et de progresser rapidement.

Vous êtes également actifs auprès des jeunes...

Nordic Savoie travaille avec le Département de la Savoie dans le cadre du plan ski jeunes, dans le domaine des activités nordiques. Cela concerne quarante-quatre des quarante-six collègues de la Savoie et pour le moment (ndlr : interview réalisée début janvier), nous avons le plaisir de constater qu'aucun établissement n'a annulé son séjour. Ce dispositif permet de faire découvrir aux collégiens les activités nordiques, et pourquoi pas, de susciter quelques vocations pour que certains d'entre eux deviennent des pratiquants assidus ! ●

Vendeurs, loueurs : grands gagnants ?

Malgré une année catastrophique pour le ski alpin, certains loueurs et vendeurs tirent leur épingle du jeu. Chez Ekosport, qui propose à la vente des équipements de montagne et d'outdoor, le président Yannick Morat confirme « l'explosion » du nordique. Raquettes, skis nordiques et skis de randonnée font partie du trio gagnant de ce grand boom. « Nous avons multiplié nos ventes par 4 à 6 », là même où les ventes de skis alpins et de snowboards ont chuté de moitié. « La progression de ces rayons dépasse ce que nous perdons sur le ski et le snowboard. C'est un constat que nous faisons sur l'ensemble de nos magasins et sur notre site Internet. Dans le contexte actuel, les gens ont vraiment besoin de prendre l'air et de s'aérer. Ne pouvant pas partir



Chez Ekosport, les ventes de raquettes, de skis nordiques et de skis de randonnée connaissent un vrai boom, et l'entreprise a dû réapprovisionner ses stocks en réceptionnant de nouvelles marchandises chaque semaine.

loin, ni faire d'alpin, ils ont été amenés à tester ces pratiques. Cet été, nous avons déjà noté un énorme engouement pour les sports outdoor ». Les vendeurs d'Ekosport, qui ont affaire à une population de nouveaux pratiquants, sont plus que jamais à pied d'œuvre pour livrer leurs conseils.

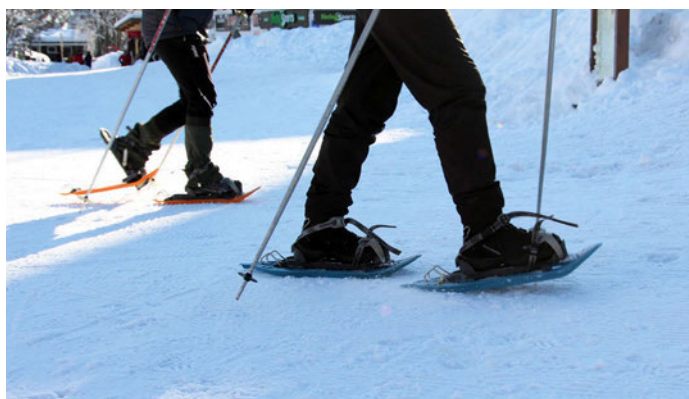
DES LOUEURS OUBLIÉS. Dans certaines stations, le constat est difficilement le même pour les loueurs. Patrick Lepeudry, président de Skiset France, possède douze boutiques à Courchevel et ne cache pas son inquiétude pour les domaines où le ski alpin est roi. « Sur la période Noël - 1^{er} de l'An, j'ai réalisé 6 % de mon chiffre

d'affaires de l'année dernière. Si on veut pouvoir tenir, ne pas fermer tous les commerces des stations et tuer la montagne, les choses doivent changer. » Pour l'heure, Patrick Lepeudry n'a ouvert qu'une boutique : « En location, tout le monde a beaucoup baissé. Il n'y a plus de locations, sauf pour le matériel de randonnée, que nous avons en très petite quantité dans nos parcs, à l'exception de certaines stations portées sur le ski de fond. Contrairement à ce que l'on peut penser, tout le monde ne se met pas d'un coup à la rando ! Et même si nous nous sommes rééquipés au maximum, nous sommes limités par la typologie de chaque station », explique celui qui, sur 3 000 paires de skis en location, compte seulement une centaine de paires de skis de randonnée. ●

TSL Outdoor en plein boom

Déjà sous le feu des projecteurs en décembre avec une activité décuplée, TSL Outdoor, qui fabrique notamment des raquettes à neige à Annecy-le-Vieux, continue sur sa lancée. « Ce qui me chagrinerait aujourd'hui, c'est que nous avons pris du retard, car il y a une seule chose que nous ne fabriquons pas, ce sont les boucles pour attacher les raquettes. Elles sont fabriquées en Italie, et ils se sont arrêtés deux semaines pour l'Épiphanie », détaille Philippe Gallay, pdg de TSL Outdoor. Hormis cette déconvenue, le dirigeant de l'entreprise haut-savoyarde est satisfait de la

situation. « Les magasins spécialisés ont passé 100 000 commandes de réassort entre le 30 novembre et le 30 décembre derniers, là où ils n'en avaient fait que 35 000 entre le 30 novembre 2019 et le 30 mars 2020 ! », sourit le dirigeant. La force de TSL Outdoor depuis près de 40 ans, c'est d'être l'une des seules entreprises dans le monde à pouvoir produire massivement ce type de matériel. D'ailleurs outre les raquettes à neige, la société haut-savoyarde a également vu une augmentation des ventes sur d'autres produits qu'elle propose, comme les luges.



TSL Outdoor produit actuellement 3 000 paires de raquettes à neige par jour.

RÉORGANISATION INTERNE. « Nous nous sommes organisés en 3x8 pour pouvoir assurer le flux des commandes, et nous sommes passés d'une capacité de production de 2 000 paires par jour à 3 000 paires par jour, avec un effectif qui est passé temporairement de 50 à 80 personnes », indique Philippe Gallay. Par ailleurs, l'entreprise cherche

désormais à développer en interne ces fameuses boucles, pour ne plus se retrouver dans une situation tendue. « C'est ce que nous avons fait au début des années 1990, en rachetant l'entreprise qui faisait l'injection plastique, pour pouvoir maîtriser l'ensemble de notre chaîne de production », souligne le dirigeant. ●



Le GR9 de Corbel au désert d'Entremont, en Chartreuse

Voici une balade agréable et pas difficile, au départ de Corbel, village longtemps coupé du monde, jusqu'à ce qu'une route soit construite en 1963, pour le relier à Entremont-le-Vieux par le col de la Cluse. Le parcours permet aussi de traverser quelques hameaux parmi la dizaine que compte Corbel.

Cet itinéraire en aller-retour ne manque pas d'intérêt, car il permet une bonne aération sur un terrain, la plupart du temps neigeux, et d'effectuer un parcours symbolique sur le GR9 sans aucune difficulté. Vous pouvez aussi prévoir un autre véhicule au foyer de fond pour éviter le retour. 60 km d'itinéraires raquettes sont balisés sur les Entremonts, dont cinq itinéraires au départ de l'espace nordique, de difficultés et durées variables : La Pointière (facile 1 h 30), le col du Mollard (facile, 2 h 15), Corbel (facile, 2 h 30), la pointe de

la Cochette (difficile, 2 h 45) et Le Grand Carroz (assez difficile 3 h 30).

RUISSEAU ET HAMEAUX. La balade proposée ici est un linéaire qui emprunte, en partie, la boucle du Gringalet qui part de Corbel. Le parking de départ est à la sortie du village, si on vient du col des Égaux. Vous descendez

la route D45 sur 100 m avant de bifurquer dès le premier chemin à droite, qui vous amène progressivement vers le ruisseau du Gringalet. Le parcours peut être un peu glissant jusqu'au passage sur le cours d'eau, avant de remonter nettement, toujours sur le GR9 au panneau « Altitude 840 ». Vous rejoignez un chemin plus large,

le parcours d'été classique, qui vient des hameaux des Roses et des Gants. Vous poursuivez vers Les Fiolins, que vous atteignez rapidement. Ce hameau est des plus pittoresques avec ses maisons bien entretenues et sa petite place. Le hameau des Fiolins aurait son origine du piémontais « fiolin et fiolot », qui signifie petite enfant.

» **Difficulté** ●●● » **Temps aller-retour** : 4 heures, en boucle de préférence. » **Dénivellation** : 380 m (altitude maxi : 1 200 m). » **Carte de référence** : carte IGN TOP25 3333 OT Massif de la Chartreuse Nord.
 » **Balisage** : suivre les traces. » **Départ** : de Chambéry, se rendre par la D1006 à Cognin, Saint-Thibaud-de-Couz et au col de Couz, prendre à gauche sur la D45 vers le col des Égaux et Corbel.

DANS UN SOUS-BOIS. Vous continuez sur le GR9 - GRP du Tour de Chartreuse; le foyer de fond - Le Désert est à 1 h 45 et 5,4 km. À la sortie du hameau, vous laissez le Pas de la Coche et vous poursuivez vers Les Mathés. Un chemin s'engage à droite, délaissant la petite route qui mène au moulin des Perrucons et rejoint la D45. Ce sentier est bien agréable et sinue jusqu'au hameau des Cruz (990 m). Vous n'y pénétrez pas vraiment, puisque vous poursuivez vers le col de la Cluse. Par un petit sentier, vous longez la D45 que vous allez traverser à deux reprises en peu de temps. Dans une épingle, vous allez tout droit pour pénétrer dans un sous-bois. Vous suivez le chemin forestier à quelques encablures de la route, que vous finissez par rejoindre quelques centaines de mètres avant le col de la Cluse. Mais, à tout moment, le che-



© Philippe Hamelin

min de randonnée est protégé et autonome de la route.

À VOIR EN CHEMIN

Le village de Corbel comporte treize hameaux disséminés sur les versants, là où l'homme a trouvé de l'eau. Les fermes groupées sont bâties sur des ruptures de pente et laissent libres les terres les moins pentues. Les moines chartreux auraient participé à la restauration ou à l'édification de nombreux bâtiments sur la paroisse et laissent la trace de leur travail avec des croix. Chaque maison isolée ou chaque hameau comprend un bassin en pierre taillée, souvent ouvragé, qui résulte de l'arrivée tardive de l'eau courante en 1974. Ces bassins servaient à l'alimentation, à laver le linge, à faire la cuisine et à abreuver le bétail.

LA SEMAINE PROCHAINE

La prairie d'Aliénard et le col de la Ruchère.

PROLONGATION. Parvenus au col de la Cluse (1 169 m), vous pouvez arrêter là votre parcours et songer au retour. Mais vous en profiterez avant de repartir, pour admirer, par temps dégagé, le Granier et parfois le mont Blanc à l'est et le mont Outheran à l'ouest. Vous êtes proches d'une autre balade, la boucle de la Pointière, qui passe au col du Cucheron et mène accessoirement à la Roche Veyrand (1 429 m). Si vous voulez continuer le parcours, au demeurant facile, jusqu'aux Bruyères, puis au foyer de ski de fond, cela vous demandera respectivement ¼ d'heure et ½ heure. Le retour, qui s'effectue par le même chemin, doit être mesuré en fonction de votre disponibilité et de votre forme. ●

PHILIPPE HAMELIN

SEAT



SEAT
Arona
Urban

À partir de
209 €/mois
SANS ENGAGEMENT*
SANS APPORT

Jusqu'au 31 janvier, profitez de tous nos véhicules sans engagement et sans apport chez votre distributeur SEAT ou depuis chez vous sur seat.fr. Avec SEAT, restez libre.

SEAT Arona Urban 1.0 TSI 95 ch BVM5 : consommation mixte WLTP (min - max l/100 km) : 5,5 - 5,6. Émissions de CO₂ WLTP (min - max g/km) : 125 - 126.

Depuis le 1^{er} septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. *Location longue durée sur 37 mois sans apport, avec conditions de reprise. Possibilité de : résilier à tout moment, changer de véhicule (sous réserve d'acceptation du nouveau dossier par VOLKSWAGEN BANK), ajuster les kilomètres, 37 loyers de 209 €. Tout mois commencé est d0. Exemple pour une SEAT Arona Urban 1.0 TSI 95 ch BVM5 en location longue durée sur 37 mois et pour 30 000 km maximum. Offre réservée aux particuliers chez tous les Distributeurs SEAT (France métropolitaine) présentant ce financement et valable jusqu'au 31/01/2021 pour toute commande d'une SEAT Arona Urban 1.0 TSI 95 ch BVM5 passée avant le 31/01/2021 et livrée avant le 31/03/2021. Offre sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN BANK GMBH - SARL de droit allemand - Capital social : € 318 279 200 - Siège social : Braunschweig (Allemagne) - RC/HRB Braunschweig : 1819 - Intermédiaire d'assurance européen : D-HNQM-UQ9MO-22 (www.orias.fr) - Succursale France : Bâtiment Ellipse, 15 avenue de la Demi-Lune - 95700 Roissy-en-France - RCS Pontoise : 451618904 - Administration et adresse postale : 11, avenue de Boursonne - B.P. 61 - 02601 Villers-Cotterêts Cedex. Volkswagen Group France - S.A. au capital de 198 502 510 € - 11, avenue de Boursonne Villers-Cotterêts RCS SOISSONS 832 277 370. **Conditions sur seat.fr**

Maintenir son développement en 2021 : les réponses de la loi de finances 2021

Nul n'est censé ignorer que si avec optimisme l'horizon sanitaire devrait se dégager en 2021, il n'en est pas de même pour l'horizon économique. Bilans dégradés, trésorerie basse, si les entrepreneurs fourmillent toujours autant d'idées, trouver les partenaires financiers pour les initier sera plus compliqué qu'auparavant.



Par Emmanuel Larrazet, expert-comptable et commissaire aux comptes et Axel Peiny, juriste fiscaliste.

Le développement et la croissance peuvent-ils rimer avec le Covid-19 ? Les annonces gouvernementales pour l'accompagnement et l'aide des entreprises françaises durant ces derniers mois ne se traduisent en pratique que par une hausse violente du poids de l'endettement des entreprises françaises. Ce poids de la dette, qu'il faudra commencer à rembourser dans les prochains mois, représente aujourd'hui un risque pour notre écosystème professionnel en son entier. Néanmoins, comme le disait Henry Ford : « *Lorsque tout semble aller contre vous, souvenez-vous que les avions décollent toujours face au vent !* ».

N'est-ce pas là le propre même de l'entrepreneuriat que de se relever continuellement, irrémédiablement, pour mener à bien ses projets ? Véritables explorateurs du XXI^e siècle, il est du devoir des gouvernements et des conseils que d'apporter des réponses à ces aventuriers.

La loi de finances 2021 apporte des solutions et il faut les mettre en place pour maintenir son potentiel de croissance et de développement, maintenir le cap et la barre quand la tempête s'amorce !

LES MESURES VISANT À AMÉLIORER LA PRÉSENTATION BILAN

Il n'est de secret pour aucun acteur économique que pour initier des projets, il faut des financements et que les financements sont attribués en partie sur la base d'une présentation d'un bilan qui, pour lever beaucoup, doit présenter des fonds propres importants. La loi de finances 2021 prévoit ainsi une réponse en son article 5 qui dispose que les conséquences fiscales des réévaluations libres des actifs peuvent être différées dans le temps. En pratique, lorsqu'une entreprise décide de faire refléter la réelle valeur de ses actifs dans son bilan (immeuble qui a pris de la valeur, inscription à l'actif d'un fonds de commerce créé, etc.) les impôts taxent la différence de valeur comme si la plus-value était réalisée quand bien même aucune trésorerie n'est créée.

Ainsi, la loi de finances permet :

- De réévaluer les éléments non amortissables (comme un fonds de commerce par exemple) en sursis d'imposition (aucune imposition à payer) jusqu'à la cession effective dudit fonds ou des titres de la société.

- De réévaluer les éléments amortissables liés aux actifs immobiliers (comme un immeuble qui aurait pris de la valeur par exemple) en réintégrant, par 1/15^e par an, l'écart de valeur, soit un lissage de l'imposition dans le temps et un gain fiscal grâce à l'application du taux réduits de 15 % sur les premiers 38 120 euros de bénéfices chaque année, ce qui représente en pratique un gain de 5 718 euros par an, fois 15 ans : 85 770 euros d'économies d'IS.

- De réévaluer les éléments amortissables (comme du mobilier par exemple) avec une réintégration par 1/5^e comme expliqué ci-dessus.

La réévaluation libre permet alors aux entreprises d'offrir une image plus fidèle de leur patrimoine, en donnant la valeur réelle de leur patrimoine.

En procédant ainsi, les sociétés peuvent alors rehausser leurs valorisations, afin de donner une image réelle de ces dernières aux banques, et donc renforcer l'assiette du patrimoine pouvant être amené en garantie.

Cela accélère et facilite grandement le recours à l'emprunt, qui permet de trouver les leviers financiers nécessaires au développement de son activité ! Seul point de vigilance, ce régime est optionnel. Néanmoins, toutes les entreprises n'ont pas intérêt à opter. En effet, les sociétés qui ont des déficits reportables, ont tout intérêt à les purger par cette technique, sans opter pour le régime de la loi de finances présenté ici.

LES MESURES VISANT À AMÉLIORER LA TRÉSORERIE

Si le recours à l'emprunt est essentiel, les sommes sonnantes et trébuchantes sur les comptes bancaires des sociétés demeurent au cœur de la gestion et de la santé financière d'une structure.



Aujourd'hui, nombreuses sont les activités touchées par des encaissements réduits de manière drastique. Les charges elles, quand elles ne sont pas reportées, sont toujours présentes. Celles reportées ne le seront pas indéfiniment. En conséquence, il est essentiel d'anticiper et la loi de finances fournit des mesures visant à améliorer les trésoreries des sociétés, en limitant les impacts fiscaux sur ces dernières.

La « neutralité » fiscale des plus-values de lease-back

L'article 33 de loi de finances 2021 réinstaura un mécanisme qui existait jusqu'en 2012 : l'étalement des plus-values réalisées lors d'opérations de lease-back. Le contexte : une entreprise est propriétaire de ses locaux, mais fait l'objet de difficultés de trésorerie. Cette dernière va céder son actif immobilier à un organisme de crédit-bail immobilier (CBI), qui en échange, lui assure une place de locataire dans le cadre d'un bail commercial. Cela permet de faire rentrer immédiatement une somme conséquente dans les caisses de la société, tout en ne compromettant pas l'occupation dans les locaux de la société. Jusqu'à aujourd'hui, l'éventuelle plus-value réalisée était alors taxée en produits exceptionnels d'un coup, ce qui privait la société d'une partie conséquente de ces liquidités. Ainsi, la loi de finances permet, depuis le 1^{er} janvier dernier, d'étaler la montant de la plus-value sur la durée du contrat avec un plafond de quinze ans.

Ce régime dérogatoire et exceptionnel ne s'appliquera que pour les opérations de lease-back réalisées entre le 28 septembre 2020 et le 31 décembre 2022, la date faisant foi étant celle de la signature de la promesse de vente (compromis ou unilatérale). Rappelons que ce régime est optionnel et s'applique aux immeubles qui ne sont pas qualifiés d'immeubles de placement. La fiscalité est donc différée dans sa plus grande partie à des horizons qui seront, espérons-le, bien meilleurs économiquement ! Quant à la trésorerie d'aujourd'hui, elle se retrouve bien renflouée et permet de maintenir la croissance et le développement, quand ce n'est pas la poursuite même de la simple activité ! De surcroît, l'étalement de la fiscalité dans le temps permet des économies d'impôts, notamment dans le cadre de sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés.

Aides exceptionnelles pour les sociétés en conciliation

Premièrement, les sociétés qui seront en conciliation, pourront se faire rembourser immédiatement leur créance de carry-back. Le carry-back permet de créer une créance sur les impôts.

Exemple : Année N : 100 000 euros d'IS payé et pas de dividendes distribués. Année N+1 : 100 000 euros de pertes. Alors la société pourra imputer cette perte sur son bénéfice passé et obtenir un remboursement à se faire payer par les impôts. En règle générale, ce montant est versé au bout de cinq ans.

Les entreprises en conciliation pourront alors en obtenir un remboursement immédiat, ce qui permet de retrouver rapidement et avec efficacité de la trésorerie fraîche sur les comptes.

Deuxièmement, les entreprises en conciliation pourront bénéficier d'abandons de créances à caractère commercial, sans que cela empêche la déduction dans la société qui abandonne. Auparavant, pour être déductible, la société qui abandonne devait justifier de l'intérêt commercial de l'abandon de créance, ce qui n'est jamais chose aisée devant l'administration fiscale.

Aujourd'hui, une société qui abandonne une créance qu'elle détient sur une société en conciliation, pourra automatiquement déduire en charges cet abandon et donc économiser de l'IS.

La trésorerie est donc améliorée pour les sociétés, qui bénéficient de ces abandons de créance, tandis que les sociétés qui abandonnent leur créance bénéficient d'une déductibilité certaine, ce qui est, dans le panel des solutions, une option non négligeable !

EN CONCLUSION

La loi de finances 2021 se place définitivement sous l'égide d'un accompagnement financier des entreprises afin de leur donner des pistes pour retrouver de l'oxygène financier et de poursuivre l'innovation, le développement et la création. Il est intéressant d'explorer ces pistes et de voir lesquelles peuvent se calibrer sur les besoins et les activités de chacun des dirigeants-actionnaires cherchant des relais de croissance, dans un contexte économique ne portant pas aisément les projets nouveaux ! ●

INDICES DES PRIX À LA CONSOMMATION

Série France entière

| | ENSEMBLE DES MÉNAGES | | MÉNAGES URBAINS |
|--------------------------------|--------------------------|------------|-----------------|
| | Ensemble y compris tabac | Hors tabac | Hors tabac |
| 2019 (base 100 en 2015) | | | |
| NOVEMBRE | 104,52 | 103,92 | 103,71 |
| DÉCEMBRE | 104,98 | 104,39 | 104,12 |
| 2020 | | | |
| JANVIER | 104,54 | 103,94 | 103,64 |
| FÉVRIER | 104,53 | 103,93 | 103,64 |
| MARS | 104,59 | 103,85 | 103,61 |
| AVRIL | 104,56 | 103,81 | 103,52 |
| MAI | 104,71 | 103,95 | 103,59 |
| JUIN | 104,79 | 104,04 | 103,65 |
| JUILLET | 105,19 | 104,44 | 104,00 |
| AOÛT | 105,09 | 104,34 | 103,84 |
| SEPTEMBRE | 104,55 | 103,80 | 103,55 |
| OCTOBRE | 104,51 | 103,75 | 103,51 |
| NOVEMBRE | 104,73 | 103,86 | 103,62 |

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

Données CVS-CJO,
Base et référence 100 en 2010

| TRIMESTRE | INDICE | VARIATION ANNUELLE EN % |
|----------------------------|---------------|-------------------------|
| 3 ^e TRIM. 2019 | 129,99 | + 1,20 |
| 4 ^e TRIM. 2019 | 130,26 | + 0,95 |
| 1 ^{er} TRIM. 2020 | 130,57 | + 0,92 |
| 2 ^e TRIM. 2020 | 130,57 | + 0,66 |
| 3 ^e TRIM. 2020 | 130,59 | + 0,46 |

INDICE NATIONAL DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

| Trim. | 1 ^{er} | Moy. 1 ^{er} | 2 ^e | Moy. 2 ^e | 3 ^e | Moy. 3 ^e | 4 ^e | Moy. 4 ^e |
|-------------|-----------------|----------------------|----------------|---------------------|----------------|---------------------|----------------|---------------------|
| 2018 | 1671 | 1668 | 1 699 | 1676,75 | 1733 | 1692,50 | 1703 | 1701,50 |
| 2019 | 1728 | 1715,75 | 1746 | 1727,50 | 1746 | 1730,75 | 1769 | 1747,25 |
| 2020 | 1770 | 1757,75 | 1753 | 1759,50 | 1765 | 1764,25 | nd | nd |

INDEX NATIONAL BÂTIMENT BT 01

Depuis octobre 2014, calcul avec base 100 en 2010

| | Index du mois de révision I.P.D. initial | | | X 5,501 (I.P.D. juin 1977) 157,9 (index B.T. 01 juin 1977) | | |
|-----------|---|-------|-------|--|-------|-------|
| | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
| JANVIER | 104,1 | 103,3 | 105,7 | 108,0 | 110,1 | 111,8 |
| FÉVRIER | 104,5 | 103,2 | 105,9 | 108,3 | 110,3 | 111,8 |
| MARS | 104,5 | 103,2 | 106,1 | 108,5 | 110,6 | 111,7 |
| AVRIL | 104,5 | 103,3 | 106,3 | 108,7 | 110,9 | 111,5 |
| MAI | 104,7 | 103,8 | 106,2 | 109,0 | 111,0 | 111,7 |
| JUIN | 104,6 | 104,4 | 106,2 | 109,0 | 111,2 | 112,0 |
| JUILLET | 104,6 | 104,5 | 106,3 | 109,2 | 111,2 | 112,0 |
| AOÛT | 104,5 | 104,7 | 106,6 | 109,5 | 111,6 | 112,2 |
| SEPTEMBRE | 104,0 | 104,8 | 106,7 | 109,5 | 111,4 | 112,3 |
| OCTOBRE | 103,8 | 104,8 | 107,1 | 109,7 | 111,4 | nd |
| NOVEMBRE | 103,7 | 104,9 | 107,2 | 109,7 | 111,3 | nd |
| DÉCEMBRE | 103,6 | 105,2 | 107,4 | 109,7 | 111,6 | nd |

SMIC MINIMUM GARANTI

| Base légale 169 h/mois | SMIC horaire | Minimum garanti horaire |
|------------------------|--------------|-------------------------|
| 1/01/2018 | 9,88 € | 3,57 € |
| 1/01/2019 | 10,03 € | 3,62 € |
| 1/01/2020 | 10,15 € | 3,65 € |
| 1/01/2021 | 10,25 € | 3,65 € |

Montant Smic brut mensuel
AU 1/01/2021 : **1 554,58 €**

FINANCES

| MARCHÉ INTERBANCAIRE (29/12/2020) | |
|---|----------|
| EONIA (taux au jour le jour/ancien TMP) | -0,498 % |
| EURIBOR À 1 MOIS | -0,555 % |
| EURIBOR À 6 MOIS | -0,523 % |

Taux d'intérêt légal pour le 1^{er} semestre 2021 :
0,79 % (professionnels) ; **3,14 %** (particuliers)

PLAFOND DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

au 1/01/2021 : **3 428 €** (rappel au 1/01/2020) : 3 428 €

MARCHÉ DU TRAVAIL EN SAVOIE

| DEMANDEURS D'EMPLOI | Juillet 2020 | Août 2020 | Sept. 2020 | Octobre 2020 | Nov. 2020 |
|---|---------------------------|---------------------------|----------------------------|---------------------------|---------------------------|
| CATÉGORIES A, B, C, D, E | 38 560 | 39 060 | 40 360 | 41 120 | 41 740 |
| TAUX DE CHÔMAGE (en % de la population active) | 3 ^e TRIM. 2019 | 4 ^e TRIM. 2019 | 1 ^{er} TRIM. 2020 | 2 ^e TRIM. 2020 | 3 ^e TRIM. 2020 |
| SAVOIE | 6,3 | 5,9 | 6,1 | 5,8 | nd |
| AUVERGNE RHÔNE-ALPES | 7,4 | 7,0 | 6,8 | 6,4 | nd |
| FRANCE | 8,5 | 8,1 | 7,8 | 7,1 | 9,0 |

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

INDICE DU COÛT HORAIRE DU TRAVAIL - TOUS SALARIÉS

| ICHTREV - TS, base 100 en déc. 2008 | Janv. 2020 | Fév. 2020 | Mars 2020 | Avril 2020 | Mai 2020 | Juin 2020 | Juil. 2020 |
|--|------------|-----------|-----------|------------|----------|-----------|------------|
| INDUSTRIES MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES | 126,3 | 126,4 | 126,5 | 126,6 | 126,7 | 126,9 | 127,0 |
| COMMERCE | 119,3 | 119,4 | 119,4 | 119,4 | 119,4 | 119,4 | nd |
| FINANCE, ASSURANCE | 124,1 | 124,3 | 124,4 | 124,8 | 125,1 | 125,4 | nd |
| SERVICES ADMINISTRATIFS, SOUTIEN | 121,6 | 121,7 | 121,8 | 121,9 | 121,9 | 122,0 | nd |

INDICE NATIONAL DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

| DONNÉES CVS-CJO, base et référence 100 en 2010 | Mars 2020 | Avril 2020 | Mai 2020 | Juin 2020 | Juil. 2020 | Août 2020 | Sept. 2020 | Oct. 2020 |
|---|-----------|------------|----------|-----------|------------|-----------|------------|-----------|
| INDUSTRIES BE | 86,2 | 68,8 | 81,2 | 91,3 | 95,3 | 96,3 | 97,5 | 99,2 |

ANNONCES LÉGALES JURIDIQUES ET JUDICIAIRES

Conformément à l'arrêté interministériel du 22 décembre 2016 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le prix de la ligne référence des annonces judiciaires et légales pour l'année 2021 est de 4,07 € HT la ligne, calibrée avec un lignomètre du corps employé de filet à filet. NOR : MCE1240070A (sauf pour les annonces légales de constitutions de sociétés dont la tarification est forfaitaire depuis le 1^{er} janvier 2021).

«Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr».

REPRENEUR

L2021J15551



Robert Louis MEYNET
Administrateur judiciaire

Appel d'offres de reprise

**UGUET SAVOIE
RECHERCHE REPRENEUR**

SONT À CÉDER

Activité : Bureau d'études VRD aménagements urbains.

CA HT au 2019 : 590 000 €.

Effectif : 8 salariés.

Situation Locative : La Motte Servolex (73) 401 rue des Champagnes
Bail commercial du 1/05/2018
Bureaux de 223 m²
Loyer trimestriel HT 4 572,75 € + charges

**Les offres doivent être déposées auprès de l'Administrateur
Judiciaire au plus tard le :**

8 février 2021

Contact : Marie-Christine LOISEL
SELARL AJ MEYNET & Associés
39 avenue du Parmelan - 73000 Chambéry - 04 50 45 88 08
Tél : 04 50 71 47 99
mariechristine.loisel@etude-meynet.fr

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L2021J15476

MAISON A USAGE D'HABITATION SISE À PALLUD 73200
Cadastrée section Cadastrée B 2069, Lieu-dit Aux Granges,
pour et B 2066, Lieu-dit 2144, Route de Bongain.
Route de Bongain

SCP MILLIAND/DUMOLARD/THILL AVOCATS
ALBERTVILLE
TEL : 04 79 32 00 43

Vente aux enchères publiques

Mise à prix :
165 000 €

Adjudication fixée **VENDREDI 5 MARS 2021 À 14 H** à devant le juge de l'exécution du tribunal judiciaire Albertville.

Visite des lieux le MARDI 16 FÉVRIER 2021 de 9h à 10h
par la SELARL SPINELLI – SAINT-MARTIN – REVEL huissiers de justice à Moutiers.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

- la SCP MILLIAND/DUMOLARD/THILL, Avocats à Albertville,
- ou au Greffe du Tribunal Judiciaire d'Albertville où le cahier des charges peut être consulté (Tel : 04 79 32 43 14).

L2021J15534

Fin location gérance

La location-gérance liant **Mme Nathalie MONACHON** demeurant à La Thuile (73190) chef-lieu (RCS Chambéry 351 602 875), et la société **LAUBERGERIE** dont le siège est à Aillon-Le-Jeune (73340) Le Penon (RCS Chambéry 883 643 967), substituée à M. Guillaume CHALAMEL, gérant de ladite société, aux termes d'un acte SSP en date du 02/06/2020 prorogé le 30/09/2020, a pris fin de plein droit le 29/10/2021, en raison du décret du même jour prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19. Pour avis.

L2021J15513

Location Gérance

Suivant acte SSP en date du 16/12/2020, la société **CHANDIS, SARL**, 10 Bld du Théâtre 73000 Chambéry, 518 189 972 RCS Chambéry a donné en Location Gérance à la société **MELIDIS, SAS**, Les Amarantes B1 - 928 route des Marantins 74540 Alby Sur Cheran, 891 362 360 RCS Annecy, le fonds de commerce d'alimentation générale sis et exploité 10 Bld du Théâtre 73000 Chambéry sous l'enseigne **FRANPRIX** à compter du 16/12/2020 pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction par période d'une année dans la limite de 2 renouvellements, sauf dénonciation par l'une des parties.

Pour avis.

L2021J15584



BAUD & CHIRPAZ
AB2C NOTAIRES

RECTIFICATIF à l'annonce L2021-J15350 parue le 01/01/2021 dans La Vie Nouvelle, concernant la

Cession De Fonds SARL M.V.H. (VINCENT HUDRY) / VLTO (CHRISTIAN PAGANELLI) - Cession De Fonds Le Vieux Chalet (AC/SB). Il a lieu de lire : les oppositions doivent être faite en l'office notarial de « Maître Philippe ROUHETTE, notaire à 73300 Le Pont De Beauvoisin (Savoie) La Baronnie - Rue Jean Jaurès » (au lieu de Maître Anne CHABERT-CHIRPAZ).

L2021J15588

Rectificatif à l'annonce Référence AG76875 N° Annonce L2020J15237 parue dans La Vie Nouvelle du 18 décembre 2020. C'est à tort et par erreur qu'il a été indiqué que les oppositions devaient être reçues en la forme légale, dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude de Maître Jérôme CESBRON, Notaire à Grenoble (38000), 6, Rue Denfert Rochereau.

Il y a lieu de lire : Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme

légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à l'adresse de la branche d'activité cédée, soit à Ruffieux (73310), 183 Rue Grange Fiollet, et pour la correspondance y relative auprès de Me Jérôme CESBRON, Notaire à Grenoble (Isère), 6, rue Denfert Rochereau, où domicile a été élu à cet effet.

L2021J15589



Etude de Maîtres

G. ASSIER - J-F. BILLARD

M.LANGLE-LACASSAGNE

J.BARLET

Notaires Associés

60 Promenade Jean Monnet

73000 Chambéry

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Jean-François BILLARD, notaire associé de la Société Civile Professionnelle « ASSIER BILLARD LANGLE-LACASSAGNE BARLET », titulaire d'un Office Notarial à Chambéry (Savoie), 60 Promenade Jean Monnet, le 19 janvier 2021, enregistré, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **LES PLAISIRS EPHEMERES**, Société à responsabilité limitée au capital de 1500 €, dont le siège est à Novalaise (73470), 116 Route du Lac, identifiée au SIREN sous le numéro 788 587 996 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Chambéry.

A :

La Société dénommée **L'EPICURIETTE**, Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 5000 €, dont le siège est à SAINT-PAUL (73170), 40 Montée du Séchoir Lieudit "Les Moirouids", identifiée au SIREN sous le numéro 892 269 762 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Chambéry. Le fonds de commerce de crème-rie, charcuterie, vins, produits régionaux, épicerie, plats cuisinés à emporter sis à Novalaise (73470), 116 Route du Lac, lui appartenant, connu sous le nom commercial "CREMERIE DES CHAMPS", et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Chambéry, sous le numéro 788 587 996. Ce fonds comprenant : Les éléments incorporels suivants :

- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attachés.
- Le droit au bail pour le temps restant à courir des locaux sis à Novalaise (73470), 116 Route du Lac, où le fonds est exploité. Les éléments corporels suivants :

- Le mobilier commercial, les agencements et le matériel servant à son exploitation,
- Le droit à la ligne téléphonique portant le numéro 04.79.28.78.18.
- L'ensemble de la charte graphique attenante à la communication du cédant relativement au fonds cédé en ce com-

pris le logo,

- Un stock de marchandises d'un montant de 17235,06 Euros HT.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature de l'acte. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de Cent Quarante Mille Euros (140 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour Soixante Et Un Mille Euros (61 000,00 Eur),

- au matériel pour Soixante-Dix-Neuf Mille Euros (79 000,00 Eur). Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître Philippe ROUHETTE, notaire à Le Pont-De-Beauvoisin (Savoie), où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion, Le notaire.

Pour la publication de votre

Annonce légale juridique

sur la Savoie et toute la France, une seule adresse

juridique@
la-vie-nouvelle.fr

la vie nouvelle

Le partenaire de toutes vos annonces légales juridiques et judiciaires sur TOUS

les départements de France

Pour la publication de vos :

- Régimes matrimoniaux,
- Ventes aux enchères,
- Constitutions et modifications de sociétés,
- Convocations aux assemblées générales,
- Bilans de sociétés,
- Avis divers, fonds de commerce,
- Informations du greffe du tribunal de commerce,
- Adjudications, Information des mandataires judiciaires...

**Une équipe à votre service juridique@
la-vie-nouvelle.fr
ou au 04 76 84 32 01**



OUVERTURE DE SAUVEGARDE

Jugement du 12/01/2021

N°2021400020

IDEALP SPORT, Commerce de gros (commerce Interentreprises) d'habillement et de chaussures - 29 Chemin de la Fonderie, 73200 Albertville (803 087 758 RCS Chambéry). Administrateur : SELARL Aj Up / Me V. ROUSSEAU Et Me M. CHAPON (Mission : surveillance). Mandataire judiciaire Selarl Etude BOUVET & GUYONNET / Me T. BOUVET et Me JF. GUYONNET

OUVERTURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 12/01/2021

N°2021400021

MERAND Olivier Pierre Jacques, Agences Immobilières - 8 Avenue de Marlioz, 73100 Aix-Les-Bains(391 693 157 RCS Chambéry) Mandataire judiciaire : Selarl Etude BOUVET & GUYONNET / Me T. BOUVET et Me JF. GUYONNET Date de cessation des paiements : 12 juillet 2019

N°2021400022

CRYO CHALLES LES EAUX, Activités de santé humaine non classées ailleurs - 351 Avenue des MassettesZac des Drouilles, 73190 Challes-Les-Eaux (820 805 752 RCS Chambéry). Mandataire judiciaire : Selarl Etude BOUVET & GUYONNET / Me T. BOUVET et Me JF. GUYONNET. Date de cessation des paiements : 15 décembre 2020

N°2021400023

LA ROSIERE GESTION, Hôtels et hébergement similaire - Chalet des Deux Domainesles Bornes, 73210 Peisey-Nancroix (823 716 683 RCS Chambéry). Administrateur : SELARL Aj Meynet & Associés / Me R.L. Meynet Et Me D.E. Meynet (Mission : assistance). Mandataire judiciaire Selarl Etude BOUVET &

GUYONNET / Me T. BOUVET et Me JF. GUYONNET. Date de cessation des paiements : 6 novembre 2020

OUVERTURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 12/01/2021

N°2021400024

DANSKI HOTELS FRANCE, Hôtels et hébergement similaire - le Grand Villard, 73370 la Chapelle-du-Mont du Chat (789 853 975 RCS Chambéry). Liquidateur : SCP Btsq² / Me C. THIERRY. Date de cessation des paiements : 31 décembre 2020

N°2021400025

GOGIBUS Sébastien, Travaux De Plâtrerie - 40 Route d'Apromont, 73000 Barberaz(523 078 020 RM 73). Liquidateur : SELARL MJ ALPES / Me Caroline JAL Date de cessation des paiements : 10 octobre 2020

N°2021400026

NORTLANDER CLUB HOTELS, Hôtels et hébergement similaire - 50 Chemin de l'étoile, 38330 Montbonnot-Saint-Martin ayant son établissement principal situé à Le Grand Villard, 73370 La Chapelle du Mont du Chat (485 175 186 RCS Chambéry). Liquidateur : SCP Btsq² / Me C. THIERRY. Date de cessation des paiements : 31 décembre 2020

N°2021400027

MFPM, Travaux de peinture et vitrerie - 41 Chemin des Moulins, 73420 Viviers-Du-Lac (837 956 259 RCS Chambéry). Liquidateur : Selarl Etude BOUVET & GUYONNET / Me T. BOUVET et Me JF. GUYONNET. Date de cessation des paiements : 30 novembre 2020

N°2021400028

Loisirs- Evasions & Maintien à Domicile, Action sociale sans hébergement n.c.a - 3 Place des écoles, 73100 Aix-Les-Bains (840 993 570 RCS Chambéry) Liquidateur : SCP Btsq² / Me S. Gorrias. Date de cessation des paiements : 30 mai 2020

Avis est donné aux créanciers de déclarer leurs créances entre les mains des mandataires judiciaires ou liquidateurs susnommés dans un délai de deux mois suivant la parution au BODACC des jugements d'ouverture.

Portail électronique pour les déclarations de créance : <https://www.creditors-services.com>
Les adresses des mandataires judiciaires, liquidateurs et, le cas échéant des administrateurs judiciaires, sont les suivantes :
- SELARL Etude Bouvet et Guyonnet, 44, rue Charles Montreuil, 73000 Chambéry
- SCP Btsq (Véronique BECHERET, Clément THIERRY, Marc SENECHAL et Stéphane GORRIAS) 28 rue Plaisance, 73000 Chambéry
- SELARL MJ ALPES / Me Caroline JAL, 3, avenue des Ducs de Savoie, 73000 Chambéry
- SELARL AJ UP représentée par Me V. ROUSSEAU et Me M. CHAPON, 5, av. du Général-de-Gaulle, 73000 Chambéry
- Selarl AJ MEYNET et associés, Me R.L. MEYNET et Me D.E. MEYNET, 1, place de la Libération, Le Liberty, 73000 Chambéry.

ARRET DE PLAN DE REDRESSEMENT

Jugement du 11/01/2021

N°2021400029

SARL AUTOMATIC GAMES, Location et location-bail d'autres machines, équi. et biens matériels n.c.a - 66 Rue du TilletBp 80318, 73100 Aix-Les-Bains (478 657 794 RCS Chambéry). Commissaire à l'exécution du plan : SCP Btsq² / Me C. THIERRY

ARRET DE PLAN DE REDRESSEMENT

Jugement du 15/01/2021

N°2021400030

LES 2 AS, Débits de boissons - 42 Grande Rue, 73700 Bourg Saint-Maurice (511 780 041 RCS Chambéry). Commissaire à l'exécution du plan : Selarl Etude BOUVET & GUYONNET / Me T. BOUVET et Me JF. GUYONNET

JUGEMENT MODIFIANT LE PLAN DE REDRESSEMENT

Jugement du 08/01/2021

N°2021400031

VACCHIOTTI Gilles Robert Denis, Réparation Et Maintenance Navale - 5 Rue éduard Colonne, 73100 Aix-Les-Bains(427 447 834 RCS Chambéry)

N°2021400032

JMP CONSEIL, Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion - 235 Avenue Alsace Lorraine, 73000 Chambéry (379 989 684 RCS Chambéry)

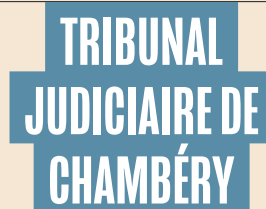
JUGEMENT MODIFIANT LE PLAN DE SAUVEGARDE

Jugement du 08/01/2021

N°2021400033

ENTREPRISE ROCCHIETTI, Travaux de peinture et vitrerie - 186 Rue Clément RatelZone Industrielle, 73300 Saint-Jean-De-Maurienne (324 666 627 RCS Chambéry) et **ROCHALP**, Travaux de peinture et vitrerie - 186 Rue Clément Ratel Zone Industrielle le Parq Uet, 73300 Saint-Jean-De-Maurienne (326 765 864 RCS Chambéry)

Les Greffiers associés, Frédéric Mey, Sophie Mey et Charlotte Mey
LVN du 22 janvier 2021



L2021J15553

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHAMBERY

Jugement en date du 12 Janvier 2021
Clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif

N° RG 19/00025
N° Portalis DB2P-W-B7D-DSYP

Par jugement en date du 12 Janvier 2021, le Tribunal judiciaire de Chambéry a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de liquidation judiciaire de **Monsieur Lilian JACQUIN**, né le 31 juillet 1969 à Belley (01300), de nationalité française, pacsé, demeurant 347 Rue du Village - 01300 Virignin, exerçant une activité indépendante d'auto-école sous l'enseigne **AUTO-ECOLE SAINTE BARBE**, 4 Rue Sainte Barbe - 73000 Chambéry avec établissement secondaire sous l'enseigne **AUTO-ECOLE EPAONA**, 37 Rue Antoine Laurent - 73170 Yenne, identifiant SIRET 494 856 172 00023.

Pour extrait conforme.
La greffière.

L2021J15559

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHAMBERY

**Jugement en date
du 12 Janvier 2021
Ouverture de la procédure
de sauvegarde**

N° RG 20/00014
N° Portalis DB2P-W-B7E-D27Q

Par jugement en date du 12 Janvier 2021, le tribunal judiciaire de Chambéry a ouvert une procédure de sauvegarde à l'égard de la **S.C.I. MIQRO**, société civile immobilière, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Chambéry sous le numéro 347 634 842, dont le siège social est sis Route Nationale 6 - 73800 Montmelian, a ouvert la période d'observation prévue par la loi et autorisé la poursuite de l'activité et a désigné la **SELARL ETUDE BOUVET & GUYONNET**, mandataires judiciaires associés inscrits sur la liste nationale, dont le siège social est sis "L'Axiome", 44 Rue Charles Montreuil, BP 60219 - 73002 Chambéry Cedex, représentée par Maître Thierry BOUVET et Maître Jean-François GUYONNET, en qualité de mandataire judiciaire.

Les créanciers sont avisés d'avoir à déclarer leurs créances auprès du mandataire judiciaire dans le délai de deux mois suivant la parution du présent jugement au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales - BO-DACC.

Pour extrait conforme.
La greffière.

L2021J15558

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHAMBERY

**Jugement en date
du 12 Janvier 2021
Ouverture de la procédure
de liquidation judiciaire**

N° RG 20/00010
N° Portalis DB2P-W-B7E-D2U7

Par jugement en date du 12 Janvier 2021, le Tribunal judiciaire de Chambéry a ouvert une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de la société **GJFM**, société civile immobilière, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Chambéry sous le numéro 498 963 719, dont le siège social est sis Les Glières - 73800 Cruet, a fixé la date de cessation des paiements au 05 septembre 2020, et a désigné la **SELARL ETUDE BOUVET & GUYONNET**, mandataires judiciaires associés inscrits sur la liste nationale, dont le siège social est sis "L'Axiome", 44 Rue Charles Montreuil, BP 60219 - 73002 Chambéry Cedex, représentée par Maître Thierry BOUVET et Maître Jean-François GUYONNET, en tant que liquidateur.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances auprès du liquidateur dans un délai de deux mois suivant la publication du jugement au Bulletin Of-

ficiel des Annonces Civiles et Commerciales - BO-DACC.

Pour extrait conforme.
La greffière.

L2021J15556

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHAMBERY

**Jugement en date
du 12 Janvier 2021
Ouverture de la procédure
de redressement judiciaire**

N° RG 20/00011
N° Portalis DB2P-W-B7E-D26Z

Par jugement en date du 12 Janvier 2021, le tribunal judiciaire de Chambéry a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de **Monsieur Philippe Marcel Noël PERNET**, né le 24 décembre 1961 à Chambéry, exploitant agricole, demeurant Hameau La Magne - 73340 Saint François De Sales, a fixé provisoirement la date de cessation des paiements au 12 novembre 2020, a ouvert la période d'observation prévue par la loi et autorisé la poursuite de l'activité et a désigné la SCP **BECHERET-THIERRY-SENECHAL-GORRIAS-GASNIER**, SCP B.T.S.G.?, mandataires judiciaires associés inscrits sur la liste nationale, représentée par Maître Stéphane GORRIAS et Maître Clément THIERRY, dont le siège social est sis 28 Rue Plaisance - 73000 Chambéry, en qualité de mandataire judiciaire.

Les créanciers sont avisés d'avoir à déclarer leurs créances auprès du mandataire judiciaire dans le délai de deux mois suivant la parution du présent jugement au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales - BO-DACC.

Pour extrait conforme.
La greffière.

L2021J15554

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHAMBERY

**Jugement en date
du 12 Janvier 2021
Clôture de la procédure
de liquidation judiciaire
pour extinction du passif**

N° RG 16/00022
N° Portalis DB2P-W-B7A-DAWR

Par jugement en date du 12 Janvier 2021, le Tribunal judiciaire de Chambéry a prononcé la clôture pour extinction du passif des opérations de liquidation judiciaire de **Monsieur Jean-Luc LAPORTE**, né le 03 septembre 1979 à Tullins, de nationalité française, exerçant une activité libérale de formation continue d'adultes 19 Le Jacquet à 73360 La Bauche, identifiant SIRET 510 519 937 00021 (38210), demeurant 335 Rue de Nardan 38340 Voreppe.

Pour extrait conforme.
La greffière.

L2021J15557

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHAMBERY

**Jugement en date
du 12 Janvier 2021
Ouverture de la procédure
de redressement judiciaire**

N° RG 20/00012
N° Portalis DB2P-W-B7E-D264

Par jugement en date du 12 Janvier 2021, le tribunal judiciaire de Chambéry a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de **Monsieur Raphaël Marcel PERNET**, né le 10 septembre 1978 à Chambéry, exploitant agricole, demeurant Hameau La Magne - 73340 Saint François De Sales, a fixé provisoirement la date de cessation des paiements au 12 novembre 2020, a ouvert la période d'observation prévue par la loi et autorisé la poursuite de l'activité et a désigné la SCP **BECHERET-THIERRY-SENECHAL-GORRIAS-GASNIER**, SCP B.T.S.G.?, mandataires judiciaires associés inscrits sur la liste nationale, représentée par Maître Stéphane GORRIAS et Maître Clément THIERRY, dont le siège social est sis 28 Rue Plaisance - 73000 Chambéry, en qualité de mandataire judiciaire.

Les créanciers sont avisés d'avoir à déclarer leurs créances auprès du mandataire judiciaire dans le délai de deux mois suivant la parution du présent jugement au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales - BO-DACC.

Pour extrait conforme.
La greffière.

L2021J15561

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHAMBERY

**Jugement en date
du 12 Janvier 2021
Ouverture de la procédure
de redressement judiciaire**

N° RG 19/00027
N° Portalis DB2P-W-B7D-DS46

Par jugement en date du 12 Janvier 2021, le tribunal judiciaire de Chambéry a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de **Monsieur Philippe DURAND-SOUFFLAND**, né le 26 novembre 1956 à Casablanca (Maroc), expert en bâtiment, identifiant SIRET N° 429 339 005 00036, demeurant 180 Rue du Genevois - Bâtiment AN° 226 - 73000 Chambéry, a fixé provisoirement la date de cessation des paiements au 15 juillet 2019, a ouvert la période d'observation prévue par la loi et autorisé la poursuite de l'activité et a désigné la SCP **BECHERET-THIERRY-SENECHAL-GORRIAS-GASNIER**, SCP B.T.S.G.?, mandataires judiciaires associés inscrits sur la liste nationale, représentée par Maître Stéphane GORRIAS et Maître Clément THIERRY, dont le siège social est sis 28 Rue Plai-

sance - 73 000 Chambéry, en qualité de mandataire judiciaire.

Les créanciers sont avisés d'avoir à déclarer leurs créances auprès du mandataire judiciaire dans le délai de deux mois suivant la parution du présent jugement au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales -BO-DACC.

Pour extrait conforme.
La greffière.

L2021J15555

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHAMBERY

**Jugement en date
du 12 Janvier 2021
Ouverture de la procédure
de redressement judiciaire**

N° RG 20/00013
N° Portalis DB2P-W-B7E-D27A

Par jugement en date du 12 Janvier 2021, le tribunal judiciaire de Chambéry a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de **Monsieur Norbert PERNET**, né le 18 décembre 1973 à Chambéry, exploitant agricole, demeurant Hameau La Magne - 73340 Saint François De Sales, a fixé provisoirement la date de cessation des paiements au 12 novembre 2020, a ouvert la période d'observation prévue par la loi et autorisé la poursuite de l'activité et a désigné la SCP **BECHERET-THIERRY-SENECHAL-GORRIAS-GASNIER**, SCP B.T.S.G.?, mandataires judiciaires associés inscrits sur la liste nationale, représentée par Maître Stéphane GORRIAS et Maître Clément THIERRY, dont le siège social est sis 28 Rue Plaisance - 73000 Chambéry, en qualité de mandataire judiciaire.

Les créanciers sont avisés d'avoir à déclarer leurs créances auprès du mandataire judiciaire dans le délai de deux mois suivant la parution du présent jugement au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales - BO-DACC.

Pour extrait conforme.
La greffière.

L2021J15577

TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ALBERTVILLE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ALBERTVILLE

N° RG 20/01121
N° Portalis OB20-W-B7E-CMB7

Par jugement en date du 19 Janvier 2021, le Tribunal judiciaire d'Albertville a prononcé à l'encontre

Monsieur Christian GUIHOT, médecin généraliste, né le 10/04/1960 à Garches (92), dont le dernier domicile connu est 2 rue du Docteur Roulet, 19200 USSEL, une interdiction de gérer, administrer, ou contrôler, directement ou indirectement, toute entreprise commerciale ou artisanale, ou toute exploitation agricole et toute personne morale pour une durée de 5 ans.

Pour extrait conforme.
La greffière.

L2021J15578

TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ALBERTVILLE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ALBERTVILLE

N° RG 19/00035
N° Portalis DB20-W-B7D-CJMY

Par jugement en date du 19 Janvier 2021, le tribunal judiciaire D'Albertville a clôturé pour insuffisance d'actif la

procédure de liquidation judiciaire ouverte à l'égard de **Monsieur Arthur MOSZKOWSKI**, moniteur de ski, né le 23 janvier 1986 à NICE, demeurant Le Crey, 73350 Champagny En Vanoise.

Pour extrait conforme.
La greffière.

L2021J15579

TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ALBERTVILLE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ALBERTVILLE

N° RG 19/00022
N° Portalis DB20-W-B7D-CIVP

Par jugement en date du 19 Janvier 2021, le tribunal judiciaire D'Albertville a clôturé pour insuffisance d'actif la

procédure de liquidation judiciaire ouverte à l'égard de **Madame Marie Elia ANGEL**, née le 31 décembre 1957 à Pertuis (84120) ayant une activité de conseil aux entreprises, demeurant 78 Montée de l'Oratoire, 73590 La Giétaz, représentée par l'UDAF de la Savoie en

qualité de curateur, dont le siège est 28 place du Forum, 73000 Chambéry.
Pour extrait conforme.
La greffière.

RECEVEZ GRATUITEMENT NOS NEWSLETTERS

la vie nouvelle
LES AFFICHES DE SAVOIE

DROIT & CHIFFRE COLLECTIVITÉS LOCALES

Chaque semaine, nos 2 newsletters vous permettent de recevoir gratuitement toute l'actualité de votre profession, sélectionnée par notre rédaction

- ✓ Pages du Barreau
- ✓ Expertise du Chiffre
- ✓ Étude des notaires
- ✓ Collectivités locales

Choisissez la newsletter de votre choix en vous inscrivant sur <http://newsletters.la-vie-nouvelle.fr>

L2021J15532



Dénomination : e-LAIN - **Forme** : Société par Actions Simplifiée - **Capital** : 100.000 Euros - **Siège** : La Motte Servolex (Savoie) 158 Rue des Epinettes, Zone Industrielle des Landiers Ouest - **Objet** : négoce de tous véhicules automobiles et/ou utilitaires, neufs et/ou d'occasion, ainsi que de toutes pièces détachées, accessoires, pneumatiques, carburants, lubrifiants et tous produits pétroliers s'y rapportant ; location, garage, dépannage, réparation et entretien de ces véhicules notamment en mécanique, peinture, carrosserie, tôlerie et électricité ; conception et commercialisation de nouveaux concepts et solutions de mobilité douce à destination de clients particuliers ou professionnels. - **Durée** : 99 années - **Président de la société** : FINALAIN, 158 Rue des Epinettes, Zone Industrielle des Landiers Ouest (822 650 206 RCS Chambéry) - **Accès aux assemblées**: Tout associé a le droit de participer aux assemblées et généralement aux décisions d'associés - **Droit de vote** : Chaque action a droit à une voix. **Transfert d'actions** : Le transfert des actions détenues par un associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés et sauf en cas de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux non consécutive à un divorce ou de transfert entre conjoints ou entre ascendants et descendants ou entre titulaire d'actions, tout autre transfert d'actions, à quelque titre que ce soit, est soumis à l'agrément préalable de la société, donné par décision collective extraordinaire des associés. - **Registre du Commerce** : Greffe du Tribunal de commerce de Chambéry.

Pour avis,
Jean-Michel LAIN, Président ès-qualités.

L2021J15569

SAINT MARTIN

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SAINT MARTIN
Forme : Société civile immobilière.
Capital : 1 000.00 euros.
Siège Social : 441 chemin de la Fontaine - 73290 La Motte Servolex
Objet : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 25 ans.
Gérance : SAS "M3B PATRIMOINE", 441 chemin de laFontaine -73290 La Motte Servolex.
Apports En Numéraire : 1 000.00 euros.
Immatriculation: RCS Chambéry.
Pour avis.

L2021J15523

EPM ALPES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à La Plagne Tarentaise-73210 du 14 janvier 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : EPM ALPES
Siège social : Route De Granier, Pre Girod, La Plagne Tarentaise-73210

Objet social : - Tous travaux de plomberie, électricité, ventilation, énergies nouvelles (panneaux solaires, chauffe-eaux solaires,...) dans des logements neufs ou anciens, les locaux commerciaux, les bureaux et les locaux industriels,

- Entretien et maintenance d'installations électriques et hydrauliques.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 5 000 euros.
Gérance : Monsieur FLORIAN FAGANT, demeurant Route De Granier, Pre Girod 73210 LA Plagne Tarentaise-73210, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Chambéry.

Pour avis
La Gérance.

L2021J15521

M.D NETTOYAGE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros

Siège social :
265, Route de la Fortune
73210 Aime La Plagne
RCS Chambéry

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Aime-La-Plagne le 04 janvier 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : M.D NETTOYAGE.

Siège social : 73210 Aime La Plagne 265, Route de la Fortune.

Objet social : nettoyage des bâtiments en tous genres (entretien courant de locaux, grand nettoyage, fin de chantiers), blanchisserie, repassage, location de linge, achat et vente de tous produits s'y rapportant.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 1 000 euros.
Gérance : Diana Sofia DA SILVA FONSECA demeurant à 73210 Aime La Plagne 64, Rue du Prince et Madame Maria Luisa PINTO MADUREIRA, demeurant 73210 Aime La Plagne - 265, Route de la Fortune

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Chambéry.

Pour avis, La Gérance.

L2021J15522



Etude de Maîtres F. LE MOING
G. ASSIER - J-F. BILLARD
Notaires Associés
60 Promenade Jean Monnet
73000 Chambéry

Avis de constitution Suivant acte reçu par Me Guillaume ASSIER, de la SCP « LE MOING ASSIER BILLARD », titulaire d'un Office Notarial à CHAMBERY (73000), 60 Promenade Jean Monnet, le 7 janvier 2021, a été constituée une **société civile immobilière** ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour **objet** : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. **La dénomination sociale** est : CRISCATH

Le siège social est fixé à : Courchevel (73120), Courchevel 1850 Saint-Bon-Tarentaise.

La société est constituée pour une **durée** de quatre-vingt-dix-neuf (99) années.

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : la société HOTEL LE LANA dont le siège est à Courchevel (73120), Courchevel 1850, Saint-Bon-Tarentaise, et Madame Marie-Christine GRULIER, demeurant à Villeneuve-Lès-Avignon (30400), 5 boulevard Gambetta, Les Terrasses Sur les Pins.

L'exercice social commence le PREMIER JANVIER et se termine le TRENTE ET UN DÉCEMBRE de chaque année.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Chambéry.

Pour avis
Le notaire.

L2021J15506

Par acte SSP en date du 13/01/2021, il a été constitué une SARL dénommée :

ARMO

Objet social : maîtrise d'œuvre et assistance à la maîtrise d'ouvrage tous corps d'état, pilotage de chantiers en construction, réhabilitation et rénovation, tous travaux de menuiserie

Siège social : 1400 chemin des Monts Dessus, 73000 BASSENS

Capital : 2000 euros

Gérance : M. Arnaud POUCELLE demeurant 1400 chemin des Monts Dessus 73000 BASSENS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHAMBERY

L2021J15519

Y'INDUS

Aux termes d'un acte SSP en date à Saint-Alban-Leysses (73230) du 14 janvier 2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société par actions simplifiée, **Dénomination** : Y'INDUS, **Siège** : Saint-Alban-Leysses (73230), 45 route de Plainpalais, **Durée** : 99 ans, **Capital** : 2 000 euros, **Objet** : toutes activités de maintenance industrielle ; tous travaux de mécanique générale, toutes prestations de service en milieu industriel, en atelier et sur site ; le négoce des fournitures et des matériels destinés à ces installations ; l'ingénierie industrielle et la conception de tous avant projets, études ou documentations techniques ; la conception, l'étude, la fabrication, le négoce, l'installation et la représentation de tous matériels de chaudronnerie, tôlerie, mécanique, fonderie, sidérurgie, plasturgie, maintenance et robotique, ainsi que de toutes machines spécialisées ; toutes prestations d'apports d'affaires ; la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés civiles ou commerciales ou toutes autres personnes morales créées ou à créer par tous moyens ; l'animation, la direction générale opérationnelle et technique, l'administration et l'organisation de toutes entreprises commerciales, industrielles ou artisanales ; toutes activités et prestations en matière de conseil, d'assistance et de formation dans tous domaines, Admission aux Assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux Assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, Agrément : En cas de pluralité d'associés, la cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers non associé à quelque titre que ce soit, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés, **Président** : Monsieur Jean-François BLANC demeurant à Saint-Alban-Leysses (73230), 45 route de Plainpalais, **Immatriculation** : R.C. S. DE Chambéry.

L2021J15507

Rectificatif à l'annonce L2021J15504 du 15-01-2020 concernant SOËN 73. Lire pour le siège social : : 22 Rue de la Digue 73160 Cognin (et non Chemin).

L2021J15560

NEK'DALLES

Aux termes d'un ASP en date du 11.01.2021, il a été constitué une société. Dénomination : NEK'DALLES. Forme : SARL à associé unique. Siège social : 71 Chemin des Anes, FRETHERIVE (Savoie). Objet : Travaux de revêtement des sols et des murs. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Chambéry. Capital : 500 euros. Gérance : Monsieur Filipe RODRIGUES GOMES, demeurant 71 Chemin des Anes, FRETHERIVE (Savoie). Pour avis, le gérant.

L2021J15597



91 rue Philibert Routin
73000 Chambéry

Par ASSP du 20/01/2021, il a été constitué une société à responsabilité limitée dénommée LE SEQUOIA BLEU, aux caractéristiques suivantes : Siège social : 450 Chemin de la Maison Vieille Les Dodes 73340 BELLECOMBE EN BAUGES, **Objet social** : acquisition, gestion, exploitation de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non, et de tous biens mobiliers et équipements en permettant l'exploitation ; location : nue, meublée professionnelle, ou non professionnelle, de tous biens immobiliers, à usage d'habitation ou professionnel au sens large du terme, et éventuellement les prestations de services hôtelières et para-hôtelières liées à cette activité, **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS CHAMBERY, **Capital** : 1 000 €, **Gérance** : Sébastien BOUVIER-ROLLAND et Emilie JOURNET demeurant 450 Chemin de la Maison Vieille Les Dodes 73340 BELLECOMBE EN BAUGES

L2021J15595



HUBNIC

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Chambéry (Savoie) 15 Janvier 2021, il a été établi les statuts d'une société ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : HUBNIC. **Forme** : Société Civile Immobilière **Siège** : 67C, Impasse de la Girondière 73520 Saint-Beron - **Objet** : La propriété et la gestion de tous immeubles qui pourraient être soit construits, soit acquis par la société, et généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement aux immeubles pourvu que ces opérations ne modifient en rien le caractère civil de la société - **Durée** : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au R.C.S. - **Capital** : 1 000 €. Apports en numéraire : 1 000 €. Apports en nature : Néant - Cession De Parts : Toute cession et transmission de parts autre qu'entre associés est soumise à l'agrément des associés représentant plus des trois quarts du capital social - **Gérance** : Madame Nicole TOSCAN DU PLANTIER demeurant à 225 les hauts de plambois 38140 Apprieu et Monsieur Hubert TOSCAN DU PLANTIER demeurant à 10 Rue du Petit Port 38850 PALADRU. **Immatriculation** : Greffe du Tribunal de Commerce de Chambéry.

Pour avis
La gérance.

L2021J15591

RDServices

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
Au capital de 1.000,00 Euros
Siège social : 30 Chemin du Rhône
73170 Yenne
RCS Chambéry (en cours)

Forme : Société à responsabilité limitée

Dénomination : RDServices
Siège social : 30 Chemin du Rhône
73170 Yenne

Objet : Mécanique générale et Chaudronnerie

Durée : 99 années

Capital : 1.000 euros

Clôture de l'exercice social : 31 décembre

Gérance : Monsieur Richard DESGRANGES demeurant 282 Rue Pierre et Marie Curie 73290 La Motte Servolex.

Immatriculation : RCS Chambéry.
Acte constitutif : Statuts sous seing privé en date du 15 janvier 2021.

Pour avis
La Gérance.

L2021J15593



CAPERENNE
NOTAIRES ASSOCIÉS

LC Invest

Suivant acte authentique reçu par Maître Clémentine DELAFONTAINE, Notaire associé de la SELARL

« CAPERENNE », située à Chambéry (Savoie), 6 avenue du Général de Gaulle, le 19/01/2021, il a été constitué la société suivante : **Forme sociale** : Société à responsabilité limitée. **Dénomination sociale** : LC Invest. **Siège social** : 68 rue des Plantées, 73100 Gresy Sur Aix. **Objet social** : L'acquisition, la gestion et la disposition de toutes parts sociales, actions, valeurs mobilières ou titres émis à quelque titre que ce soit par des sociétés françaises ou étrangères, quels que soient leur objet social et leur activité. La gestion de tous produits issus de ces participations et leur emploi sous forme mobilière ou immobilière. La gestion de trésorerie, toutes opérations financières, prêts, avances, emprunts, achats, échanges avec les sociétés contrôlées. L'acquisition, l'administration, la location et l'exploitation de tous immeubles (bâtis ou non bâtis) dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. **Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. **Capital social** : 1000 €. **Gérance** : Monsieur Lionel CHAUTAGNAT, demeurant 68 rue des Plantées 73100 Gresy Sur Aix. **Immatriculation** de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Chambéry.

L2021J15514

lexalp
PROCES ASSOCIÉS

SPE - SAS SR CONSEIL
L'Iris - BP 847
121, allée Albert Sylvestre
73008 Chambéry Cedex
Tél : 04 79 85 00 66
Fax : 04 79 70 17 90

2 PER

Société civile immobilière
au capital de 15 000 euros
Siège social : 1505 allée Val Guiers ZA
Val Guiers
73330 Belmont Tramonet

Par acte SSP à Belmont Tramonet du 21/12/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.

Dénomination sociale : 2 PER

Siège social : 1505 allée Val Guiers ZA Val Guiers, 73330 Belmont Tramonet. **Objet social** : propriété par voie d'achat, d'apport, d'échange ou autrement de tous biens et ou droits immobiliers ; gestion, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et ou droits immobiliers ; prise de participation sous forme d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement dans toute société ayant un objet comparable au sien et dans toutes sociétés à prépondérance immobilière ; obtention de tous crédits, emprunts avec ou sans garantie nécessaire à la réalisation de l'objet social.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 15 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Pierre GOLDIN, 474 chemin Priolaz, 38480 Romagnieu.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas accordé par le gérant

Immatriculation de la Société au RCS de Chambéry.
Pour avis - La Gérance.

L2021J15524

les
avocats

2GM IMMOBILIERE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Chambéry (Savoie) du 12.01.2021, il a été établi les statuts d'une société ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : 2GM IMMOBILIERE. **Forme** : Société Civile Immobilière - **Siege** : 3 Route de la Peysse - 73000 Barberaz. **Objet** : La propriété et la gestion de tous immeubles qui pourraient être soit construits, soit acquis par la société, et

généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement aux immeubles pourvu que ces opérations ne modifient en rien le caractère civil de la société - **Durée** : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au R.C.S. - **Capital** : 1 000 €. Apports en numéraire : 1 000 €. Apports en nature : Néant - **CESSION DE PARTS** : Toute cession et transmission de parts autre qu'entre associés est soumise à l'agrément des associés représentant plus des trois quarts du capital social - **Gérance** : Monsieur Geoffrey MASQUELIER demeurant 2022 route des bauges - 73230 Saint Jean D'Arvey et Monsieur Guillaume MONTHULE demeurant 606 Route de Mantala - Lieu-dit Albigny - 73250 St Pierre D'Albigny. **Immatriculation** : Greffe du Tribunal de Commerce de Chambéry.

Pour avis
La Gérance.

L2021J15563

Notaire

Fabrice RICHY
Notaire

12 avenue de la Gare
38380 St-Laurent du Pont

Suivant acte reçu par Me Fabrice RICHY, Notaire à Saint-Laurent du Pont (Isère), 12 avenue de la Gare, le 14 Janvier 2021, a été constituée une **société civile immobilière** ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour **objet** : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La **dénomination sociale** est : **DELICIAE**

Le **siège social** est fixé à : Albertville (73200), 31 rue de la République.

La société est constituée pour une **durée** de 99 années.

Le **capital social** est fixé à la somme de : Deux cent soixante-cinq mille euros (265.000,00 €).

Les apports sont à concurrence de la somme de 115.000,00 Euros en numéraire (60.000,00 Euros apporté par Mme Mathilde COLLIER) 55.000,00 Euros apporté par M. Adrien CHAMBIOT-CLERC, et à concurrence d'un apport immobilier par Mme Mathilde COLLIER des lots 4, 5, 15 et 19 sis dans un ensemble immobilier sur la Commune de Albertville (73200) 31 Rue de la République figurant au cadastre Section A1 n° 116 pour une surface de 02a 25ca, évalué à sa somme de 150.000,00 Euros.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le **premier gérant** de la société est : Madame Mathilde COLLIER, demeurant à Albertville (73200) 6, Avenue Victor Hugo.

La société sera **immatriculée** au R.C.S de Chambéry.

Pour avis,

Le notaire.

L2021J15582

CAPERENNE
NOTAIRES ASSOCIÉS

4C

Suivant acte authentique reçu par Maître Clémentine DELAFONTAINE, Notaire associé de la SELARL « CAPERENNE », située à Chambéry (Savoie), 6 avenue du Général de Gaulle, le 15/01/2021, il a été constitué la société suivante : **Forme sociale** : Société Civile. **Dénomination sociale** : 4C. **Siège social** : 125 A chemin des Bonnets 73160 Saint-Cassin. **Objet social** : L'acquisition, la gestion et la disposition de toutes parts sociales, actions, valeurs mobilières ou titres émis à quelque titre que ce soit par des sociétés françaises ou étrangères, quels que soient leur objet social et leur activité. La gestion de tous produits issus de ces participations et leur emploi sous forme mobilière ou immobilière. La gestion de trésorerie, toutes opérations financières, prêts, avances, emprunts, achats, échanges avec les sociétés contrôlées. L'acquisition, l'administration, la location et l'exploitation de tous immeubles (bâti ou non bâti) dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. **Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. **Capital social** : 1600 €, constitué uniquement d'apports en numéraire. **Gérance** : Anthony CORSIG, demeurant 300 Montée du Mollard - Résidence Le Bois joli, 73420 DRUMETTAZ CLARAFOND ; Charlotte CORSIG, demeurant 286 rue Pierre et Marie Curie 73290 La Motte Servolex. **Clauses relatives aux cessions de parts** : parts librement cessibles entre associés ; les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. **Immatriculation** de la Société au RCS de Chambéry.

L2021J15587

B2

Société civile
au capital de 1 600 euros
Siège social : 519 Chemin de la cassine
73200 Albertville

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 20 décembre 2020 à Albertville il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : B²

Siège social : 519 Chemin de la cassine, 73200 Albertville.

Objet social : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières apportées à la Société ou que la Société se propose d'acquérir.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 1 600 euros, constitué à concurrence de 2 euros au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 1 598 euros au moyen de l'apport de titres de sociétés.

Gérance : M. BERGER Benjamin demeurant 13 rue Abbé Marius Hudry 73200 Albertville, **Clauses relatives aux cessions de parts** : Agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Chambéry.

Pour avis La Gérance.

Pour la publication de votre

**Annonce
légale
juridique**

sur la Savoie
et toute la France,
une seule adresse

juridique@
la-vie-nouvelle.fr

QUAND
VOUS REFERMEZ
UN  **MAGAZINE**
UNE NOUVELLE VIE
S'OUVRE À LUI.

EN TRIANT VOS JOURNAUX,
MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES,
PROSPECTUS ET TOUS VOS AUTRES
PAPIERS, VOUS AGISSEZ POUR UN MONDE
PLUS DURABLE. DONNONS ENSEMBLE
UNE NOUVELLE VIE À NOS PRODUITS.

CONSIGNESDETRI.FR

CITEO

Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio

L2021J15512

G.ARCHITECTES

Société à Responsabilité Limitée d'Architecture
au capital de 29.000 euros
Siège social : 4 Montée Valérieux
73000 Chambéry
RCS Chambéry B 498 334 051

Suivant décision en date du 04/01/2021, les associés ont décidé de transférer le siège social de Chambéry (73000) 4 Montée Valérieux à Chambéry (73000) 206 Place Saint Léger à compter du 2 janvier 2021. Pour avis.

L2021J15509



CABINET MELIN
SELARL d'Avocats
88 av d'Aix les Bains
Seynod
74600 ANNECY

SODITRA

Société par Actions Simplifiée
Au Capital De 7 622 €
Siège Social
En Cours De Transfert :
166 La Villa Blanche
Bâtiment A 73260
Grand Aigueblanche
352 501 373 RCS
Chambéry (En Cours)

Aux termes d'un procès-verbal en date du 09/12/2020, l'associée unique a :

- pris acte de la démission de Mme Fleur REBOUX de ses fonctions de Président à compter du même jour, et a nommé en qualité de nouveau Président M. Damien LAMOUR, demeurant 56 Allée des Charmes, Résidence le Roc Blanc, Appartement 104 – 73260 Grand Aigueblanche, pour une durée illimitée, en remplacement de Mme Fleur REBOUX,

- décidé à compter du même jour de transférer le siège social du 73, rue des Tuileries - 73260 Aigueblanche à 166 La Villa Blanche - Bâtiment A - 73260 Grand-Aigueblanche.

Mention sera faite au RCS de Chambéry.

L'article 4 « siège social » des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis

Le Président.

L2021J15533

EMOTION COIFFURE. Société à responsabilité limitée au capital de 7 700 euros. Siège social : Centre Commercial VAL PLAGNE ZA Les Iles 73210 Aime La Plagne. 424 257 228 RCS Chambéry. Selon décision en date du 26/10/2020, l'associée unique a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 146 300 euros pour le porter à 154 000 euros. Pour avis.

L2021J15544



A.C.E. CONSULT, SARL à associé unique au capital de 100 € Siège social : Espace Challes Rue du Marais – Z.I. du Puits d'Ordet 73190 Challes Les Eaux – 750 028 482 RCS Chambéry. Suite aux décisions de l'associé unique en date du 01/09/2020, il a été décidé de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante : 273 avenue du Grand Arietaz, 73000 Chambéry, à compter du 01/09/2020. Pour avis, le gérant. Mention au RCS de Chambéry.

L2021J15546

JUMP IT

SASU
au capital de 2.000 €
Siège : 233 Montée De La Rippe
Albens
73410 Albens
883204430 RCS de Chambéry

Par décision de l'AGE du 08/01/2021, il a été décidé de :

- transférer le siège social au 63 Vie Ferrée 38690 Biol.

- d'étendre l'objet social à : pension travail, dressage, débouillage, entraînement d'équidés

Radiation au RCS de Chambéry et ré-immatriculation au RCS de Vienne.

L2021J15542

LASER ATTITUDE. Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros. Siège social : 78 Rue de la Cachouriaz 73210 Aime La Plagne. 848 317 962 RCS Chambéry. Selon décision en date du 15/12/2020, les associés ont décidé de transférer le siège social de AIME LA PLAGNE (73210) 78 Rue de la Cachouriaz à LA PLAGNE TARENTOISE (73210) Le Contour, Le Gothard à compter dudit jour. Pour avis.

L2021J15543

LF AUTO

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : Zone Industrielle de la Baronnie
73330 Le Pont de Beauvoisin
891 672 594 RCS Chambéry

Par décision de l'Associé unique du 15-01-2021, il résulte, à compter de ce jour :

Ancienne mention : Siège social : Zone Industrielle de la Baronnie 73330 Le Pont-de-Beauvoisin

Nouvelle mention : Siège social : ZA La Sage – 320 Route du Gazon 73330 Domessin.

Pour avis,
La Gérance.

L2021J15491

ALGA

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 1626 route de Bellecombette
73000 Jacob Bellecombette
494927783 RCS Chambéry

L'associé unique, en date du 15/1/2021 a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 8 000 €. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Mr Philippe GRANGEAT. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : Président De LA SOCIÉTÉ : Mr Philippe GRANGEAT, demeurant 1626 Route de Bellecombette 73000 JACOB Bellecombette Pour avis La Gérance

L2021J15526



RIVIA

Société Civile Immobilière en Liquidation
au capital de 1 500 euros
Siège social : 1014 Route de Plaimpalais
73230 Saint-Alban-Leyesse
452 780 141 RCS Chambéry

L'Assemblée Générale réunie le 21 Décembre 2020 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Philippe VIALLET demeurant 60 Chemin des Grands Prés 73190 Saint Baldou et Monsieur Yves RICHARD demeurant Les Griots 74150 Massingy de leurs mandats de liquidateur, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Chambéry, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Les Liquidateurs.

L2021J15535

CHAMEAU JEAN-PIERRE

SAS en liquidation
Au capital de 44 500 €
Siège social : Z.I. Serrières Motz
73310 Motz
429 659 147 RCS Chambéry

Aux termes d'une décision du 31/12/2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Jean-Pierre

CHAMEAU demeurant La Rippaz, 73310 Motz, ancien Président de la Société, a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social Z.I. Serrières Motz 73310 Motz. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Chambéry, en annexe au RCS. Pour avis.

L2021J15536



SCP PICCA & MOLINA
Avocats Associés
43 avenue Alsace Lorraine
38000 Grenoble

CDN PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée
au capital de 14 380 836 euros
Siège social : 625, route des Marais
73790 Tours En Savoie
830 143 053 RCS Chambéry

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 juillet 2020, le capital social a été augmenté d'une somme de 6 840 936 €, pour le porter de 14 380 836 € à 21 221 772 € par voie d'apport en nature. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS.

L2021J15510



L'AUBERGERIE, EURL au capital de 1000 €. Siège social : Le Penon 73340 Aillon Le Jeune 883 643 967 RCS Chambéry. En date du 04/01/2021, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social de la société à : Food Truck. Commerce ambulancier. Modification au RCS de Chambéry.

L2021J15430

GROUPAMA BEAUFORTAIN

**Convocation par voie de presse
aux Assemblées générales
de Caisses locales 2021 en huis
clos**

Les Assemblées générales de vos
Caisses Locales Groupama du départe-
ment

de Savoie se tiendront :

-Caisse Locale du Beaufortain le 16
03 2021 à 20 heures à Groupama
Rhône-Alpes Auvergne 35 place du
Château de Randens – 73270 Beaufort
Sur Doron.

-Caisse Locale de Chartreuse Guiers le
16 03 2021 à 20 heures à Groupama
Rhône-Alpes Auvergne rue Emmanuel
Cretet 73330 Le Pont De Beauvoisin.

-Caisse Locale de Ugine le 17 03
2021 à 18 heures à Groupama Rhône-
Alpes Auvergne 16 place du Val d'Arly
73400 Ugine.

-Caisse Locale de La Motte Servo-
lex le 18 03 2021 à 18 heures 30 à
Groupama Rhône-Alpes Auvergne 46
résidence Ste Anne 73290 La Motte
Servolex.

-Caisse Locale de Bozel et Environs
le 18 03 2021 à 18 heures à Groupama
Rhône-Alpes Auvergne 97 av Jean
Jaurès 73350 Bozel.

- Caisse Locale de Chautagne le 19
03 2021 à 18 heures 30 à Groupama
Rhône-Alpes Auvergne Parc du Sape-
nay 73310 Chindrieux.

- Caisse Locale de Aiguebelle le 19
03 2021 à 18 heures 30 à Groupama
Rhône-Alpes Auvergne Grande Rue
73220 Val D'Arc.

- Caisse Locale de Moutiers et Envi-
rons le 19 03 2021 à 19 heures à Grou-
pama Rhône-Alpes Auvergne 42 av du
Pré de Foire – 73600 Moutiers.

- Caisse Locale de St Martin de Bel-
leville le 23 03 2021 à 20 heures à
Groupama Rhône-Alpes Auvergne 42
av du Pré de Foire – 73600 Moutiers.

-Caisse Locale de Novalaise le 24 03
2021 à 20 heures 30 à Groupama
Rhône-Alpes Auvergne 3 rue de
l'Eglise – 73470 Novalaise.

. Caisse Locale de Aime et les Envi-
rons le 24 03 2021 à 19 heures 30 à
Groupama Rhône-Alpes Auvergne 9
rue de la Poste – 73210 Aime.

. Caisse Locale de Yenne le 25 03
2021 à 18 heures 15 à Groupama
Rhône-Alpes Auvergne – 128 place
Charles Dullin – 73170 Yenne.

. Caisse Locale de La Combe de
Savoie le 30 03 2021 à 18 heures à
Groupama Rhône-Alpes Auvergne 6 av
de Savoie – 73800 Montmelian.

L'ordre du jour de ces Assemblées
générales est le suivant :

- Approbation du Procès-verbal de
l'Assemblée Générale de 2020- Lecture
du rapport du conseil d'administration-
Lecture du rapport de la commission de
contrôle et de surveillance

- Approbation des comptes annuels-
Affectation du résultat 2020- Nomination
de la commission de contrôle le cas
échéant

- Renouvellement des administra-
teurs le cas échéant

Compte tenu du contexte sanitaire

actuel lié au Coronavirus, les Assem-
blées générales **SE TIENDRONT A
HUIS CLOS***.

Nous vous remercions **DE NE PAS
VOUS DÉPLACER . VOUS AVEZ TOU-
TEFOIS LA FACULTÉ DE VOUS EX-
PRIMER PAR UN VOTE PAR COR-
RESPONDANCE OU PAR PROCURA-
TION** en faisant la demande d'un bulle-
tin de vote à l'adresse suivante
agcl2021vote@groupama-ra.fr en nous
le retournant complété et signé à la
même adresse.

Pour le cas où l'assemblée générale
présentement convoquée ne pourrait se
tenir et délibérer, faute de réunir le quor-
um requis des sociétaires, ceux-ci sont
avisés qu'ils seront convoqués à l'as-
semblée générale ordinaire de leur
Caisse locale à une autre date et au lieu
qui leur seront précisés dans cette
convocation.

*c'est-à-dire en la présence exclusive
du Président, des membres du Conseil
d'administration, de deux scrutateurs ou
assesseurs, d'un secrétaire de séance,
d'un membre de la Commission de
Contrôle et de Surveillance de votre
Caisse Locale à l'exclusion de toutes
autres personnes.

L2021J15515



SOCIÉTÉ CIVILE ANTHONY

Société Civile en Liquidation
Capital : 3.000 €

Siège social : Rue Joseph Michaud
73410 Entrelacs (Albens)
SIREN n° 490.699.402 – RCS
Chambéry

Aux termes d'une décision collective
unanime extraordinaire en date du 4
janvier 2021, les associés ont :

- approuvé les comptes de clôture de
liquidation,

- donné quitus et décharge de son
mandat à Mme Noëlle CASSA demeurant
à Entrelacs (73410), Anciennement
Commune de Mognard, 55 Chemin du
Marteret.

- et constaté la clôture de liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liqui-
dation seront déposés au greffe du tri-
bunal de commerce de Chambéry (Savoie)
Pour avis : La gérance.

L2021J15538

SCI GARCIA. Société civile immobi-
lière au capital de 152,45 euros. Siège
social : Immeuble L'Orée des Pistes
Plagne Centre 73210 La Plagne Tarentaise.
442 351 011 RCS Chambéry.
Suivant délibération en date du
12/11/2020, le siège social a été trans-
féré de LA PLAGNE TARENTEISE
(73210) Immeuble L'Orée des Pistes,
Plagne Centre à Bourg St Maurice
(73700) Route des Dodes Hauteville-
Gondron à compter dudit jour. Pour avis.

L2021J15529



5 rue Félix Poulat
38000 Grenoble

THE SNOWCOMPANY. FR

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions
simplifiée

Au capital de 2.000 euros
Siège : 66 Rue des Belges
73000 Chambéry
RCS Chambéry 501 604 367

Avis de transformation

Aux termes d'une décision unanime
en date du 28/12/2020, l'associé unique
a décidé la transformation de la Société
en société par actions simplifiée à
compter du même jour, sans création
d'un être moral nouveau et a adopté le
texte des statuts qui régiront désormais
la Société.

La dénomination de la Société, son
siège et les dates d'ouverture et de
clôture de son exercice social de-
meurent inchangées.

Sa durée est portée de 20 à 99 ans
à compter de sa date d'immatriculation
au registre du Commerce et des Socié-
tés.

Son objet a été modifié comme suit :
En France et à l'Étranger : le Conseil, la
Gestion, le Management et la Stratégie
des Entreprises. L'audit, le coaching,
l'aide à la gestion et à la direction et la
mise à disposition de personnel néces-
saire à l'exploitation. Le conseil en ges-
tion pour la mise en place de plan : de
redressement, de restructuration, de
relance ou de développement. La ges-
tion par délégation de services publics
et de tous services à caractères indus-
triel ou commercial. L'exploitation et la
gestion de remontée mécaniques, de
parcs de loisirs et d'activités liées aux
stations touristiques d'hiver et d'été.

L'assistance dans le développement
de nouveaux projets de parcs de loisirs,
assistance dans la conception, et le
design lors de la construction, entretien,
aménagement et /ou agrandissement
des parcs de loisirs. Achat et prise de
participation par apports, achats d'ac-
tions ou obligations dans toutes sociétés
et leur gestion toutes activités liées à la
direction des entreprises. Et plus géné-
ralement, toutes opérations indus-
trielles, commerciales, financières, mo-
bilières ou immobilières, se rapportant
directement ou indirectement à l'objet
ou susceptibles d'en faciliter l'extension
ou le développement.

Le capital social reste fixé à la somme
de 2.000 euros.

Transmission des actions : La ces-
sion des actions de l'associé unique est
libre.

Agrément : En cas de pluralité d'as-
sociés ou au profit d'un tiers, sont sou-
mises à l'agrément de la collectivité des
associés.

Sous sa forme à responsabilité limi-
tée, la Société était gérée par Monsieur
LUCAS MARCHAND.

Sous sa nouvelle forme de société
par actions simplifiée, la Société est
dirigée par :

Président : M. Lucas MARCHAND
demeurant 172 Impasse de l'Aiguille
Verte 74920 Combloux.

Directeur Général : M. Paul RIVET
demeurant Les Bres, 157 Rue du Pré
Astier 05230 La Batie Neuve.

Pour avis,

La Gérance.

L2021J15520

SCM CABINET KINES SEEZ

Société civile de moyens
Au capital de 1 000 euros
Siège social et de la liquidation :
Chemin des Epinois,
Le Tsanteleina, appartement 3
73700 Seez
850 865 486 RCS Chambéry

L'Assemblée Générale Extraordi-
naire réunie le 30 novembre 2020 a
décidé la dissolution anticipée de la
société à compter du 30 novembre 2020
et sa mise en liquidation amiable sous
le régime conventionnel.

Madame Magali VINSON, demeurant
Maison La Roche, chemin du Cota-
ret, 73700 Bourg-Saint-Maurice, et
Monsieur Corentin BOUCHER, demeurant
Le Tsanteleina, Chemin des Epinois,
appartement 3, 73700 Seez, exer-
ceront les fonctions de liquidateur pour
réaliser les opérations de liquidation et
parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège
de la liquidation est fixé à Chemin des
Epinois, Le Tsanteleina, appartement 3,
73700 Seez. C'est à cette adresse que
la correspondance devra être envoyée
et que les actes et documents concer-
nant la liquidation devront être notifiés.

Pour avis, Le Liquidateur.

L2021J15511



SOCIÉTÉ D'AVOCATS
24 rue Aristide-Bergès
73018 Chambéry Cedex

HFS MANAGEMENT

SARL au 485 000 €
Siège social : ZAC des Arolles
73540 La Bathie
801 432 642 R.C.S. Chambéry

Suivant décisions de l'associé unique
du 30 juin 2020, l'objet social a été
étendu, à compter de la même date, à
l'activité de bureau d'étude électrique,
de maîtrise d'œuvre électrique et de
formation dans le domaine électrique.

L'article 3 des statuts a été modifié en
conséquence.

Mention sera faite au RCS de Cham-
béry.

Pour avis.

L2021J15508

AFTERALL

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 1.000 €
Siège social :
17 Avenue du Bel Air
75012 Paris
843 974 155 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 1er décembre 2020, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 42, Montée de Tresserve 73100 Tresserve.

Pour information : Président : Mme Mélanie GOHIN, demeurant 42, Montée de Tresserve, 73100 Tresserve.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

La société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de Chambéry désormais compétent à son égard.

Le représentant légal.

L2021J15433

Caisse locale Groupama de Granier St Michel

**Convocation par voie de presse
aux Assemblées générales
de Caisses locales 2021 en huis
clos**

L'Assemblée générale Extraordinaire de votre Caisse locale Groupama de Granier St Michel et votre Caisse locale Groupama de Plateau de la Leysse se tiendront le 24 03 2021 à 18 heures à Groupama Rhône-Alpes Auvergne – Av Louis Domenget – 73190 Challes Les Eaux. L'ordre du jour de cette Assemblée générale est le suivant :

-Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du projet de fusion.

-Approbation de la fusion des Caisses locales (Caisse Locale de Granier St Michel et caisse locale de Plateau de la Leysse) par la constitution d'une nouvelle Caisse locale, dissolution des Caisses locales fusionnées, transferts des contrats en cours des caisses Locales, délégation de pouvoir.

Sous réserve de l'approbation du projet de fusion, les membres présents lors de l'assemblée à huis clos seront réunis à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire en assemblée constitutive de la caisse nouvelle à effet d'adopter les statuts** et de nommer les premiers administrateurs et les membres de la commission de contrôle et de surveillance.

Compte tenu du contexte sanitaire actuel lié au Coronavirus, l'Assemblée générale **SE TIENDRA A HUIS CLOS***.

Nous vous remercions **DE NE PAS VOUS DÉPLACER LE 24 03 2021. VOUS AVEZ TOUTEFOIS LA FACULTÉ DE VOUS EXPRIMER PAR UN VOTE PAR CORRESPONDANCE OU PAR PROCURATION** en faisant la demande d'un bulletin de vote à l'adresse suivante agcl2021vote@groupama-ra.fr et en nous le retournant complété et signé à la même adresse.

Pour le cas où l'assemblée générale présentement convoquée ne pourrait se tenir et délibérer, faute de réunir le quorum requis des sociétaires, ceux-ci sont avisés qu'ils seront convoqués à l'assemblée générale ordinaire de leur Caisse locale à une autre date et au lieu qui leur seront précisés dans cette convocation.

*c'est-à-dire en la présence exclusive du Président, des membres du Conseil d'administration, de deux scrutateurs ou assesseurs, d'un secrétaire de séance, d'un membre de la Commission de Contrôle et de Surveillance de votre Caisse Locale à l'exclusion de toutes autres personnes.

** le projet des statuts de la caisse nouvelle est consultable auprès de toute agence Groupama située dans la circonscription territoriale de votre caisse locale.

L2021J15525



RIVIA

Société Civile Immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social : 1014 Route de
Plaimpalais
73230 Saint-Alban-Leysse
452 780 141 RCS Chambéry

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19 Décembre 2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 20 Décembre 2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Monsieur Philippe VIALLET demeurant 60 Chemin des Grands Prés 73190 Saint Baldoph et Monsieur Yves RICHARD demeurant Les Griots 74150 Massingy, ont été nommés comme liquidateurs, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé au siège social.

Pour avis
Les Liquidateurs.

L2021J15531

SCM SOS MEDECINS 73 Société civile de moyens au capital de 960,75 euros. Siège social : 91 rue Philibert Routin – Immeuble Brick House 73000 Chambéry. 390 215 903 RCS Chambéry. Par assemblée générale du 28 décembre 2020, il a été décidé : -D'augmenter le capital de 274,50 euros en numéraire pour le porter à 1.235,25 euros. - De nommer Madame Sophie GALODE-LABADIE demeurant à Challes Les Eaux (73190), 20 Bis Le Clos des Chassettes et Madame Pierra LEFEVRE-THIBAUT demeurant à Aix Les Bains (73100), 20 Chemin Honoré de Balzac en qualité de co-gérantes. Les statuts ont été modifiés en conséquence.



S.P.A DE SAVOIE

Aidez nous à répondre
aux besoins de nos protégés.

LA S.P.A DE SAVOIE VOUS SOUHAITE
UNE TRÈS BELLE ANNÉE



POUR L'ANNÉE À VENIR, NOUS SOUHAITONS
QUE LE RESPECT DE L'ANIMAL
RAISONNE DANS LE COEUR DE CHACUN-E
ET QUE LE PLAISIR DE VIVRE ENSEMBLE
DANS LE PARTAGE (RE)DEVienne LA NORME.

Comment les aider ?

- En **adhérent** à notre association.
- En effectuant des **dons financiers**.
- En effectuant un **legs**.

S.P.A de SAVOIE
744 route de Montagny
73000 Chambéry
04 79 33 24 44
accueil@spa-savoie.com
www.spadesavoie.unblog.fr

L2021J15541



GUICHON VALVES

Société par actions simplifiée
au capital de 608 946 €
Siège social : 73000 Chambéry
26 rue Paul Girod
441 453 545 RCS Chambéry

Aux termes d'une décision en date du 02 JUIN 2020, l'associée unique :
- statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

- décide de nommer la société ERNST YOUNG, domiciliée ERNST & YOUNG AUDIT, Société par actions simplifiée, domiciliée 1-2 Place des Saisons, Paris la Défense 1, 92400 Courbevoie, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et prend acte qu'en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce, la société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un commissaire aux comptes suppléant. Pour avis, la présidente.

L2021J15518

SARL 3D CHARPENTE au capital de 1.000 €, La Coche 73670 Entremont Le Vieux, RCS Chambéry 483 348 223. L'assemblée générale réunie le 31.12.2020 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, décharge M. PLANCHER Martin de son mandat de liquidateur, donne à ce dernier quitus de sa gestion et constate la clôture de liquidation. Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Chambéry. Pour avis, Le liquidateur.

L2021J15540

CAREIL ECO

SARL
au capital social de 50 000 Euros
Siège social : 57 chemin de la
Chartreuse
01300 Murs Et Geligneux
SIREN 835 255 464
R.C.S. Bourg En Bresse

Le 15/12/2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire de cette société ayant pour gérant M. Pierre CAREIL demeurant 57 chemin de la Chartreuse à Murs Et Geligneux (01300) a décidé de transférer le siège social au 75 Faubourg de la Rivière à Yenne (73170). En conséquence elle sera immatriculée au RCS de Chambéry. Pour avis.

L2021J15517

ASB Société Civile Immobilière au capital de 10 000 €. Siège Social : Montvenix 73700 Bourg-Saint-Maurice. RCS Chambéry B 500 113 485. L'Assemblée Générale réunie le 31/12/2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé comme liquidateur Mme Anne-Sophie BATTEUR, domiciliée à 43 Chemin De la Croix des Peclès – 74400 Chamonix-Mont-Blanc. Le siège de la liquidation est fixé à 79 Chemin De la Croix des Peclès – 74400 Chamonix-Mont-Blanc. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Chambéry, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis.

L2021J15547

OpCo Saint Charles

Société par actions simplifiée au capital de 10.001 €
Siège social :
Chemin des Cruieux
73480 Lanslebourg-Mont-Cenis
844.797.001 RCS Chambéry

Suivant procès-verbal des décisions en date du 30 décembre 2020, le président a :

- Constaté que le montant de l'Actif Net Définitif d'Apport, suite à la réalisation de l'Apport partiel d'actifs relatif à l'apport soumis au régime juridique des scissions par la société HOTEL LE SAINT CHARLES, s'élève à 743.602,60€ ;

- Constaté l'augmentation complémentaire du capital social d'un montant de 733.602 € pour le porter à 743.603€, réalisée par l'émission de 733.602 actions nouvelles de 1 € de valeur nominale chacune.

Les articles 7 et 8 des statuts sont modifiés en conséquence.

Mention sera portée au RCS de Chambéry.

Le président.

L2021J15537

ELMMA PRESTIGE

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 1 500 Euros Siège social : 131 Rue des Roissys 92140 Clamart

881 825 319 RCS Lorient. Aux termes des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 décembre 2020, il a été décidé le transfert du siège social du 131 Rue des Roissys – 92140 Clamart au 573 Chemin des Gorges – 73300 Fontcouverte La Toussuire et la modification en conséquence de l'article 4 des statuts. GERANCE : Madame Lucile LE LABOURIER demeurant 573 Chemin des Gorges – 73300 Fontcouverte La Toussuire. La Société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Chambéry. Pour avis La Gérante.

L2021J15571

SYNLAB Pays de Savoie

SELAS
au capital de 796.735 €
Siège social :
15, rue Président Coty
73200 Albertville
353 998 230 R.C.S. Chambéry

Lors de l'AGM et du Directoire du 29/09/2020, il a été décidé de ne pas renouveler à compter de cette date les mandats de :

- Président - Membre A du Directoire de M. Jean-Marc SCHEMITICK,
- Directeur Général - Membre A du Directoire de Mme Elisabeth JACQUIN,
- Directeur Général – Membre A du Directoire de M. Nicolas SOUS-TELLE,

et de nommer à compter du 29/09/2020 :

- M. Vincent PETITPREZ, né le 28/04/86 à Croix (59), demeurant 1 bis chemin de la Thoulère 74040 Anney, Membre A du Directoire et Président,

- Mme Amélie JOUVEAU, née le 21/11/1988 à Chambéry (73), 17 allée du Nant 74600 Quintal, Membre A du Directoire – Directeur Général.,

- M. Jean BEE, né le 29/03/1965 à Strasbourg (67), 2 rue Claudius Perillat 73200 Albertville, Membre A du Directoire – Directeur Général. Pour avis.

L2021J15432

Caisses locales Groupama de ST JEAN DE MAURIENNE et de LA CHAMBRE

Convocation par voie de presse aux Assemblées générales de Caisses locales 2021 en huis clos

L'Assemblée générale Extraordinaire de votre Caisse locale Groupama de St Jean de Maurienne et de votre Caisse locale Groupama de La Chambre se tiendront le 19 03 2021 à 11 heures à Groupama Rhône-Alpes Auvergne – 7 rue Ramassot – 73300 St Jean De Maurienne. L'ordre du jour de cette Assemblée générale est le suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du projet de fusion

- Approbation de la fusion des Caisses locales (Caisse Locale de St Jean de Maurienne et caisse locale de La Chambre) par la constitution d'une nouvelle Caisse locale, dissolution des Caisses locales fusionnées, transferts des contrats en cours des caisses Locales, délégation de pouvoir.

Sous réserve de l'approbation du projet de fusion, les membres présents lors de l'assemblée à huis clos seront réunis à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire en assemblée constitutive de la caisse nouvelle à effet d'adopter les statuts** et de nommer les premiers administrateurs et les membres de la commission de contrôle et de surveillance.

Compte tenu du contexte sanitaire actuel lié au Coronavirus, l'Assemblée générale **SE TIENDRA A HUIS CLOS**.*

Nous vous remercions **DE NE PAS VOUS DÉPLACER LE 19 03 2021. VOUS AVEZ TOUTEFOIS LA FACULTÉ DE VOUS EXPRIMER PAR UN VOTE PAR CORRESPONDANCE OU PAR PROCURATION** en faisant la demande d'un bulletin de vote à l'adresse suivante agcl2021vote@groupama-ra.fr et en nous le retournant complété et signé à la même adresse.

Pour le cas où l'assemblée générale présentement convoquée ne pourrait se tenir et délibérer, faute de réunir le quorum requis des sociétaires, ceux-ci sont avisés qu'ils seront convoqués à l'assemblée générale ordinaire de leur Caisse locale à une autre date et au lieu qui leur seront précisés dans cette convocation.

*c'est-à-dire en la présence exclusive du Président, des membres du Conseil d'administration, de deux scrutateurs ou assesseurs, d'un secrétaire de séance, d'un membre de la Commission de Contrôle et de Surveillance de votre Caisse Locale à l'exclusion de toutes autres personnes.

** le projet des statuts de la caisse nouvelle est consultable auprès de toute agence Groupama située dans la circonscription territoriale de votre caisse locale.

L2021J15516

L'Atelier du Branding

Sigle : L'AdB
Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €
Siège social :
Appt D06 Le Grand
Cairn Val Thorens
73440 Les-Belleville
797 528 999 R.C.S. Chambéry

Suivant procès-verbal en date du 12 janvier 2021 l'assemblée générale ordinaire décide de transférer le siège social à compter du 2 janvier 2021 au 108 route de Morzay – Le Plan Droit 74660 Vallorcine. La société sera radiée au RCS de Chambéry et immatriculée au RCS d'Annecy.

Le représentant légal.

L2021J15548

RADIO VAL D'ISERE

Société à Responsabilité Limitée Au capital de 15 000 euros
Siège social :
Immeuble Le Prarion
73150 Val D'Isère
RCS Chambéry 479 618 035

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} octobre 2020, l'Associée Unique a pris acte de la démission de Monsieur Benoît LAUNAY de ses fonctions de gérant et a décidé en remplacement de ce dernier, de nommer en qualité de nouveau gérant, pour une durée illimitée à compter du même jour : Monsieur Valentin DIZIER, demeurant à Val D'Isère (73150), Les Richardes 1A, Appartement 63.

Pour avis, La Gérance.

L2021J15539

MCG IMMO. Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros. Siège social : Appartement 147/148 AIME 2000 73210 Aime La Plagne. 822 829 651 RCS Chambéry. Suivant décision en date du 12/11/2020, l'associée unique a décidé de transférer le siège social de Aime La Plagne (73210) Appartement 147/148 Aime 2000 à Bourg St Maurice (73700) Route des Dodes Hauteville-Gondron à compter dudit jour. Pour avis.

L2021J15528



SCI CYPRIEN

Société civile immobilière en liquidation au capital de 2 000 Euros
Siège social : Saint Baldoph (Savoie)
60 Chemin des Grands Prés
750 983 926 RCS Chambéry

L'Assemblée Générale réunie le 21 Décembre 2020 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Philippe VIALLET demeurant 60 Chemin des Grands Prés 73190 Saint Baldoph et Monsieur Yves RICHARD demeurant Les Griots 74150 Massingy, de leurs mandats de liquidateurs, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Chambéry, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Les Liquidateurs.

L2021J15549

H.A. SARL

Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 151 800 euros
Siège social et siège de la liquidation : Bâtiment les Arolles, Appartement C15 La Plagne Centre
73210 La Plagne Tarentaise
RCS Chambéry 803 618 446

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2020, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Alain HOULLE demeurant à La Plagne Tarentaise (73210), Bâtiment les Arolles, Appartement C15, La Plagne Centre, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Chambéry, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis, Le Liquidateur.

SOCIÉTÉS : MODIFICATIONS

L2021J15552

Rectificatif à l'annonce L2021J15464 parue le 15.01.2021, concernant la société **HAUTE TARENTAISE MENUISERIE CHARPENTE II** a lieu de lire : dans l'adresse du domicile de Mme EMPERUR-MOT 546 Route de Vulmix, et non pas au 946 comme indiqué.

L2021J15565



ETUDE A. COURAULT, A. BONAVENTURE et M. KOCH-CHEVALIER,
Notaires associés à RUMILLY (Haute-Savoie), 2 place de la Manufacture

SCI DES DRESSY

SCI
Au capital social de 182.300,00 €,
Siège social fixé à Entrelacs (73410), 4071 Route de Cessens, Dressy, Albens
892 382 508 RCS de Chambéry

Suivant acte authentique de Donation-Partage reçu par Maître Alexis BONAVENTURE, notaire susnommé, en date du 14 janvier 2021, il a été décidé :

- la démission des gérants initiaux, M. Eugène BOUCHEZ et son épouse Mme Hélène PICON,
 - et la nomination du nouveau gérant, à savoir Mme Evelyne BOUCHEZ, épouse THOMÉ, demeurant à Entrelacs (73410) 4071 route de Cessens, Albens.
- Les fonctions de gérant sont d'une durée de 15 ans.
Pour insertion
Me Alexis BONAVENTURE, Notaire.

L2021J15572



SUNDAY, Société à Responsabilité Limitée en liquidation amiable au capital de 10 000 Euros, siège social et de la liquidation : Le Bourget-Du-Lac (Savoie) Savoie Technolac - Taxiway - 12, allée du Lac de Garde - 817 881 295 RCS Chambéry. Par Assemblée Générale Ordinaire du 30 Novembre 2020, tenue au siège social, les associés et le liquidateur ont approuvé les comptes de liquidation, et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Chambéry. Les Liquidateurs Jean-Loup PATRIARCHE à La Motte-Servoleux (73290) 375, chemin de la Tessonnière et Damien PATRIARCHE à Drumettaz-Clarafond (73420) 71, Route des Chênes.

L2021J15580



SCI B.G.

Société civile
au capital de 15 200 euros
Siège social : Résidence Le Belvédère de l'Arve,
Le Belvédère, Pierre Aigüe
73530 Saint Sorlin D'Arves
439 456 278 RCS Chambéry

Aux termes d'une décision en date du 2 novembre 2020, la gérance de la société civile SCI B.G. a décidé de transférer le siège social de Lieudit Fressoz, 73630 Le Chatelard, à Résidence Le Belvédère de l'Arve, Le Belvédère, Pierre Aigüe, 73530 Saint Sorlin D'Arves, à compter du 2 novembre 2020. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Chambéry.
Pour avis
La Gérance.

L2021J15581

MERILYS

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 22 400 euros
Siège social : 87 Chemin des Ecoles
73600 Moutiers Tarentaise
Siège de liquidation : 87 Chemin des Ecoles
73600 Moutiers Tarentaise
382 882 959 RCS Chambéry

L'AGO du 14/12/2020 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30/9/2020. Radiation au RCS de Chambéry.


L2021J15583

RUFFIEUX DISTRIBUTION

SAS
au capital de 40.000 euros
Siège social : 183 rue Grange Fiollet
73310 Ruffieux
790.543.078. RCS Chambéry

Assemblée Générale Extraordinaire du 15 Décembre 2020 :
Décision d'étendre l'objet social à l'exploitation de station de lavage.
L'objet de la Société est désormais le suivant :

- « La société a pour objet :
- La propriété et l'exploitation directe d'un fonds de commerce de distribution au détail de produits alimentaires et non alimentaires à l'enseigne U,- La location de véhicules utilitaires et de tourisme sans chauffeur ainsi qu'accessoirement la vente desdits véhicules,- La vente de carburants, lubrifiants et produits annexes pour véhicules automobiles,-



Cristal Habitat vend, au sein de la copropriété « Les Tilleuls I & II » située 116 & 117 impasse de la Fruitière à Ruffieux, à proximité du centre village :

| | PRIX DE VENTE TOUT PUBLIC | CHARGES DE COPROPRIÉTÉS | NOMBRE DE LOTS | PROCEDURE EN COURS | DPE |
|--|------------------------------|----------------------------|-------------------|-----------------------|-----|
| APPARTEMENT <i>Type 1</i> 36,60 m ² env. (lot 4) | 63 000 € | 800 €/an | 14 | Non | E |

au rez-de-chaussée, comprenant : une entrée, un séjour avec balcon, une cuisine avec balcon, une chambre, une salle de bains et un WC, avec une cave (lot 8).

Les locataires Cristal Habitat bénéficieront, sous conditions, d'un prix de vente décoté.

Les visites s'effectuent sur rendez-vous en nous contactant au 04 79 71 99 88.

Remise des offres d'achat, après visite du bien, au plus tard le 5 mars 2021 par mail à c.durand@cristal-habitat.fr

Les offres sont soumises à un classement par ordre de priorité conformément aux dispositions de la loi ELAN du 23/11/2018 et de son décret d'application du 15/11/2019 (article L443-11 du CCH).

L'exploitation de station de lavage,- La réalisation de toutes opérations de trésorerie avec les sociétés ayant avec la présente société, directement ou indirectement des liens de capital conférant à l'une des entreprises liées un pouvoir de contrôle effectif sur les autres et, notamment l'octroi des prêts, d'avances en comptes courants, de garanties, etc...- La prise de participation dans toutes sociétés et la gestion de ces participations,- Toutes prestations de services, toutes activités d'agent commercial ou de courtier,

Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou pouvant en faciliter la réalisation. »
Dépôt légal au RCS de Chambéry.

L2021J15586



« **SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE LAUMA** », Société civile immobilière au capital de 167 693,92 euros. Siège social : Bourg Saint Maurice (Savoie), Le Mollard ; 394 372 759 RCS Chambéry. Il résulte de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 30 septembre

2020 la modification suivante : Gérance : **Ancienne mention** : Mme Geneviève MARTIN épouse BATTAGLIA dit BATAILLE décédée le 9 août 2020, **Nouvelles mentions** : Mme Nathalie BATTAGLIA dit BATAILLE épouse CUMIN demeurant à Bourg Saint Maurice (Savoie), 249 Allée Mayet et M Frédéric BATTAGLIA dit BATAILLE demeurant à Bourg Saint Maurice (Savoie), 616 route de la Rosière.
Pour avis, la Gérance.

L2021J15576



SARL RIVE

SARL au capital de 8 100 €
Siège social : 190, Chemin de Faroud - Faroud
St Maurice De Rotheners - 73240 ST Genix Les Villages
434 212 684 RCS Chambéry

L'AGO du 31/12/2020 a pris acte de la démission de M. Jean-Pierre RIVE de ses fonctions de gérant à compter du 31/12/2020 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence.

L2021J15527



SCI CYPRIEN

Société civile immobilière
au capital de 2 000 Euros
Siège social : Saint Baldoph (Savoie)
60 Chemin des Grands Prés
750 983 926 RCS Chambéry

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19 Décembre 2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 20 Décembre 2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Monsieur Philippe VIALLET demeurant 60 Chemin des Grands Prés 73190 Saint Baldoph et Monsieur Yves

RICHARD demeurant Les Griots 74150 Massingy, ont été nommés comme liquidateurs, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation a été fixé au siège social.

Pour avis
Les Liquidateurs.

L2021J15431

Caisses locales Groupama de Albertville et de Basse Tarentaise

Convocation par voie de presse aux Assemblées générales de Caisses locales 2021 en huis clos

L'Assemblée générale Extraordinaire de votre Caisse locale Groupama de Albertville et votre Caisse locale Groupama de Basse Tarentaise se tiendront le 23 03 2021 à 17 heures à Groupama Rhône Alpes Auvergne – 38 place de l'Europe – 73200 Albertville.

L'ordre du jour de cette Assemblée générale est le suivant :

-Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du projet de fusion

-Approbation de la fusion des Caisses locales (Caisse Locale de Albertville et caisse locale de Basse Tarentaise) par la constitution d'une nouvelle Caisse locale, dissolution des Caisses locales fusionnées, transferts des contrats en cours des caisses Locales, délégation de pouvoir.

Sous réserve de l'approbation du projet de fusion, les membres présents lors de l'assemblée à huis clos seront réunis à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire en assemblée constitutive de la caisse nouvelle à effet d'adopter les statuts** et de nommer les premiers administrateurs et les membres de la commission de contrôle et de

surveillance.

Compte tenu du contexte sanitaire actuel lié au Coronavirus, l'Assemblée générale SE TIENDRA A HUIS CLOS*.

Nous vous remercions DE NE PAS VOUS DÉPLACER LE 23 03 2021. VOUS AVEZ TOUTEFOIS LA FACULTÉ DE VOUS EXPRIMER PAR UN VOTE PAR CORRESPONDANCE OU PAR PROCURATION en faisant la demande d'un bulletin de vote à l'adresse suivante agcl2021vote@groupama-ra.fr et en nous le retournant complété et signé à la même adresse.

Pour le cas où l'assemblée générale présentement convoquée ne pourrait se tenir et délibérer, faute de réunir le quorum requis des sociétaires, ceux-ci sont avisés qu'ils seront convoqués à l'assemblée générale ordinaire de leur Caisse locale à une autre date et au lieu qui leur seront précisés dans cette convocation.

*c'est-à-dire en la présence exclusive du Président, des membres du Conseil d'administration, de deux scrutateurs ou assesseurs, d'un secrétaire de séance, d'un membre de la Commission de Contrôle et de Surveillance de votre Caisse Locale à l'exclusion de toutes autres personnes.

** le projet des statuts de la caisse nouvelle est consultable auprès de toute agence Groupama située dans la circonscription territoriale de votre caisse locale.

L2021J15562



SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE

PIRA, Société Civile Immobilière au capital de 116 250 euros, siège Social : Chambéry (Savoie), 187 rue Amélie Gex, 343 419 198 - RCS Chambéry : Il résulte de l'assemblée générale mixte du 29 juin 2020 la modification suivante relative à la gérance. **Ancienne mention** : Pierre RABILLOU et Catherine RABILLOU. **Nouvelle mention** : Catherine RABILLOU, demeurant à Chambéry (Savoie) 187 rue Amélie Gex. La gérante.

Pour avis.

L2021J15564

TEIXEIRA DA SILVA ETANCHEITE

SARL en liquidation au capital de 5 000 €. Siège social : 22 Rue de la Chaîne, Montmelian (Savoie). 838 735 678 RCS Chambéry. L'AGE du 14.01.2021 a décidé la dissolution anticipée de la société. Elle nomme comme liquidateur Monsieur Dylan DA SILVA, demeurant à La Motte Servolex (Savoie), 245 Rue Pierre et Marie Curie. Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Montmelian (Savoie), 22 Rue de la Chaîne. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Chambéry. Pour avis, le liquidateur.

L2021J15567



PLATINE'S SARL

SARL au capital de 8000 €
Siège social : 5 Rue du Commerce
73100 AixLes Bains
430 433 375 RCS Chambéry

L'associée unique a pris acte le 18/01/2021 de la démission de Mme Marie-Claire LATHUS de ses fonctions de cogérante à compter du 31/12/2020 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

L2021J15596



« **PEDRETTI SOLUTIONS** » : Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 euros. Siège social : La Motte Servolex (Savoie) 100 Rue de la Curlaz - Z.I. de l'Erier. 530.862.895 R.C.S. Chambéry. Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associée unique du 22 décembre 2020 les modifications suivantes : Forme : **Ancienne mention** : Société à Responsabilité Limitée. **Nouvelle mention** : Société par Actions Simplifiée. Administration De La Société : **Ancienne mention** : Gérants : Messieurs Sylvain et Cédric PEDRETTI. **Nouvelle mention** : Présidente : La société « **PEDRETTI** », Société par Actions Simplifiée, dont le siège social se situe à Paris (9ème) 34 Boulevard des Italiens, immatriculée au Registre du Commerce des Sociétés sous le numéro 417 795 598 R.C.S. PARIS, représentée par son Président la société « **FINESE** », elle-même représentée par Messieurs Cédric PEDRETTI et Sylvain PEDRETTI, ses cogérants. Directeurs Généraux : **Ancienne mention** : Néant. **Nouvelle mention** : Monsieur Sylvain PEDRETTI demeurant à Paris (15ème arrondissement) 214 Rue de la Croix-Nivert et Cédric PEDRETTI demeurant à La Motte-Servolex (Savoie) 66 Rue du Fontanil. Accès aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux Assemblées dans les conditions prévues par la Loi. Exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix. Cession d'actions : En cas de pluralité d'associés, toute mutation d'actions est soumise à l'agrément préalable du Président de la société. Il en est ainsi : même en cas de cession entre associés, de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de cession mutation entre conjoints ou entre ascendants et descendants ou entre associés, alors même que la cession ne porterait que sur la nue-proprété ou l'usufruit ou qu'elle aurait lieu à titre gratuit, en vertu d'une décision de

justice ou par voie d'adjudication, apport en société, apport partiel d'actif, fusion, scission, dissolution d'une société unipersonnelle, partage, échange ou autrement. Pour avis, la Présidente.

L2021J15570

MSM MONTAGNE, SARL, capital 7622.45€, Place Opinel 73300 Albiez Montrond, 410220644 RCS Chambéry. Suivant décisions de l'associé unique du 08.12.2020 : Augmentation du capital social par incorporation de réserves de 212377.55€. Nouveau capital social : 220000 €. L'article 7 b des statuts a dûment été modifié. Dépôt légal GTC Chambéry.

L2021J15574

LES HALLES MAURIENNAISES

Société À Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 6 000 euros
Siège social : 6 Le Plan Champ
73500 Aussois (Savoie)
798 302 006 RCS Chambéry

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 6 décembre 2020 la dissolution anticipée de la société à compter du 6 décembre 2020 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. A été nommé comme liquidateur : Monsieur BENJAMIN DEPLANTE, demeurant à St Etienne De Cuines (Savoie) 192 Allee N°2 Des Citées, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Aussois (Savoie) 6 Le Plan Champ. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Chambéry. Pour avis, le liquidateur.

L2021J15575

LES HALLES MAURIENNAISES

Société À Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 6 000 euros
Siège social : 6 Le Plan Champ
73500 Aussois (Savoie)
798 302 006 RCS Chambéry

L'assemblée générale par une décision en date du 6 décembre 2020, après avoir entendu le rapport de BENJAMIN DEPLANTE, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Chambéry. Pour avis, le liquidateur.

L2021J15590



« **CLOS BELLEVARDE** », Société par Actions Simplifiée au capital de 2.290.000 Euros. Val D'Isère (73), Avenue des Téléphériques. 825 133 374 RCS Chambéry. Il résulte du procès-verbal des Décisions Extraordinaires de l'Associée Unique du 4 décembre 2020 la modification suivante : Capital Social : **Anciennes mentions** : 1.000.000 Euros. **Nouvelles mentions** : 2.290.000 Euros. Pour avis, la Présidente.

L2021J15568

SARL LIN-AUTO

Société à Responsabilité Limitée au capital de 8.000 Euros
Siège social : 20 Chemin du Chiriac
Gilly-Sur-Isère (SAVOIE)
R.C.S. : Chambéry 500 500 376 (2007 B 561)

Par AGE du 30/12/2020, les associés ont décidé :

de transférer le siège social et l'établissement principal, situé à Gilly-Sur-Isère (73200) 20 Chemin du Chiriac à Tournon (73460) 96 Rue de la Belle Etoile Carrefour des Vallées à compter du 01/01/2021 ; de modifier l'article 5 « Siège social » des statuts en conséquence de la résolution précédente.

Pour insertion.
Le gérant.

L2021J15594



« **SANITHERM J.BLANC-TAILLEUR** » - Société à responsabilité limitée au capital de 16 450 € - Siège social : COUR-CHEVEL (Savoie), Rue des Lugeurs - Courchevel 1850 - 419 255 492 RCS Chambéry. Il en résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2019, la modification suivante : « Commissaire aux Comptes titulaire / **Anciennes mentions** : GMG AUDIT. **Nouvelles mentions** : Néant, Commissaire aux Comptes suppléant / **Anciennes mentions** : Monsieur Patrick CHARIGNON. **Nouvelles mentions** : Néant.

Pour avis,
Le Gérant.

L2021J15592

SELARL PHARMACIE DE LA ROCHETTE

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 301 200 euros,

Siège social : Place Giabiconi 73110 Valgelon - La Rochette, 815 057 971 RCS Chambéry : suivant décisions unanimes des associés en date du 30/06/2020, dont le caractère définitif a été constaté par ces derniers le 16/01/2021, le capital social a été réduit d'une somme de 100 400 euros, ramenant son montant de 301 200 euros à 200 800 € dans le cadre du retrait de Monsieur Denis MARS dont il a été pris acte de la démission de ses fonctions de co-gérant. Le tout à compter du 16/01/2021. Pour Avis

L2021J15545



S.C.P Stéphanie DAL DOSSO et Valérie PICHON
Notaires associées à Aix-Les-Bains (Savoie) 6, rue des Prés Riants

Changement de régime matrimonial

Aux termes d'un acte reçu par Maître Valérie PICHON, Notaire à Aix-Les-Bains (Savoie), 6, Rue des Prés-Riants, le 12 décembre 2019, **Monsieur Guy-Roger NAUROY**, retraité, et **Madame Catherine Michèle Madeleine DEMOLIS**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Brison-Saint-Innocent (73100) 1 chemin de Bret. Mariés à la mairie de Grande-Synthe (59760) le 26 novembre 1983 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable ont déclaré vouloir aménager leur régime matrimonial afin de lui adjoindre une clause de préciput en faveur du survivant d'eux et sous réserve d'opposition.

Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil et à l'article 1300-1 du Nouveau Code de procédure civile, les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, au siège de la SCP Stéphanie DAL DOSSO et Valérie PICHON, Notaires à Aix-Les-Bains, 6, Rue des Prés-Riants, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le Notaire.

L2021J15550

SONIA PREVOST

NOTAIRE
61 avenue Costa de Beauregard
73290 LA MOTTE SERVOLEX

Suivant acte reçu par Maître Sonia PREVOST, Notaire à LA MOTTE-SERVOLEX, 61, Avenue Costa de Beauregard, le 18 janvier 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au survivant entre :

Monsieur Patrice Louis Denis MARQUET, né à SAINT ERME ET RAMECOURT (02820) le 5 juillet 1954 et Madame Germaine TAVERNIER, née à THONON LES BAINS (74200) le 1er avril 1954, son épouse, demeurant ensemble à LA MOTTE-SERVOLEX (73290) 131 avenue Charles Albert, mariés à la mairie de MORZINE (74110) le 26 novembre 1977 sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Guy MUFFAT, notaire à SAINT-JEAN-D'AULPS (74430), le 15 novembre 1977.

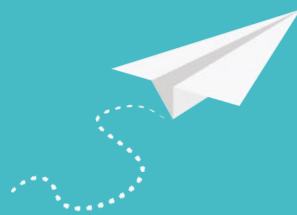
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues

dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.
Le notaire

RECEVEZ
GRATUITEMENT
NOS NEWSLETTERS

la vie nouvelle
LES AFFICHES DE SAVOIE



DROIT & CHIFFRE

COLLECTIVITÉS
LOCALES

Chaque semaine,
nos 2 newsletters
vous permettent de
recevoir gratuitement
toute l'actualité de votre
profession, sélectionnée
par notre rédaction

- ✓ Pages du Barreau
- ✓ Expertise du Chiffre
- ✓ Étude des notaires
- ✓ Collectivités locales

Choisissez la newsletter
de votre choix
en vous inscrivant sur
<http://newsletters.la-vie-nouvelle.fr>

ANNONCES LÉGALES COLLECTIVITÉS

AVIS D'APPELS D'OFFRES

L2021C01473

Avis d'appel public à la concurrence



la Plagne Tarentaise

Identification de l'organisme acheteur : **COMMUNE DE LA PLAGNE TARENTAISE** - Le Maire - Place Charles De Gaulle - Macot La Plagne - BP 04 - 73216 AIME LA PLAGNE - Tél : 04 79 07 11 06.

L'avis implique un marché public.

Objet : Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée de Macot La Plagne.

Procédure : Procédure adaptée.

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non.

Remise des offres : 15 février 2021 à 12h00 au plus tard.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

Envoi à la publication le : 20 janvier 2021.

L2021C01470

Avis d'appel public à la concurrence



LE DÉPARTEMENT

Identification de l'organisme acheteur :

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE - Le pouvoir adjudicateur - Château des Ducs de Savoie - CS 31802 - 73018 CHAMBERY - Tél : 04 79 96 73 73.

Référence acheteur : 20MGO36/JO.

L'avis implique un marché public.

Objet : Travaux de restauration des décors des Salons de l'ancien archevêché 18ème et de la chapelle du Musée savoisien à Chambéry.

Procédure : Procédure ouverte.

Forme du marché : Division en lots : oui.

Lot N° 1 - Maçonnerie

Lot N° 2 - Restauration de menuiseries, serrurerie

Lot N° 3 - Restauration des peintures

Lot N° 4 - Peinture décorative

Critères d'attribution : Pour tous les lots : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 50.0% Valeur technique, 50.0% Prix.

Remise des offres : 11 février 2021 à 12h00 au plus tard.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.savoie.fr/marches-publics>

Envoi à la publication le : 11 janvier 2021.

L2021C01474

Avis d'appel public à la concurrence



Belleville

Identification de l'organisme acheteur :

COMMUNE LES BELLEVILLE - Claude Jay, Maire - Mairie - 73440 Les Belleville - Tél : 04 79 08 94 30.

Référence acheteur : 21AT-0348-L.

L'avis implique un marché public.

Objet : Construction d'un centre de bien-être et d'une salle des fêtes à Saint Martin de Belleville.

Procédure : Procédure ouverte.

Forme du marché : Division en lots : oui.

Lot N° 4 - Charpente bois

Lot N° 8 - Métallerie

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : 01 mars 2021 à 12h00 au plus tard.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

Envoi à la publication le : 18 janvier 2021.

Pour la publication de vos Annonces collectivités

une seule adresse
legales.collectivites@la-vie-nouvelle.fr

un seul numéro
04 76 84 32 02

L2021C01472



1 place du Forum
Le Cristal
73025 CHAMBERY CEDEX

"La Tour du Stade"
40 boulevard Gambetta – CHAMBERY
Réhabilitation et résidentialisation de 68 logements

MARCHES DE TRAVAUX : AVIS D'ATTRIBUTION

Comme suite à l'avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication le 3 mars 2020 et paru le 6 mars 2020 sur LA VIE NOUVELLE, les entreprises retenues pour les marchés de travaux sont :

N° - LOT - ENTREPRISE RETENUE - MONTANT DU MARCHÉ H.T.
Lot n°1 - Clos couvert CITINEA – ANNECY (74960) - 1 633 196.20 €
Lot n°2 - Second-Oeuvre - CITINEA – ANNECY (74960) - 1 778 581.21 €
TOTAL 3 411 777.41 €

A CHAMBERY, le 19 janvier 2021.

la vie nouvelle

LES AFFICHES DE SAVOIE

**Le partenaire
de toutes vos annonces
légalles juridiques
et judiciaires sur tous
les départements de France**

Pour la publication de vos :

- Régimes matrimoniaux,
- Ventes aux enchères,
- Constitutions et modifications de sociétés,
- Convocations aux assemblées générales,
- Bilans de sociétés,
- Avis divers, fonds de commerce,
- Informations du greffe du tribunal de commerce,
- Adjudications,
- Information des mandataires judiciaires...

Une équipe à votre service
juridique@la-vie-nouvelle.fr
ou Tél : 04 81 07 05 04
Fax : 04 76 49 65 74

L2021C01471



Avis d'attribution

Identification de l'organisme acheteur :

VILLE DE CHAMBERY - Thierry REPENTIN - Hôtel de Ville - Place de l'hôtel de Ville - BP 11105 - 73011 Chambéry cedex - Tél : 04 79 60 20 94 - mël : marchespublics@mairie-chambery.fr -

web : <http://www.chambery.fr>

Objet : TRAVAUX DE RENOVATION ET/OU FOURNITURE ET POSE ET DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS THERMIQUES ET CLIMATIQUES (CHAUFFAGE/VENTILATION/CLIMATISATION) DES BATIMENTS COMMUNAUX.

Référence acheteur : 2013/BO.

Nature du marché : Travaux.

Procédure adaptée.

Attribution du marché

Lot n°1 - Travaux de rénovation ou travaux neufs des équipements de chauffage, ventilation et climatisation des bâtiments communaux
Ce lot a été déclaré SANS SUITE.

Lot n°2 - Maintenance préventive et curative des équipements de chauffage, ventilation et climatisation des bâtiments communaux

Nombre d'offres reçues : 1 - Date d'attribution : 22/12/20 - Marché n° : 2013 DALKIA, 184 COURS LAFAYETTE, 69003 Lyon - Montant HT : 700 000,00 Euros - Sous-traitance : oui - Part de la sous-traitance Inconnue.

Renseignements complémentaires

La date d'attribution indiquée dans le présent avis s'entend comme la date de notification du contrat. Le montant indiqué correspond au montant maximum de l'accord-cadre. La consultation du contrat peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur sur rendez-vous dans le respect des informations communicables. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique 'Télérecours Citoyens' accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.chambery.fr>

Envoi à la publication : 18 janvier 2021.

LA VIE NOUVELLE

SAS COMPRA

6, avenue de l'Europe,
CS 10006

38029 Grenoble Cedex 2

Mail : prenom.nom@la-vie-nouvelle.fr

SAS au capital de 1 500 000 €

R.C.S. Grenoble 798 096 459

Président,

Directeur de la publication :

Dominique Verdier

Directrice générale,

Directrice des rédactions :

Nasrine Kahia

Directrice publicité et diffusion :

Florence Trabalon

Annonces légales

juridiques, judiciaires

et vie des sociétés :

Tél : 04 76 84 32 01

Mail : juridique@la-vie-nouvelle.fr

Annonces légales appels d'offres, collectivités

et administrations :

Tél : 04 76 84 32 02

Mail : legales@la-vie-nouvelle.fr

Publicité commerciale :

Tél : 04 76 84 32 10

Mail : pub@la-vie-nouvelle.fr

Rédaction :

Rédacteurs en chef :

Pierre Guerry, 04 76 84 32 04

Caroline Fouché, secrétaire
générale de la rédaction,

04 76 84 32 07

Journalistes :

Cécile Alibert, 04 76 84 79 08

Célia Di Girolamo,

04 81 07 05 24

Caroline Falque-Vert, 04 81 07 05 66

Victor Guilbert, 04 76 84 32 13

Benjamin Lecouturier, 04 81 07 05 07

Virginie Trin, 04 81 07 05 27

Agendas culturels :

David Jourdan : 04 76 84 79 05

Mail : agenda@la-vie-nouvelle.fr

Abonnements et diffusion :

Sylvie Bonniot : 04 76 84 32 03

Mail : abonnements@la-vie-nouvelle.fr

Infographie :

Nathalie Dessignolles,

Delphine Garin,

Ophélie Guedon.

Actionnaires : CPMRA Sas

Impression, façonnage :

Rotimpres, 17181 Aiguaviva (Girona)

Dépôt légal : 22 janvier 2021

CPPAP : 0123 C 80692

Affilié au BVP :

N° ISSN : 1144 -1696

ABONNEMENT SPÉCIAL

Soldes

Votre 2^e
abonnement
pour 1€
de plus



L'information en Savoie, depuis 1944.

Profitez des soldes, offrez-vous un abonnement !



Profitez du dispositif complet :



Pour faciliter la bonne prise en charge de votre abonnement, veuillez privilégier le paiement en ligne sur : www.la-vie-nouvelle.fr > rubrique «boutique»

BULLETIN D'ABONNEMENT

À retourner à «La Vie nouvelle» Service Abonnements, 6, avenue de l'Europe, CS 10006, 38029 Grenoble cedex 2
abonnements@la-vie-nouvelle.fr

OUI, je m'abonne à l'offre suivante :

- 1 abonnement à 75 € au lieu de 95 €** pour 1 an (52 n° dont des éditions spéciales + 2 hors-séries + 1 supplément) au format papier
+ la version digitale de tous les numéros (consultable la veille des parutions papier)
- 2 abonnements au tarif exceptionnel de 96 €** pour 1 an (52 n° dont des éditions spéciales + 2 hors-séries + 1 supplément) au format papier + la version digitale de tous les numéros (consultable la veille des parutions papier)

PREMIER ABONNEMENT

Mes coordonnées :

Société :
Mme M. Nom* : Prénom* :
Adresse* :
Code postal* :
Ville* :
Téléphone* : Email* :

Je souhaite une carte cadeau : De la part de pour
Courriel pour l'envoi de la carte cadeau : @

Je choisis mon mode de règlement :

- Par chèque bancaire (joint) à l'ordre de « La Vie nouvelle »
 Par prélèvement automatique (joindre un RIB) Mandat SEPA à télécharger sur http://affiches.fr/SEPA_AGD.pdf

DEUXIÈME ABONNEMENT

Mes coordonnées :

Société :
Mme M. Nom* : Prénom* :
Adresse* :
Code postal* :
Ville* :
Téléphone* : Email* :

Date et Signature :

J'ai pris connaissance des conditions générales de vente et d'abonnements spécifiées (CGV)**

* (Obligatoire pour le suivi de votre dossier)

Prix de vente de La Vie nouvelle en kiosques : 1,70€ (soit 88,40 € pour 52 numéros + suppléments). ** CGV téléchargeables sur http://affiches.fr/CGV_AGD.pdf

CONSTRUCTEUR & PROMOTEUR



CONSTRUCTION MODULAIRE HORS SITE - Constellia - Sales (74) - CONTRACTANT GENERAL



LOGEMENTS SOCIAUX

Parc Saint Jean - La Motte-Servolex (73)
CONTRACTANT GÉNÉRAL



BATIMENT TECHNIQUE

Centre Technique Municipal - Méribel (73)
ENTREPRISE GÉNÉRALE



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Ecole Élémentaire Publique - Eybens (38)
MARCHÉ PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Médiathèque - Montmélián (73)
MARCHÉ PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE

CONCEPTION - RÉALISATION - EXPLOITATION - MAINTENANCE



Groupe PELLETIER



490 RUE COPERNIC, SAVOIE HEXAPOLE, 73420 MÉRY

WWW.GROUPEPELLETIER.FR

04 79 61 60 11

CONTACT@GROUPEPELLETIER.FR

Audi Fleet Solutions.

L'hybride rechargeable selon Audi.

Audi A6 Avant TFSI e,
Audi A7 TFSI e
& Audi A8 TFSI e.



[audi.fr/fleet](https://www.audi.fr/fleet)



Volkswagen Group France S.A. - RCS SOISSONS 832 277 370. Gamme Audi A6 TFSI e : consommation combinée en cycle mixte (l/100 km) min - max : WLTP : 1,5 - 2,2. Rejets de CO2 (g/km) min - max : WLTP : 35 - 49. Gamme Audi A7 TFSI e : consommation combinée en cycle mixte (l/100 km) min - max : WLTP : 2,1. Rejets de CO2 (g/km) min - max : WLTP : 48. Gamme Audi A8 TFSI e : consommation combinée en cycle mixte (l/100 km) min - max : WLTP : 2,9. Rejets de CO2 combinés (g/km) min - max : WLTP : 65 - 67. « Valeur » au 18/06/2020. Valeurs susceptibles d'être revues à la hausse. Pour plus d'informations, contactez votre Partenaire. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO2, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. ©Mur végétal Yves Grangier

www.audi-jeanlain.com

Audi Chambéry
Jean Lain Autosport Chambéry
Z.I. Landiers Ouest
73006 Chambéry
Tél.: 04 79 68 33 34

Audi Seynod
Jean Lain Autosport Annecy
16 Route des Godets
74600 Seynod
Tél.: 04 50 69 26 66

Audi Ville-la-Grand
Jean Lain Autosport
Annemasse
21 Avenue des Buchillons
74100 Ville-la-Grand
Tél.: 04 50 79 54 60

Audi Cessy
Jean Lain Autosport Gex
83 Rue de la Bergerie
01170 Cessy
Tél.: 04 50 40 05 00

Audi Echirolles
GSA - Grenoble
13 Avenue Victor Hugo
38130 Echirolles
Tél.: 04 76 23 20 81